

**Des
graines
dans la
pelleteuse**

Les vendredi 18 et samedi 19 novembre 2016 se sont tenues les Rencontres des luttes foncières de Rouen, à l'initiative de l'association Terre de Liens Normandie. Étaient présent.es:

Des membres de collectifs en lutte:

Zad de Notre-Dame des Landes (Loire-Atlantique)
Copain 44 (Loire-Atlantique)
Quartier libre des Lentillères (Dijon, Côte-d'or)
Bouillons terres d'avenir (Rouen, Seine-Maritime)
Opposant.es au centre d'enfouissement de déchets radioactifs (Bure, Meuse)
Zad du Keelbeek (Haren, Belgique)
Non à la Zac du Brochet (Nantes, Loire-Atlantique)
Pour un site préservé entre Loire et forêt (Orléans, Loiret)
Non à EuropaCity (Gonesse, Val-d'Oise)
Amassada (Saint-Victor, Aveyron)

Des membres d'organisations ou de réseaux:

Relier (Réseau d'expérimentation et de liaison des initiatives en espace rural)
Haute-Normandie Nature Environnement
Ami.e.s de la Confédération paysanne
Réseau des communs
Réseau des Amap de Haute-Normandie

Des membres d'organismes de presse, culturels et de recherche:

Reporterre
Bastamag
Revue Z
Échelle inconnue
Inra Dijon
Université Paris-Est Créteil

Sans oublier Freddy Le Saux, président de l'association nationale Terre de Liens, et des membres de Terre de Liens Normandie et Terre de Liens Picardie!

Le présent ouvrage constitue à la fois un reflet et un prolongement de ces rencontres. S'il se veut fidèle à la teneur des échanges qui se sont déroulés, le détail du texte n'engage évidemment que ses auteur.es.

Des graines dans la pelleteuse

RENCONTRES 2016
DES LUTTES FONCIÈRES

Initié et accompagné par
Gaël Louesdon et **Brigitte Rozoy**
de Terre de Liens Normandie

Texte:
Mathieu Brier et **Naïké Desquesnes**
de la revue Z

Graphisme:
Adrien Labbe
de la revue Z

Correction:
Romain Gay et **Nicole Thirion**
de la revue Z



Normandie

D

ans notre imaginaire collectif, les luttes foncières relèvent plus des pays d'Amérique latine et des paysans sans terre s'opposant à l'accaparement par de riches propriétaires fonciers que de phénomènes sociaux et politiques à même de toucher la France et l'Europe. Pourtant, elles existent aussi chez nous et leur nombre ne cesse de croître depuis une dizaine d'années, d'oppositions à une extension de zone commerciale à des mobilisations pour installer de petites fermes, en passant par le refus emblématique de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. De quoi sont-elles le symptôme ? Quels enjeux soulèvent-elles ? La question est vaste et mériterait des études qui dépassent le cadre du présent ouvrage. Les luttes foncières sont l'occasion de tisser des alliances inédites pour que changent enfin les façons d'aménager l'espace, de penser l'avenir agricole et alimentaire des territoires, qu'ils soient ruraux, urbains ou périurbains : comme s'il s'agissait de démocratiser – pour contester les prés carrés corporatistes – la façon dont les États décident d'attribuer des terres aux paysans, de remettre en cause les règles selon lesquelles une société

Avec nos différences,

décide d'artificialiser ou pas ce bien commun qu'est la terre nourricière (l'humus dont procèdent l'humanité, son agriculture et ses diverses façons de faire société). Si cette démocratisation et sa cousine – l'ouverture des huis clos institutionnels de la gouvernance foncière en France – sont la perspective commune aux luttes foncières et à des acteurs associatifs comme Terre de Liens, alors, oui, notre jeune mouvement peut lui aussi être qualifié clairement de mouvement en lutte. Et il l'est. Mais à sa façon. Et c'est aussi pourquoi, entre Terre de Liens et les luttes foncières, les choses ne sont pas si simples et ne vont pas forcément de soi. D'où l'intérêt de rencontrer l'Autre, pour comprendre son propre combat, se poser un instant avec lui ou elle, discuter pour voir s'il y a matière à cheminer demain plus encore ensemble. D'autant plus que les motifs des un.es et des autres sont multiples : lutte pour d'autres agricultures, pour un ré-empaysannement, pour des jardins dans la ville, contre le changement climatique, pour la justice sociale et alimentaire, contre les grands projets inutiles, etc. De grandes différences donc, voire parfois de réelles divergences, au risque d'un grand écart. Pour autant, cela rend-il impossible un lien intéressant, stratégique et pertinent, qui nourrisse et fasse évoluer les pratiques des un.es et des autres (sans pour autant viser une quelconque forme d'homogénéisation) ? Clairement non, et nous sommes mêmes convaincu.es que, par-delà ces différences, la défense de la terre nous réunit et pourrait en mobiliser bien d'autres...

Les luttes foncières se rencontrent déjà depuis des années. Et c'est heureux. Autour de la rédaction d'un manifeste pour la sauvegarde des terres agricoles, dans les manifestations à Dijon, à Nantes, à Sivens ou ailleurs, sur les chantiers ponctuels organisés ici ou là pour construire ou améliorer des fermes collectives. Organiser un nouveau moment de rencontres avec pour spécificité l'association de Terre de Liens Normandie à une grande variété d'acteurs et

actrices est une idée née à Rouen au cours de l'année 2015. La ferme des Bouillons venait d'être brutalement expulsée après plus de deux ans d'une lutte qui aura mêlé occupation du terrain et des bâtiments, organisation d'activités culturelles, manifestations et présentation d'un projet de rachat citoyen pour installer un paysan en bio (via Terre de Liens). Le projet a été retoqué, la Safer préférant vendre à d'obscurs acheteurs dont les intentions agricoles étaient – et sont toujours, deux ans après! – plus que douteuses. L'expérience, qui s'est terminée douloureusement, n'en a pas moins été riche pour Terre de Liens Normandie. Ce fut l'expérimentation grandeur nature d'une posture de « médiateur engagé », qui jusqu'ici était restée plus théorique que pratique. Une expérience qui ne demande qu'à être prolongée. Car Terre de Liens Normandie a vocation à poursuivre sa réflexion avec les citoyen.nes, dans les institutions, avec les entreprises invitées à exercer elles aussi leur responsabilité sociale et environnementale, avec les élu.es locaux enfin, encore trop peu nombreux à s'occuper de l'avenir agricole de leur commune.

Il fallait donc un nouvel espace de dialogue pour nourrir cette réflexion. Comme d'autres, l'aventure des Bouillons avait été rangée dans la case « Zad » : il y avait une forme d'évidence à contacter d'autres Zad pour leur proposer d'échanger sur leurs pratiques, leurs histoires, leurs visions. La préparation des rencontres a montré les limites de cette case, dans laquelle la plupart de celles et ceux qu'on appelle « zadistes » refusent en fait d'être enfermés. Celles et ceux

des liens pour la terre

qui s'opposent jusqu'avec leur propre corps à l'avancée des pelleteuses dévoreuses de terres se sont davantage retrouvés dans l'appellation « luttes foncières », qui présente aussi l'avantage d'intégrer les combats qui, sans passer par les voies de l'occupation physique du terrain, n'en défendent pas moins eux aussi et tout autant des terres agricoles.

Plus d'une année après le brutal épilogue donné par l'État à notre lutte rouennaise pour la préservation d'une ferme périurbaine, une quarantaine de personnes se sont donc retrouvées pour deux jours d'échanges, pour entendre les expériences des un.es et des autres, pour analyser et comprendre collectivement les ressorts, les registres et les perspectives des résistances de chacun.e, ce qu'elles ont de commun, mais aussi de divergent, sur la forme comme sur le fond.

Riches, sans nul doute, ces rencontres l'ont été. Animées et contradictoires, elles le furent aussi. Et tant mieux! Ni démagogiques ni fusionnelles – car il n'est pas non plus question de confusions –, elles ont permis la critique, exigeantes tout en restant conviviales. Telle fut la tonalité de ces Rencontres des luttes foncières dont ce livre n'est – nous l'espérons – qu'un premier prolongement qui en appelle d'autres. À quand de nouvelles rencontres? Aux actrices et acteurs des 18 et 19 novembre 2016 et plus encore aux lectrices et lecteurs d'en décider!



Sommaire

Introduction

Avec nos différences, des liens pour la terre p.4

Récits

Terre de Liens p.8

L'« investissement citoyen » au cœur de la sauvegarde des terres

Penser l'avenir de la Zad de Notre-Dame-des-Landes p.18

Faudra-t-il « gérer » les terres libérées ?

« Des tomates séchées, pas des écoquartiers » p.27

Le quartier libre des Lentillères à Dijon

Gagner une bataille, perdre la terre p.38

Histoire de la ferme des Bouillons, à la lisière de Rouen

Semer contre la poubelle nucléaire p.46

Forêt occupée et renaissances agricoles à Bure, dans la Meuse

« Patates partout, prisons nulle part » p.56

Une Zad belge contre l'enfermement

Face aux hyperbétonneurs p.62

Contestations déterminées des projets de zones commerciales près de Nantes, d'Orléans et de Paris

Controverses

Comment travailler la terre ? p.32

Comment faire avec les institutions ? p.42

Comment construire des alliances ? p.52

Entretiens

« Reprendre le temps volé par le travail » p.34

Trois questions à Yannick Sencébé

« Dans les luttes sociales, on retrouve évidemment des inégalités » p.60

Trois questions à Fabrice Ripoll

Outils

Carte des résistances au bétonnage en France.....	p.16
Reclaim the Fields.....	p.26
Puissances du marché.....	p.36
Manifeste pour la sauvegarde des terres agricoles.....	p.54
Glossaire.....	p.64
Ressources.....	p.72

Conclusion

Communs agricoles en devenir.....	p.68
-----------------------------------	------

Les mots soulignés en pontillés vert sont expliqués dans le glossaire page 64.



Terre L' « investissement citoyen » de au cœur Liens de la sauvegarde

Prendre la place des
banques pour collecter
l'épargne citoyenne
et la mettre au service
d'une agriculture
nourricière :
pari réussi depuis
une dizaine d'années
pour le mouvement
Terre de Liens,
qui ouvre maintenant
un champ de nouvelles
questions.

des terres

« **T**erre de Liens, c'est une utopie en marche. Le rêve de mon père, petit fermier, c'était la terre à celui qui la travaille. Le paysan, propriétaire de ses terres, son outil de travail. Le problème, c'est qu'une fois qu'il ne travaille plus, l'outil devient un bien. Aujourd'hui, beaucoup de paysans-retraités vendent ce bien. Et chaque génération de paysans doit racheter la terre, de plus en plus cher. Terre de Liens est un outil pour régler ce problème. L'ambition, c'est donc d'acheter définitivement des terres pour les sortir de la spéculation, explique Freddy Le Saux, président de l'association nationale Terre de Liens. Aujourd'hui (en moins de quinze ans), Terre de Liens, c'est 122 fermes sur 3000 hectares, pour 200 fermières et fermiers installés sur tout le territoire. C'est sûr qu'on est moins implantés là où la terre agricole a le plus de valeur. Disons qu'on a tendance à surtout avoir accès aux bords du gâteau. » Au début des années 2000, cela fait déjà quarante ans que les terres agricoles disparaissent par millions de mètres carrés chaque année, leur statut de nourricières sacrifié au profit de l'urbanisation. Dans le même temps,

pesticides et agrobusiness ont envahi les champs, faisant de l'industrie agricole un nouvel ennemi de l'environnement. Face à cette situation alarmante, différents organismes décident de résister au rouleau compresseur avec un idéal en tête: œuvrer pour que les terres soient préservées et traitées comme un bien commun. Relier, association de soutien à la vie et au développement en espace rural, a donné l'impulsion à la création de Terre de Liens. Autour de la table, on retrouve des acteurs du développement agricole (mouvements de l'agriculture biologique et bio-dynamique, Confédération paysanne), de la finance éthique (société coopérative financière La Nef), des associations d'éducation populaire ou de création d'activités économiques en milieu rural (Relier, Peuple et Culture...) et quelques personnes ayant conduit des expériences originales d'accès à la terre. *«Des formes de propriété collective existaient déjà, comme les groupements fonciers agricoles (GFA). Mais l'idée de Terre de Liens vient du constat que les GFA perduraient rarement au-delà de la première génération d'agriculteurs. On voulait créer quelque chose de plus solide»,*

complète Freddy Le Saux. Le mouvement naissant va inventer un nouveau modèle: collecter de l'argent afin d'acheter des terres, qui seront louées à des paysan.nes.

Œuvrer pour que les terres soient préservées et traitées comme un bien commun



Associations, foncière, fondation

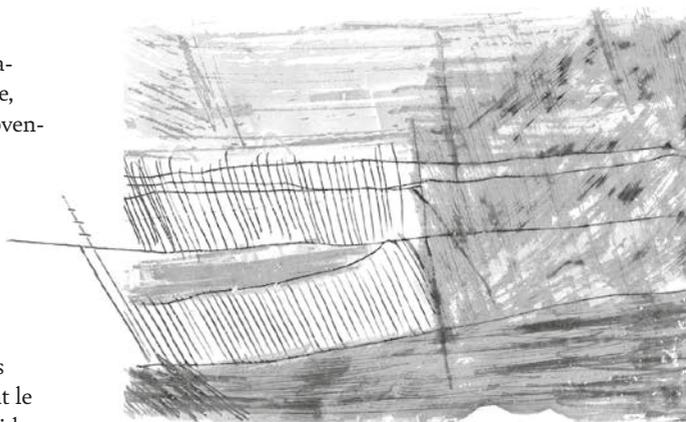
L'activité du mouvement s'organise autour de trois structures aux statuts juridiques différents: un réseau associatif, une société foncière et une fondation reconnue d'utilité publique.

① Le réseau associatif se compose d'une association nationale (née en 2003) et de 19 associations territoriales, dont Terre de Liens Normandie (qui est à l'initiative des Rencontres des luttes foncières de novembre 2016). *«On accompagne les "porteurs de projets": des agriculteurs qui veulent s'installer sur des terres, donc trouver du foncier. On fait également un travail de lobbying auprès des collectivités qu'on veut éveiller, former au développement de stratégies foncières vertueuses»,* décrit Gaël Louesdon, coordinateur de l'équipe salariée de Normandie, une des plus techniquement fournies du réseau avec cinq personnes à temps plein, quand certaines associations régionales ne fonctionnent qu'avec un salarié à temps partiel. Les associations régionales organisent aussi la visibilité de Terre de Liens grâce aux bénévoles qui tiennent des stands à l'occasion de salons agricoles, bio, ou encore organisent des débats et des projections de films.

② L'originalité de Terre de Liens réside dans les outils financiers et de portage de la propriété foncière montés en parallèle de cet engagement militant. Il y a d'abord l'entreprise Foncière d'investissement solidaire (qui joue en quelque sorte le rôle d'une banque). Tout le monde est invité à devenir «actionnaire citoyen.ne» en déposant une part de son épargne auprès de cette foncière plutôt que dans une banque: un placement qui ne rapporte rien, mais qui ne coûte rien non plus. C'est de là que vient l'expression «actionnaire citoyen.ne»: l'argent est utilisé non pas pour faire des profits mais pour mener un projet politique et social. En effet, il permet l'achat de terres agricoles (25% de l'argent récolté est mis de côté afin d'avoir un fonds de roulement qui permet de rembourser les actionnaires souhaitant récupérer leur argent, en attendant qu'ils soient remplacés par de nouveaux actionnaires).

③ La Fondation Terre de Liens est la seconde structure propriétaire. Elle est la dernière née de la famille: depuis 2013, elle achète des terres, mais cette fois grâce à des dons, des legs ou des subventions publiques. Des agricultrices et agriculteurs qui partent à la retraite ou des personnes qui héritent de la ferme de leurs parents

cèdent parfois gratuitement leurs terres afin de s'assurer qu'elles gardent une vocation agricole. Reconnue d'utilité publique, la Fondation peut aussi bénéficier de subventions publiques pour acheter certaines terres, lorsqu'elles sont considérées comme d'intérêt général par les pouvoirs publics. La zone de captage d'eau potable d'Agy-Le Tronquay, dans le Calvados, a été protégée de cette manière contre les divers risques de pollution en consolidant le foncier d'un éleveur laitier en bio avec l'aide de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.



Naissance d'une ferme

« Un agriculteur vient nous voir avec un projet d'installation pour lancer une ferme. Elle peut être maraîchère, laitière, etc. Notre rôle consiste à trouver le terrain et le bâti qui conviennent. Puis on instruit le dossier pour voir s'il y a cohérence entre la ferme trouvée, le projet et le modèle économique proposé. Si toutes les conditions sont réunies, on dit banco », explique Freddy Le Saux. Dans la plupart des cas, Terre de Liens n'est, à ce moment-là, pas encore propriétaire des terres. C'est alors à la personne portant le projet de trouver de nouveaux actionnaires, qui vont apporter environ les trois quarts de la somme nécessaire avant l'acquisition. L'agriculteur ou l'agricultrice en installation s'appuie sur la réputation et la solidité juridique de Terre de Liens pour proposer cet investissement solidaire autour de lui. Il ou elle peut solliciter ses proches, ses voisin.es, ses futur.es client.es, organiser des réunions publiques avec l'aide du réseau de bénévoles. Les personnes qui acceptent de participer souscrivent donc des

À QUOI RESSEMBLE UNE FERME TERRE DE LIENS ?

- 25 hectares en moyenne et jamais plus de 200 hectares
- Un projet d'entreprise considéré comme pouvant être « économiquement viable »
- Une production destinée à nourrir le territoire via une commercialisation locale privilégiant les circuits courts
- Des cultures adaptées au terroir local, respectueuses des saisons, avec un cahier des charges analogue à celui du label Agriculture biologique
- Des produits diversifiés afin d'éviter au maximum la monoculture

**“ On instruit
le dossier pour voir
s'il y a cohérence entre
la ferme trouvée,
le projet et le modèle
économique proposé ”**

« actions dédiées » qui sont aiguillées par Terre de Liens pour l'achat de sa future ferme. Une fois la collecte réussie, Terre de Liens apporte le dernier quart d'investissement grâce à des « actions non dédiées » : elles viennent de personnes qui ont placé de l'argent sans spécifier quel projet elles souhaitaient soutenir. Il arrive aussi qu'une ferme naisse sur des terres que Terre de Liens possède déjà, léguées par exemple par des agriculteurs et agricultrices parties à la retraite. Ces derniers peuvent alors définir les conditions d'installation (par exemple, limiter la mécanisation et privilégier la traction animale). Dans ce cas, lorsqu'un projet de nouvelle ferme répond aux exigences fixées, il peut démarrer sans passer par une collecte de fonds. Une fois que Terre de Liens possède les terres, un contrat de location est établi, sous la forme

d'un bail rural environnemental (BRE). C'est un contrat de location propre au milieu agricole qui fixe les droits et devoirs du fermier et du propriétaire.

Les activités agricoles ainsi soutenues sont très variées : maraîchage, arboriculture, élevages ovin, bovin et porcin, productions laitière et fromagère, apiculture, cultures céréalières, paysans-boulangers, plantes aromatiques et médicinales, viticulture, petits fruits et leur transformation, brassage de bière, poulaillers, etc.

Difficile plaidoyer politique

Le choix de Terre de Liens de concentrer son activité sur l'achat de terres agricoles et leur location à des fermiers et fermières nécessite de nombreux partenariats avec divers services de l'État : reconnaissance de la Foncière par l'Autorité des marchés financiers (AMF)¹, « reconnaissance d'utilité

publique » de la Fondation (au conseil d'administration de laquelle siègent donc deux commissaires du gouvernement, un issu du ministère de l'Agriculture, l'autre de celui de l'Environnement) ; investissement de la Caisse des dépôts et consignations dans

le capital de la Foncière ; subventions de l'Agence de l'eau... Quand elle le juge nécessaire, l'institution qu'a réussi à devenir Terre de Liens prend position dans

1. L'AMF contrôle l'activité des marchés et autorise tous les ans la Foncière à effectuer une offre au public de titres financiers (OPTF) pour un montant de 3 à 5 millions d'euros.

Quand elle le juge nécessaire, l'institution qu'a réussi à devenir Terre de Liens prend position dans le débat public



le débat public : elle fut signataire du *Manifeste des deuxièmes rencontres nationales des agricultures* en 2014, puis du *Manifeste pour la sauvegarde des terres agricoles* en 2015 (voir page 54). Localement, l'association régionale Terre de Liens Île-de-France a détaillé son opposition au projet Europa City en grande banlieue parisienne (voir page 62), en publiant une participation argumentée au débat public organisé par l'État. Terre de Liens tente aussi de participer au débat législatif, en avançant des propositions sur les formes juridiques d'accès au foncier agricole. « Pour porter un amendement voire un projet de loi, il faut être capable de fédérer plus largement. On a échoué pour l'instant lors de notre tentative de faire évoluer les droits des collectivités en matière de pouvoir d'aménagement agricole des terres agricoles. C'est un champ dans lequel on n'est pas encore suffisamment armés pour être efficaces : il nous faudrait plus de compétences juridiques et plus d'engagement citoyen dans le mouvement. Mais ça viendra ! », conclut Gaël Luesdon.

Où va habiter l'ancien fermier? Quel droit a-t-il sur le choix de son successeur?

Des milliers de propriétaires

L'idée d'une propriété mutualisée et d'une gouvernance « citoyenne » des terres s'est donc bel et bien concrétisée, sur les quelque 3000 hectares possédés par Terre de Liens. Si on la compare aux 29 millions d'hectares de « surface agricole utile » française, cette surface est certes limitée, mais son mode de fonctionnement (200 personnes qui les louent à des milliers d'autres – les « actionnaires citoyen.nes » de la Foncière) soulève de nouvelles problématiques de gestion. Après dix ans d'activité pour les fermes les plus anciennes, des travaux sont à faire. Lesquels incombent au locataire et lesquels aux propriétaires ? Comment décider des modalités d'exécution et de mise en œuvre des travaux revenant aux propriétaires ? Pour ces questions et bien d'autres, les bénévoles du réseau associatif sont mis.es à contribution, les structures décisionnelles éprouvent et transforment leur fonctionnement au fur et à mesure qu'elles se posent à elles. Bientôt, certains.es fermiers et fermières Terre de Liens partiront à la retraite, ouvrant la question de la transmission, devenue juridiquement sécurisée par l'achat définitif des terres. Encore faut-il appréhender ses aspects humains : où va habiter l'ancien fermier ? Quel droit a-t-il sur le choix de son successeur ?

BENOÎT JAUNET, FERMIER À PUNAUT, DANS LES DEUX-SÈVRES

« Je suis fils d'agriculteur, mais c'est mon frère qui a repris la ferme familiale. Considéré comme un hors-cadre familial, j'ai cherché à m'installer de mon côté. Il y a sept ans, j'ai commencé mon activité à la ferme de Punault, en fermage. Les propriétaires avaient acheté la ferme pour éviter son démantèlement et, lorsqu'ils ont voulu la vendre, nous avons cherché une solution pour la garder d'un seul tenant. Connaissant Terre de Liens « de loin », nous les avons sollicités : je ne souhaitais pas « m'accaparer » ces terres, investir du capital, la terre est pour moi un bien commun. L'idée de transmettre la ferme de génération

en génération, sans spéculer sur le prix est pour moi assez évidente. J'ai converti la ferme en bio à mon arrivée et le bail rural environnemental signé avec Terre de Liens garantit le maintien d'une agriculture bio sur les terres après mon départ.

Suite aux contacts avec Terre de Liens, une dynamique s'est mise en place : un groupe de bénévoles locaux s'est constitué pour mobiliser les citoyen.nes sur le projet Punault. J'ai alors participé à plusieurs réunions d'information pour expliquer au public que c'est très compliqué d'accéder au foncier agricole et qu'il existe des solutions. Nous avons récolté

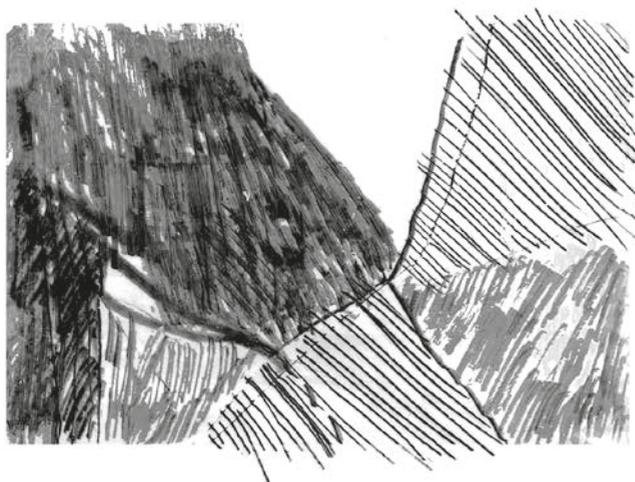
des fonds pour permettre l'achat de la ferme par Terre de Liens, qui est propriétaire de 64 hectares. De mon côté, j'ai acheté le bâti agricole, la maison et un peu de terrain. Cette mobilisation était importante, et pas uniquement d'un point de vue économique. Nous avons signé le bail début 2016.

Je produis de la viande bovine en bio. C'est une ferme à taille humaine : 120 bêtes, dont 50 vaches allaitantes, sur 71 hectares. Je commercialise près de 40% de ma production en vente directe (vente à la ferme, marchés, Amap...). Je cultive aussi des céréales, de la betterave et de la luzerne pour l'alimentation des bêtes.

J'ai eu de bons rendements et cette année j'ai même commencé à cultiver du quinoa, pour l'alimentation humaine. Le tout en bio, bien sûr, ce qui n'est pas pour moi une contrainte mais du « vrai bon sens paysan ». En maîtrisant les paramètres de commercialisation et d'alimentation des animaux, je suis moins tributaire des prix de vente et des charges liées à l'activité, et cela favorise l'autonomie de la ferme. Cette gestion de la ferme – investir moins dans le capital, développer l'autonomie – a permis la création d'un emploi à temps partiel, ce qui est plutôt rare sur une ferme de cette taille, qui fait du bio ! »

Une place discutée dans l'univers des luttes foncières

Ces interrogations posent à nouveau la question de l'usage de la terre: «la terre à celui qui la travaille»? Si le modèle Terre de Liens résout le problème de la tenure foncière et de la spéculation dont est l'objet la terre, il se pourrait bien qu'il en pose un nouveau: celui des relations entre les paysan.nes travaillant les terres et les «citoyen.nes», plus souvent urbain.es, qui les possèdent en tant qu'actionnaires ou s'en préoccupent en tant que militant.es. L'émergence récente de l'association Paysans Terre de Liens s'organisant pour se faire entendre en interne ne se fait pas sans remous au sein de l'institution. Pourquoi donc veulent-ils s'organiser dans ce que certain.es perçoivent comme un syndicat? Cela revient-il à considérer comme des patron.nes les citoyen.nes qui ont pourtant choisi de placer leur argent là gratuitement, sans en espérer aucun bénéfice?



**Le positionnement
politique est
constamment remis
en question, aussi
bien à l'intérieur qu'à
l'extérieur du
mouvement**

CHIFFRES CLÉS

202 fermières et fermiers installé.es
122 fermes sur 3 000 hectares
250 administrateurs et administratrices bénévoles à travers le territoire
61 salarié.es réparti.es sur le territoire
11 460 actionnaires solidaires
3 600 adhérent.es
4 830 donatrices et donateurs depuis 2009
48 millions d'euros de capital pour la Foncière Terre de Liens (valeur des terres acquises + argent réservé)

Le succès de Terre de Liens amène d'autres interrogations parmi celles et ceux qui choisissent d'autres voies pour lutter contre l'artificialisation des sols et l'agrobusiness. Ces questions, apparemment très techniques, recouvrent souvent de lourds enjeux de société. Par exemple, quel crédit accorder à la définition que donne le mouvement d'une «ferme économiquement viable»? Ne faudrait-il pas soutenir tout projet qui permet de sauvegarder la terre agricole, même s'il prévoit une production peu fournie, qui n'alimentera peut-être pas les circuits locaux de commercialisation? Peut-on penser des «modèles économiques» qui refusent les aides agricoles mais prennent en compte

la possibilité de toucher le RSA, par exemple, pour celles et ceux qui s'impliquent dans la ferme?

Le positionnement politique, enfin, est constamment remis en question, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du mouvement. Quelle confiance accorder aux ministères partenaires? Faut-il essayer d'intégrer les instances de gestion du monde agricole, et à quel prix? Que penser, et que dire, des collectifs qui décident de franchir la ligne rouge de la légalité en occupant directement des terres, en y démarrant une activité agricole sans titre de propriété, sans autorisation de produire, sans aucune inscription légale comme exploitant.es agricoles? Autant de questions que l'on tentera d'approfondir au fil des pages de ce livre, notamment dans les articles «Comment travailler la terre?», «Comment faire avec les institutions?» et «Comment partager les droits de propriété?» ■

**Le gouvernement
a eu le temps de réagir,
mais il n'a rien fait.**

**C'est pourquoi nous
allons marcher.**

**Anonyme, dans le film *Millions Can Walk*,
documentaire de Christoph Schaub et Kamal Musale
sur la Jan Satyagraha, marche des sans-terre ayant
réuni 100 000 personnes en Inde en 2012.**

Résistances au bétonnage en France

OUTIL
16



«Ferme»
de la SCI
In Memoriam
Rouen / p. 46

Méga-prison
de Haren
Bruxelles / p. 64

Centre de stockage
de déchets
radioactifs Cigéo
Bure / p. 54

EuropaCity
Gonesse / p. 70

Aéroport de
Notre-Dame-
des-Landes
Nantes / p. 12

Décatlon
village
Orléans / p. 70

Zac du Brochet
Nantes / p. 70

Ecocité
Jardin des
maraîchers
Dijon / p. 35

Lutte	en cours	gagnée
sans occupation de terre	☆	★
avec occupation de terre	🏠	🏠★

1. Daoulas (Finistère)

Supermarché sur des terres agricoles

ADEL Pays de Daoulas
adelpaysdedaoulas.wordpress.com

2. Villeneuve-d'Ornon (Gironde)

Golf adossé à un ensemble immobilier

Contre le golf de Villeneuve-d'Ornon
plantation@riseup.net

3. Entre Bordeaux et Toulouse

Ligne à grande vitesse (LGV)

SEPANSO (fédération régionale des associations de protection de la nature de la région Aquitaine)
sepanso.org

4. Entre Toulouse et Castres

Autoroute

Non à l'autoroute
collectifm126.sitego.fr

5. Plaisance-du-Touch

(Haute Garonne)

Centre commercial Val Tolosa

Non à Val Tolosa
gardaremlamenude.com

6. Sivens (Tarn)

Barrage

Les Bouilles
tantquilyauradesbouilles.wordpress.com

7. Bordères-sur-l'Échez

(Hautes-Pyrénées)

Usine de tri mécano-biologique

ADRISE
uriz.fr/52e6

8. Bedeilhac-Aynat (Ariège)

Réouverture d'une carrière

Les Gardiens du Calames
lesgardiensducalames.fr

9. Poussan (Hérault)

Plate-forme portuaire

Non à Hinterland
non-hinterland@orange.fr

10. Montpellier (Hérault)

Gare de La Mogère

Stop Mogère TGV
garetgv.free.fr

Eau Secours 34
eau34.ouvaton.org

11. Saint-Clément de Rivière

(Hérault)

Village commercial sur 24 hectares de terres

Oxygène 34
collectif-oxygene.fr

12. Sauve (Gard)

Pistes pour motos et voitures de compétition sur 60 hectares

Sauvegarde le Salavès
sauvegardelesalaves.com

13. Saint-Hilaire-de-Brethmas (Gard)

Deux golfs et un complexe immobilier sur plus de 200 hectares de terres agricoles

Saint-Hilaire durable
sainthilairedurable.net

14. Allan (Drôme)

Gare en zone agricole

Pas de gare à Allan
collectifpasdegareallan@yahoo.fr

Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature
frapna-drome.org

15. Cavailhon (Vaucluse)

Zone commerciale

Voguettes en Durance
voguettes84@gmail.com

16. Château-Arnaud/Saint-Auban

(Alpes-de-Haute-Provence)

Centre d'enfouissement

Sauvegarde des Parrines
parrines.fr

17. Haute Durance (Hautes-Alpes)

Ligne THT

No THT 05
notht05.noblogs.org
Avenir Haute Durance
avenirhautedurance.com

18. Nice (Alpes-Maritimes)

Eco-vallée (technopôle, stade, centres commerciaux, logements)

OIN plaine du Var : pour un débat citoyen
collectif-oin-plaineduvar.over-blog.com

19. Roybon (Isère)

Center Parc

Zad de Roybon
zadroybon.wordpress.com

20. Entre Lyon et Turin

Ligne à grande vitesse

No TAV
notav.info

21. Entre Lyon et Saint-Etienne

Autoroute A45

Non A45
non-a45.org

22. Annemasse (Haute-Savoie)

Construction immobilière et zone artisanale

Autrement pour un Borly agricole
alternativeborly.wordpress.com

23. Sardy-lès-Épiry (Nièvre)

Incinérateur-scierie

ADRET Morvan
adretmorvan.org

24. Strasbourg (Alsace)

Bretelle d'autoroute sur 300 hectares de terres agricoles

GCO, non merci
gcononmerci.org

25. Dunkerque (Nord)

Stade

Stop Arena
arenanonmerci.wordpress.com

26. Nonant-le-Pin (Orne)

Décharge pour déchets industriels

Nonant Environnement, Sauvegarde des terres d'élevage
sauvegardedesterresdelevage.com

27. Fleury-sur-Orne (Calvados)

Extension d'Ikea

Groupe Normandie Écologie-EELV
elus-normandieecologie.eelv.fr

28. Douville (Manche)

Centrale d'enrobage au bitume

Non à la centrale d'enrobé sur le mont de Douville

29. Rambouillet (Île-de-France)

Zone commerciale

Association pour le développement d'une agriculture durable à Rambouillet et dans le Sud-Yvelines
adryrambouillet.wordpress.com

30. Élancourt (Yvelines)

Station de ski sous dôme

Les Amis de la Revanche
amisdelarevanche.zonelibre.info

31. La Borde (Montesson, Yvelines)

Extension du Carrefour, parking, lotissements sur terres agricoles

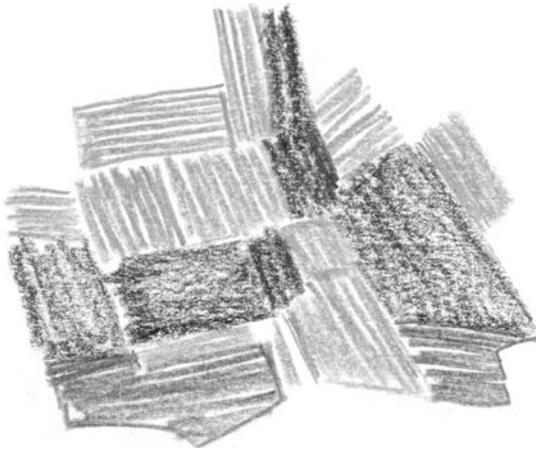
Plaines Terres
adpatate.wordpress.com

Penser l'avenir de la Zad de Notre-Dame- des-Landes libérées ?

Faudra-t-il
« gérer »
les
terres

Près de Nantes,
600 hectares de terres
agricoles sont cultivés
illégalement par des
paysan.nes du coin
comme par des personnes
qui continuent d'arriver
pour lutter contre le projet
d'aéroport. Et s'il était
abandonné, que
deviendraient les sols
squattés ?

C'est la lutte mère, la lutte forteresse, admirée, soutenue, que se sont appropriée des dizaines de milliers de personnes de toute la France et même au-delà. Solidarité et autonomie contre bétonisation et aéroport. « Zone à défendre » contre « zone d'aménagement différé ». Tout un symbole. À une vingtaine de kilomètres de Nantes, dans ce pays de bocages, un mouvement de réappropriation du territoire invente depuis des années d'autres manières d'habiter le monde. Aujourd'hui, sur la zone à défendre, une dizaine de maisons en dur sont habitées par des squatteuses, des squatteurs et des propriétaires, ces habitant.es qui refusent de collaborer avec le concessionnaire du projet, AGO-Vinci (depuis plus de quarante ans pour certain.es). Ce sont aussi trois fermes où vivent et travaillent des paysan.nes en lutte contre l'aéroport et une soixantaine de lieux (yourtes, maisons en bois, cabanes...). Avec la validation en janvier 2016 des procédures d'expulsion contre des habitant.es historiques exproprié.es mais bien décidé.es à rester, « tout le monde est désormais squatteur », assène Jean-Baptiste, un agriculteur de la



région qui participe activement à la lutte. Paysanne dès l'origine, la lutte a su s'ouvrir à de nombreuses autres composantes en continuant de faire des pratiques agricoles une caractéristique centrale. Jusqu'à imaginer la victoire (l'abandon définitif du projet d'aéroport) et se demander ce qui adviendrait alors des terres arrachées à AGO: qui les travaillerait? Comment les différents modes de vie et de culture pourraient y cohabiter? Seraient-elles squattées pour toujours, et sinon à qui en reviendrait la propriété? S'agira-t-il de les «gérer»?

Michel, lui aussi paysan du coin, se rappelle: «C'est, en 1963, je crois qu'un esprit tordu de politicien invente cette histoire de faire un aéroport à Notre-Dame-des-Landes.» Les arguments justifiant un tel projet ont changé avec le temps, au gré des périodes politiques: environnement, coût, besoin face à l'affluence, tourisme...

Alors que l'enquête publique est lancée entre 1970 et 1980, les paysans impactés par le projet se rassemblent en 1973 sous le nom d'Association de défense des exploitants concernés par l'aéroport (Adeca). «Ce mouvement de lutte pour défendre nos terres, c'est pour nous un truc assez banal et classique: en Loire-Atlantique on a eu énormément de batailles sur le foncier», raconte Michel durant les Rencontres des luttes foncières de Rouen. «On refusait l'aéroport pour plusieurs raisons, aussi parce qu'il menaçait notre outil de travail: la terre. On nous a traités d'arriérés, mais c'est une insulte dont on a l'habitude lorsqu'on est paysan», témoigne aussi Michel Tarin, historique de la Confédération paysanne, dans la revue Z en 2010. En janvier 1974, le préfet de Loire-Atlantique publie un arrêté transformant champs et maisons en zone d'aménagement différé. Avec la Safer comme opérateur,

le conseil général commence alors à préempter toutes les ventes de terres ou de maisons sur le secteur du futur aéroport, et parvient à récupérer jusqu'à 850 hectares (environ la moitié de la zone) sans résistance notable. Vingt ans se passent ensuite sans que le projet semble se concrétiser: les deux chocs pétroliers sont passés par là et les grands projets d'aménagement ne sont plus la priorité de l'économie nationale. Mais, en 2000, le gouvernement du Premier ministre Lionel Jospin ressort l'aéroport des cartons et décide de relancer le projet.

L'Association citoyenne intercommunale des populations concernées par le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, l'Acipa, voit le jour cette année-là. Elle regroupe des citoyen.nes qui refusent l'aéroport et ne sont pas forcément agriculteurs ou agricultrices. «La lutte ne pouvait plus se faire seulement autour du monde agricole, elle devait aussi accueillir le débat citoyen», explique Julien Durand, paysan retraité de la Zad, dans la revue Z. La déclaration d'utilité publique (DUP) est effectuée en 2008, l'État devient propriétaire des terres préemptées par le conseil général et les confie à AGO via une concession de cinquante-cinq ans. Face aux avancées du projet, la mobilisation décolle. De nouvelles

1. Appel à occupation des habitant.es qui résistent, 1^{er} mai 2008, disponible sur zad.nadir.org.

composantes rejoignent la contestation, comme le collectif composé d'élu.es «doutant de la pertinence de l'aéroport» (CéDpa). En 2008, un petit groupe d'habitant.es, dont la plupart sont encore propriétaires de leurs fermes et de leurs maisons (il y a alors un seul squat sur la zone), appellent à «l'occupation du territoire, la désobéissance civile, le refus complet et définitif»¹ et proposent à quiconque serait prêt à les soutenir de venir «établir des campements» sur les terres détenues par AGO. Dans un premier temps, la réponse

UNE TRADITION DE LUTTES PAYSANNES

«Plusieurs paysan.nes installé.es à Notre-Dame-des-Landes (...) ont participé à Mai 68, à la création de "Paysans en lutte", puis à celle de Paysans-Travailleurs (...). Au-delà du refus d'abandonner les terres aux promoteurs de l'aéroport (...), ces jeunes paysan.nes croient alors à la possibilité d'une profonde transformation sociale, qui passerait par une collectivisation des terres et une unité entre monde ouvrier et monde agricole. (...) En août 1973, devant près de 80 000 personnes réunies sur le plateau [du Larzac], Bernard Lambert, leader des Paysans-Travailleurs venu de Loire-Atlantique, s'écrie: "Jamais plus les paysans ne seront des versaillais. C'est pourquoi nous sommes ici pour fêter le mariage des Lip et du Larzac."»

Extraits de l'article «Un aéroport en vert et contre tout», revue Z n° 4.

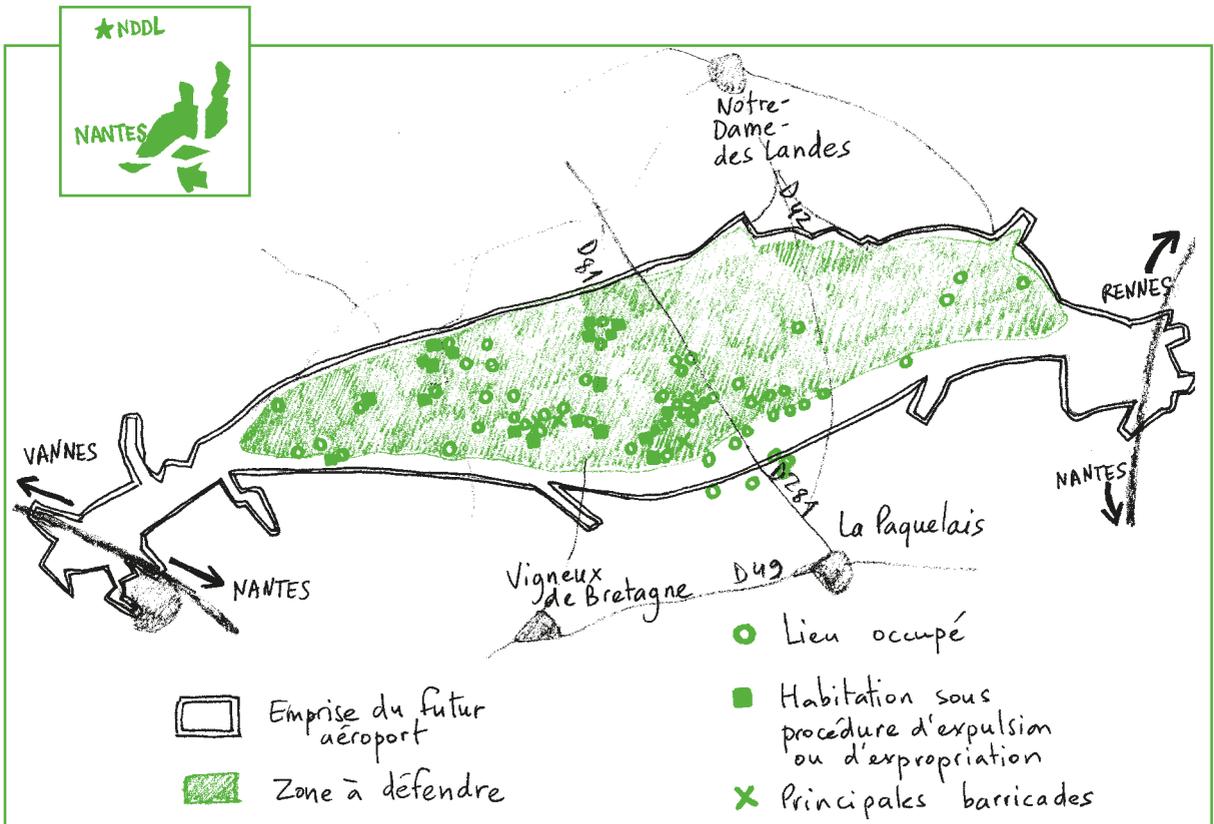
Des lieux de vie, des jardins et projets maraîchers s'implantent et s'enracinent progressivement

est timide. Mais l'opposition physique aux premiers forages permet de rallier de plus en plus de monde, puis le premier « camp action climat » français, organisé sur la zone en août 2009, marque l'implication dans la lutte de courants écologistes radicaux et anti-capitalistes. Le camp est suivi par la réouverture de plusieurs maisons inhabitées depuis leur rachat par le conseil général. Des lieux de vie, des jardins et projets maraîchers s'implantent et s'enracinent progressivement. En mai 2011, la rencontre entre des occupant.es et le réseau Reclaim the Fields permet l'organisation d'une manifestation d'un millier de personnes, fourche en main, qui défrichent un

terrain pour y installer le projet maraîcher du Sabot. Ce sera la première véritable ferme squattée de la Zad. Différentes manières de vivre cohabitent alors, non sans mal, sur la zone: les personnes en lutte se définissent de multiples manières, certaines comme « citoyennes », d'autres comme « anarchistes », d'autres encore comme « historiques », habitant depuis toujours un bocage qui devient le lieu de tous les croisements après avoir été progressivement vidé par le rachat des terres en vue du chantier.

L'alliance avec les paysan.nes

En 2012, le gouvernement monte l'« opération César », destinée à expulser toutes les personnes occupant illégalement afin de démarrer les travaux, mais elle échoue et les gendarmes cessent leurs assauts après plusieurs jours d'affrontements. Après la manifestation de réoccupation de novembre 2012 (40 000 personnes et 400 tracteurs), une nouvelle ère s'ouvre pour la lutte, où les mondes vont sérieusement se mélanger. En janvier 2013, une assemblée paysanne se structure autour de Copain 44, un réseau qui fédère la Civism, le Gab, la Confédération paysanne, Terroir 44 et Accueil paysan. Ce sont donc non seulement les agriculteurs et agricultrices installé.es sur place, mais une partie du monde



paysan de Loire-Atlantique qui se mobilise. Copain décide d'occuper la ferme de Bellevue et ses terres (120 hectares), récemment vendues par son propriétaire. Les paysan.nes acceptent à leur tour d'endosser l'illégalité. Michel raconte : « *On ne pouvait pas, nous paysan.nes, avec nos boulots, vivre au quotidien sur cette ferme. Donc ce sont bien des gens de la Zad qui l'occupent. On a amené des vaches, des bêtes. Il y a eu un passage de témoin avec des occupant.es qui commencent à s'intéresser à l'agriculture. On les initie aux problèmes agricoles, il y a un partage, avec des gens qui sont venus sur la Zad au départ sans s'intéresser forcément à l'agriculture. Et des engueulades... et ça fait progresser le schmilblick.* »

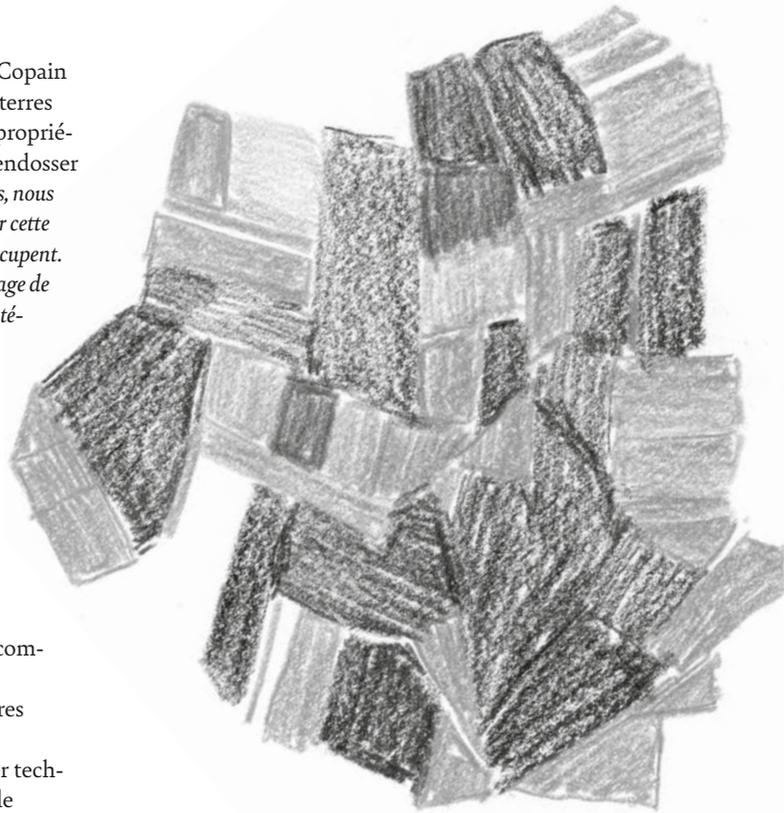
En avril, plusieurs milliers de personnes viennent aider au démarrage d'une dizaine de nouveaux projets agricoles pendant l'opération « Sème ta Zad ». On retrouve lors de cet événement diverses composantes de la lutte : les occupant.es, Copain, l'Adeca, tous les exploitant.es qui ont des terres sur la Zad. L'assemblée paysanne se réunit régulièrement : autant d'occasions de discuter technique, assolement, échange de plans, achat de graines en commun. Elle a plusieurs objectifs :

① Cultiver pour occuper : l'agriculture comme moyen de résistance

« *En 2013, AGO a réservé une "zone travaux", qui correspond aux zones aéroportuaires, sur des terres qu'ils n'ont pas redistribuées aux agriculteurs ("redistribuer" signifie permettre à des agriculteurs de cultiver les terres gérées par AGO en attendant qu'elles soient détruites, via un bail précaire renouvelé chaque année, Ndlr). Cette zone devait rester libre de tout usage pour pouvoir y débiter des travaux (...). Les agriculteurs en lutte ont continué à cultiver leurs parcelles situées dans cette zone. D'autres ont respecté le souhait d'AGO et ont arrêté leurs cultures. Ce sont sur ces terres qui n'ont pas été redistribuées que 24 hectares ont été occupés et mis en culture en octobre 2013 par Sème ta Zad, l'Adeca et Copain. Au printemps 2014, une dizaine d'hectares supplémentaires ont été occupés, repris à celui qui les avait délaissés l'année précédente. En 2014 (récolte 2015), AGO a refait des baux sur cette "zone travaux", ce qui signifie qu'ils n'envisagent plus de gros travaux pour le moment à cet endroit.* » (brochure *Foncier – un état des lieux*, janvier 2015, téléchargeable sur zad.nadir.org).

② Régler les conflits : la terre comme objet de médiation

Sur les 220 hectares de terres repris à AGO, la production s'organise autour de différents domaines : élevage de vaches, culture de céréales, de patates, conserverie, verger, ruches.



L'assemblée tente de résoudre les conflits d'usage sur ces centaines d'hectares, entre nouveaux et nouvelles arrivant.es, occupant.es depuis quelques années et habitant.es historiques.

③ Partager les outils : la Zad comme réinvention du mutualisme

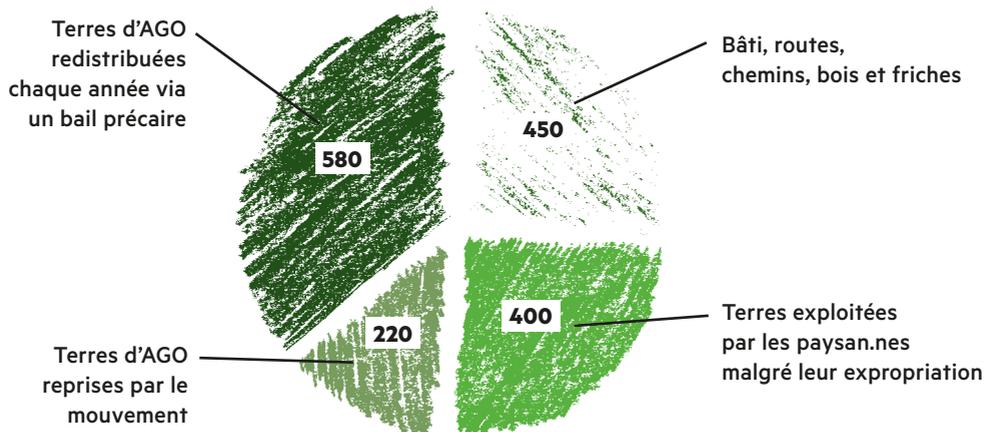
L'acquisition et l'entretien des machines agricoles ainsi que l'organisation de la distribution des produits sont deux domaines où l'histoire de la mutualisation est déjà longue et tumultueuse. Les participant.es à l'assemblée paysanne partagent une vision très critique de ce que sont devenues

DÉFAITE DE CÉSAR

Le 16 octobre 2012 : début l'opération César, qui mobilisera jusqu'à 2 000 policiers pendant plusieurs semaines. Une dizaine de maisons et cabanes squattées sont détruites, mais les occupant.es restent sur le terrain. Plus de 200 comités de soutien sont créés. Le 17 novembre, une manifestation de réoccupation attire plus de 40 000 personnes. Les 23 et 24 novembre, des centaines de policiers tentent d'expulser à nouveau : les grands axes de la région sont bloqués et des milliers de personnes se battent dans la forêt de Rohanne et dans les rues de Nantes. Le 24 au soir, le gouvernement sonne la fin de l'opération.

D'après *Défendre la Zad*, collectif Mauvaise Troupe, éditions L'Éclat, 2016.

ÉTAT DU FONCIER en hectares



les coopératives agricoles et réinventent, depuis leurs propres besoins, de nouveaux outils : le « non-marché », un jour hebdomadaire de vente à prix libre de la production sur la Zad, et la Curcuma, Coopérative d'usure, de récupération, de casse et d'utilisation du matériel agricole. Ce groupe s'organise pour entretenir le matériel agricole, donné par des paysan.nes.

Concilier les modèles

« Certaines activités agricoles ne sont pas faites pour nourrir le monde ou être rentables économiquement, elles sont faites pour nourrir les luttes, précise Camille. Elles permettent d'envoyer des produits à des squats de migrant.es à Nantes, à Rennes, à Calais. Plusieurs tonnes de patates ont été envoyées dans ce cadre. » Le maraîchage se structure grâce à des chantiers collectifs hebdomadaires, dont le contenu est annoncé chaque semaine dans les quelques 70 lieux collectifs via le journal de la zone, le *Zad News*. Même des personnes arrivées la veille peuvent donc s'investir aussitôt, sans prérequis. D'autres projets envisagent la commercialisation : des hectares de céréales sont ainsi cultivés pour être envoyés à une micro-usine de pâtes artisanales. Le mouvement, avec ses différentes composantes, tente d'imaginer le mélange entre les fermes « dans les clous », qui cultivent en bio labellisé ou en agriculture conventionnelle, et les

projets installés récemment sans jamais demander une quelconque permission à une institution agricole, qu'elle soit européenne, étatique ou associative.

Comment concilier les différents modèles ? Comment mutualiser les outils de travail ? L'idée est que tous les systèmes agricoles puissent être représentés sur la Zad, qu'ils soient en conventionnel, en bio, « ce qu'on veut », « on laisse la place à tout type d'expérience », souligne Camille. Le large territoire de la Zad voit coexister des façons de vivre parfois radicalement opposées, qu'il faut pourtant réussir à concilier. « Et ça n'est pas sans tensions », rappelle-t-il. Grâce à de longs temps de discussion, des solutions pratiques sont élaborées pour tenter d'accorder les mondes et les visions. « Même si tout le monde ne vient pas aux réunions », complète-t-il.

La diversité de points de vue sur la zone ne se limite pas à ces différentes manières de cultiver la terre. Certaines personnes défendent l'idée de laisser une place aux espaces en friche, d'autres remettent en cause la domination des humains sur les animaux et refusent donc tout type d'élevage. Et Camille de souligner : « Ces personnes opposées à l'agriculture, elles ne font pas leur caprice. Elles font aussi activement partie de la lutte, elles sont activement engagées dans la défense du territoire. » Pour prendre en compte celles et ceux qui refusent tout véhicule, une zone non motorisée a été délimitée afin qu'aucun

**Des façons de
vivre parfois
radicalement
opposées, qu'il
faut pourtant
réussir à concilier**

LES SIX POINTS POUR L'AVENIR DE LA ZAD

Pour construire une vision commune de l'usage des terres à long terme, la première étape a consisté à faire accepter aux un.es et aux autres l'idée que leur cohabitation a vocation à durer. Travailler à ce que la « victoire » éventuelle du mouvement contre l'aéroport ne soit pas l'occasion de règlements de comptes ni la victoire d'une composante de la lutte sur une autre. Un texte, « Les six points pour l'avenir de la Zad », a été écrit et adopté par l'ensemble du mouvement. Il ne se veut pas une constitution mais un socle de principes de base à partir duquel il est possible de penser le futur.

« Nous défendons ce territoire et y vivons ensemble de diverses manières dans un riche brassage. Nous comptons y vivre encore longtemps et il nous importe de prendre soin de ce bocage, de ses habitant.es, de sa diversité, de sa flore, de sa faune et de tout ce qui s'y partage. Une fois le projet d'aéroport abandonné, nous voulons :

1. que les habitant.es, propriétaires ou locataires faisant l'objet d'une procédure d'expropriation ou d'expulsion puissent rester sur la zone et retrouver leurs droits :

2. que les agriculteurs et agricultrices impacté-e-s, en lutte, ayant refusé de plier face à AGO-Vinci puissent continuer de cultiver librement les terres dont il-elles ont l'usage, recouvrer leurs droits et poursuivre leurs activités dans de bonnes conditions ;

3. que les nouveaux et nouvelles habitant.es venu.es occuper la Zad pour prendre part à la lutte puissent rester sur la zone ; que ce qui s'est construit depuis 2007 dans le mouvement d'occupation en termes d'expérimentations agricoles hors cadre, d'habitat autoconstruit ou d'habitat léger (cabanes, caravanes, yourtes, etc.), de formes de vie et de lutte, puisse se maintenir et se poursuivre ;

4. que les terres redistribuées chaque année par la chambre d'agriculture pour le compte d'AGO-Vinci sous la forme de baux précaires soient prises en charge par une entité issue du mouvement de lutte qui rassemblera toutes ses composantes. Que ce soit donc le mouvement anti-aéroport et non les institutions habituelles qui détermine l'usage de ces terres ;

5. que ces terres aillent à de nouvelles installations agricoles et non agricoles, officielles ou hors cadre, et non à l'agrandissement ;

6. que ces bases deviennent une réalité par notre détermination collective. Et nous porterons ensemble une attention à résoudre les éventuels conflits liés à leur mise en œuvre. Nous semons et construisons déjà un avenir sans aéroport dans la diversité et la cohésion. C'est à nous toute.s, dès aujourd'hui, de le faire fleurir et de le défendre. »

tracteur ne puisse y passer. « Les paysan.nes historiques ne travaillent pas forcément en bio, rappellent Michel et Jean-Baptiste. Et certain.es occupant.es refusent tout traitement des cultures. Certain.es vont jusqu'à bloquer les machines à traiter. Donc très souvent, nous paysan.nes de Copain, on appelle des conciliateurs qui habitent sur la Zad pour que la discussion soit possible. Il faut pas être pressé. C'est beaucoup d'énergie, mais c'est comme ça qu'on doit progresser ensemble. On lutte ensemble, c'est pas possible de se foutre sur la gueule. Les paysan.nes du coin maintenant ils réfléchissent sur leurs pratiques. »

Quelles formes juridiques pour des terres libérées ?

Parce que le mouvement n'est pas simplement contre l'aéroport mais aussi pour la préservation de la Zad après la victoire, la réflexion sur le cadre juridique du futur usage des terres est déjà lancée. 800 hectares repris à AGO-Vinci, ce ne sera pas rien ! Comment préserver ces terres de l'accaparement par des agricultrices et agriculteurs du coin qui vont les convoiter alors qu'ils avaient laissé champ libre à AGO ? Dans le même temps, il n'y a pas encore assez de monde pour s'investir sur le terrain, et celles et ceux qui cultivent préfèrent le faire sur de petites surfaces. « On a besoin de paysan.nes ! », s'exclame Jean-Baptiste. À ces questions, les réponses ne sont pas toutes trouvées et l'heure est surtout aux grandes discussions, en réunion mais aussi en multipliant les échanges informels. Enthousiaste, Gaël Louesdon, coordinateur de l'association Terre de Liens Normandie, voit dans ces pratiques d'orientation de l'usage des lieux l'ébauche d'un « cercle local d'orientation de l'agriculture ». Mais Charlotte, habitante de la Zad, n'est pas sûre de souhaiter une coordination formelle de la répartition des terres, méfiante face à ce qui pourrait ressembler à une nouvelle forme d'administration du territoire libéré. « Il nous faut continuer à réfléchir ensemble, à se mettre d'accord. Trouver une forme juridique nouvelle pour nos terres, voire inédite, reprend Jean-Baptiste. Et ainsi assumer un rapport de force sur le long terme avec les institutions, les agriculteurs qui ont vendu à AGO, avec la métropole. » ■

**Pour nous l'agriculture est
une possibilité de vivre de
manière indépendante des
patrons, loin des usines.**

**Quand on a démarré,
on a tout de suite commencé à
mettre en place des infrastructures
pour accueillir les gens qui en ont
ras le bol de la situation actuelle.**

**Anonyme,
fondateur de la première
coopérative Longo Maï,
dans le film *Les Nouveaux Paysans*,
réalisé par Yves Billon en 1980.**

Le groupe agricole Sème ta Zad de Notre-Dame-des-Landes et le potager collectif des Lentillères à Dijon ont une chose en commun: être né avec l'appui du réseau Reclaim the Field (RtF). Un réseau issu de la dynamique altermondialiste des années 2000, avec comme point de départ des jeunes de Via Campesina (mouvement paysan international) originaires de divers pays d'Europe, qui en 2007 se rencontrent au G8 de Rostock (Allemagne) et décident de se revoir régulièrement. Reclaim the Fields naît l'année suivante lors d'une rencontre en Belgique. Près de dix ans plus tard, les grands-messes altermondialistes n'existent plus, mais le réseau européen RtF s'est étoffé. Il se définit comme une « constellation de paysan.nes, de sans-terre, de paysan.nes en devenir et de personnes qui veulent retrouver le contrôle de la production alimentaire » dans une perspective anticapitaliste. S'y retrouvent notamment des activistes de la ferme GartenCoop

Reclaim the Fields

de Fribourg (Allemagne), des paysan.nes opposé.es aux mines d'or de Rosia Montana (Roumanie), ou encore des squatteuses et squatteurs de jardins urbains à Ljubljana (Slovénie). Le réseau n'a pas de porte-parole ni de cartes de membre, il s'incarne dans des rencontres régulièrement organisées aux niveaux nationaux et européen et dans un bulletin édité de manière aperiodique en plusieurs langues.

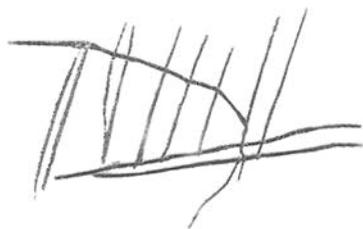
Cette structure souple remplit plusieurs rôles. C'est d'abord un lieu de rencontre et de formation. Agronomes en rupture avec leur formation technique et jeunes urbains néophytes intéressés par la question agricole peuvent se découvrir, se fabriquer un vocabulaire commun, partager des connaissances sur les institutions du monde agricole, envers lesquelles ils partagent une méfiance intuitive bien souvent nourrie par des expériences concrètes: l'un

s'est vu refuser son dossier par une Safer, l'autre s'est heurtée à la puissance de la FNSEA, le dernier a des démêlés avec la MSA. Une défiance

Dix ans de rencontres fertiles au sein d'un réseau européen de paysan.nes anticapitalistes

envers les institutions qui va de pair avec la volonté de ne pas se couper de l'ensemble du monde agricole, mais au contraire de tisser des alliances avec des paysan.nes plus expérimenté.es qui ont vécu dans leurs pratiques la modernisation des cinquante dernières années. Des professionnel.les qui savent ce qu'ils ont perdu sans idéaliser non plus la réalité passée des campagnes, ses difficiles conditions de vie et ses dominations en tout genre dans la vie quotidienne. En marge des rencontres RtF, certain.es trouvent un point de chute, d'autres nouent des complicités ou concrétisent des envies d'agriculture autonome et nourricière. C'est enfin une force de frappe politique de plus en plus solide. Ainsi plusieurs centaines de personnes peuvent débouler en soutien à un groupe local lorsqu'il s'agit de venir défricher, mettre en culture puis défendre des terres occupées. ■

Fourche et champ libre
 Depuis 2014, le réseau de compagnonnage agricole Fourche et champ libre réunit une trentaine de fermes impliquées dans RtF en France, prêtes à accueillir des personnes souhaitant se former à l'agriculture sans vouloir devenir un « chef d'entreprise agricole ».
fourcheetchamplibre@riseup.net



«**Des tomates séchées, pas des éco-quartiers**»

Le quartier libre des Lentillères à Dijon

Le 28 mars 2010,
200 personnes
en cortège occupaient
une friche
en périphérie de Dijon.
Sept ans plus tard,
le quartier libéré
propose des kilos
de légumes et
une autre manière
de penser le travail.



Pour arriver au « quartier libre des Lentillères », il faut descendre à l'arrêt de bus « Salengro », ou se garer à proximité du boulevard longeant le sud de la ville, à dix minutes en voiture de la mairie. Peu de verdure, des immeubles, une voie de chemin de fer pas loin. Pousser une barrière en bois usé, entre deux murs, en plein milieu d'une rue calme, pavillonnaire. En quelques mètres, l'asphalte disparaît et le bruit des voitures s'éloigne. Les chemins de terre nombreux slaloment entre les arbres. Ça sent le buis, le basilic, le romarin. Soudain, des courges barrent le chemin. Des ailantes poussent. Des épines piquent. Des râtaeux s'ennuient. Des caravanes bâillent. Une cabane a été accrochée sur un grand arbre, des enfants grimpent. Et puis la vue se dégage. Il y a un terrain de boules entouré d'un ou deux bancs. Une cour entourée d'une grange aménagée en salle des fêtes et d'une petite maison. Quelqu'un s'affaire au-dessus du capot d'une voiture au milieu de la cour. Dans la grange est diffusé

un film sur les luttes LGBT en Indonésie. Sur la droite s'étend le Pot'Col'Le, le potager collectif des Lentillères: des plantations maraîchères couvrant la surface d'un terrain de foot. Il faut une bonne demi-heure pour parcourir à pied l'ensemble des 7 hectares du quartier, où vivent environ 80 personnes, dans l'une des six maisons occupées (dont trois anciennes fermes maraîchères) ou l'un des camions et cabanes posés au détour des chemins. Une campagne dans la ville qui se construit avec intelligence et détermination depuis près de sept ans.

Tout a commencé en octobre 2009.

À l'époque, un collectif, Urgence Bio 21, pointait le manque de terres pour les jeunes agriculteurs qui voudraient s'installer non loin des pôles urbains et ainsi répondre à une demande de plus en plus forte d'alimentation en bio de qualité. Des maraîchers, des client.es d'Amap des étudiant.es et quelques personnes investies dans le squat des Tanneries se sont réuni.es pour trouver une solution. Les squatteuses et squatteurs ont raconté comment, dans le sud de l'Espagne, des habitant.es avaient occupé des terres en friche en périphérie urbaine pour les transformer en jardins collectifs. Et signalé que des terres agricoles, en friche, au milieu de la ville, il y en avait aussi à Dijon!

200 personnes, fourche en main, des semis dans des brouettes, démarrent l'occupation d'une partie de la friche

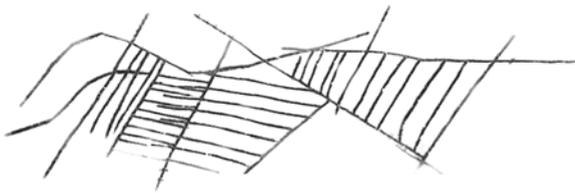
Occupation illégale

L'idée d'une occupation illégale a germé, facilitée par des années d'échanges réguliers entre squatteurs, squatteuses, militant.es associatifs et politiques sur la ville. «J'étais dans le collectif Urgence Bio 21, qui est sur un mode d'action légaliste, raconte Yohanne. Moi j'ai compris l'importance de l'occupation, mais l'illégalité de l'action a fortement divisé le collectif: certaines Amap et le représentant local de Terre de Liens y étaient opposés. Ce n'était pas sérieux d'après eux, ça les choquait fortement. Mais c'était aussi les années 2009-2010, un contexte où les occupations n'avaient aucun retentissement médiatique. Ce n'est plus le cas désormais, notamment avec la

popularité de la lutte contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes.» Terre de Liens 21 sera pourtant bien, quelque temps plus tard, officiellement dans l'appel à une «manifestation pour l'accès aux terres et l'autonomie alimentaire», au côté de la Confédération paysanne, du réseau Reclaim the Fields (lire page 26) ou de l'espace autogéré des Tanneries. L'appel parle de «libérer les terres» mais se garde bien d'annoncer ouvertement l'objectif concret de la journée.

ÉCOQUARTIER

Le projet de 14^e écoquartier de Dijon, l'Écocité Jardin des maraîchers, doit faire disparaître «la friche qui défigure l'entrée de Dijon», lit-on sur le site Internet du Grand Dijon. «La circulation automobile [y] sera "apaisée"» et le quartier «sera exemplaire en matière de consommation d'énergie». Ouf, le cahier des charges écolo est tout vert comme il faut. Le projet s'inscrit dans un autre méga-projet, «Grand Est», qui s'étend sur 164 hectares et permettra de densifier et de commercialiser les terrains: bétonner toujours plus au détriment des terres agricoles et d'autres manières d'imaginer l'appropriation de l'espace.



Le 28 mars 2010, 200 personnes, fourches en main, des semis dans des brouettes, se glissent sur les terres abandonnées et démarrent l'occupation d'une partie de la friche, délimitée à l'avance. Pari réussi: sous une pluie battante les manifestant.es commencent à défricher et à planter. Corinne se souvient: «*On s'est dit qu'en amenant des plantes, ça paraîtrait plus constructif. Ça a marché, on est toujours là.*» C'est ce jour-là qu'est né le Pot'Col'Le, potager collectif des Lentillères, premier projet de subsistance et de solidarité du quartier.

La même année, la municipalité dévoile son projet d'aménagement pour la zone: un écoquartier de 19,6 hectares, 1500 logements, 20 000 mètres carrés de bureaux et 8 000 de commerces et «services». Avec un certain sens de la provocation, il sera nommé «Écocité Jardin des maraîchers». Un nom qui irrite quand on sait que les promoteurs veulent bétonner les 7 derniers hectares de terres agricoles qu'il reste dans Dijon. L'occupation de celles-ci, là même où pourrait se dresser un «écoquartier», incarne donc l'affrontement de deux visions du monde. «*Des tomates séchées, pas des écoquartiers*», lancent les jardiniers face aux plans urbanistiques municipaux.

La première «grande fête de printemps», en 2012, est un moment-clé de la lutte. Elle permet de réunir de nombreuses personnes d'horizons variés, dépassant largement le cercle des premiers occupant.es. «*On a senti un vrai virage, c'est à partir de ce moment-là que certain.es ont décidé d'occuper de nouveau des maisons. Cela nous a permis de créer une base logistique plus importante*», développe Pedro, la trentaine, un historien du lieu. C'est aussi à partir de là que s'ouvre une autre dynamique désormais centrale du projet: le défrichage de petits jardins par

d'autres Dijonnais.es. Ces nouveaux usagers n'avaient parfois jamais pensé qu'ils soutiendraient une action illégale. Ils ont pourtant fait le pas, l'offre répondant à un véritable besoin. «*C'est quelque chose d'assez énorme de voir des papis de 70 ans arriver pour défricher des parcelles. C'était pas le profil type du squatteur!* sourit Henri. *Des personnes migrantes, des étudiant.es, ça a permis des rencontres, une mixité qu'on lit d'habitude sur les plaquettes de propagande des différentes collectivités et qu'ici nous avons l'impression de toucher un peu plus du doigt.*»

Une ferme sans contrat, sans subventions, sans salarié.es

Dans le même mouvement, les occupant.es annoncent l'annexion d'un nouveau pan de la friche afin d'imaginer quelque chose de plus ambitieux: une ferme maraîchère. «*On avait annoncé qu'on allait*





s'étendre, qu'on allait ouvrir un nouvel espace. La municipalité a envoyé des pelleuses pour creuser des trous de plusieurs mètres de diamètre, afin de rendre les terres inutilisables. J'imagine que l'ampleur du saccage était pensée pour nous décourager, mais c'est l'inverse qui s'est produit: cette attaque a renforcé la détermination à s'installer, et on a patiemment rebouché les trous», se rappelle Henri. Cette ferme se veut hors institution, hors circuit commercial. Un «véritable ovni» de 2 hectares cultivés par une équipe travaillant sans salaire. Les tâches sont réparties sur toute la semaine afin de dégager du temps pour d'autres activités. «La non-professionnalisation est une caractéristique notable des activités de la friche en général», lit-on dans l'édition du cinquième numéro de leur petit journal, *Le Génie du lieu*. Le collectif, appelé le Jardin des maraîchers, est ouvert à toutes et à tous: on peut filer un coup de main lors de chantiers collectifs aux champs, ou même rejoindre la petite équipe qui s'occupe véritablement des cultures, à condition de s'engager sérieusement sur une saison complète. Les légumes récoltés permettent de nourrir les habitant.es du quartier toute l'année ainsi que des dizaines de familles qui viennent s'approvisionner lors du marché hebdomadaire à prix libre (voir page 36).

Un autre rapport à la ville

Mais, depuis ses origines, le quartier libre des Lentillères se construit aussi au-delà de la question agricole. «Dès le départ, on ne voulait pas seulement cultiver la terre mais créer beaucoup de convivialité, recréer du lien social, soutenir d'autres luttes, reprend Corinne.

Pour élaborer un autre rapport à la ville.» La grange accueille donc des fêtes, des discussions, des projections-débats. Un autre lieu, le Snack-friche, jolie cabane de 40 mètres carrés, a été construit, uniquement avec des matériaux de récupération, pour servir d'espace collectif. Deux grands week-ends «portes ouvertes» sont organisés chaque année, au printemps et à l'automne, à la fin de la saison maraîchère. Enfin, cet espace est aussi pensé en solidarité avec d'autres combats: la lutte de la Zad ou celle contre le Center Parcs de Roybon, mais aussi celle des migrants avec, par exemple, l'ouverture de squats pour répondre à des besoins immédiats de logement.

Un travail de diffusion et de communication dans la ville a fait grandir les sympathies. L'agenda culturel et militant des Lentillères s'est imposé au fil des ans dans l'agglomération dijonnaise. Un comité de soutien s'est mis en place, composé de gens d'Alternatiba, d'Attac, etc. Ce tissage de liens permet de se sentir soutenu lors des mobilisations pour la sauvegarde du lieu, comme lorsque 600 personnes ont défilé dans la ville le 8 mars 2014: «Hors mouvement social, il n'y a aucune force politique qui peut réunir autant de monde dans la rue», note Henri.

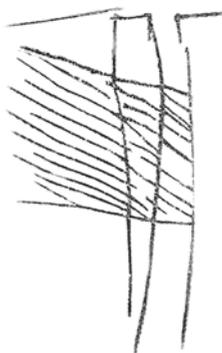
Ce tissage de liens permet de se sentir soutenus lors des mobilisations pour la sauvegarde du lieu

La municipalité PS (alliée à EELV) est désormais contrainte de prendre en compte la force politique née des Lentillères: elle ne s'attendait pas à un soutien si large de la part des Dijonnais. «Il y a un directeur technique qui m'a dit: "C'est plus possible, j'ai des gens à loger, il faut construire l'éco-quartier", se rappelle Henri. On a dit: "Ok, on veut bien dialoguer, mais collectivement." Cela ne leur va pas, la municipalité préférerait passer par des contacts individuels avec les personnes du collectif qu'elle juge plus influençables.» Le maire François Rebsamen a été interpellé par une radio locale sur la contradiction entre sa prétention à faire de Dijon une «référence écologique» et sa volonté de bétonner le quartier des Lentillères. L'édile a répondu qu'il réfléchissait à protéger ces terres, mais en y installant un véritable maraîcher et non en les abandonnant à «des gens qui grattent la terre deux fois par semaine», résume Henri. Si la Ville semble intégrer l'absurdité de l'urbanisation totale du terrain, elle montre ainsi qu'elle rejette radicalement ce qui s'élabore aux Lentillères: les décisions collectives, l'autogestion, l'activité plutôt que le salariat.

Du côté du projet porté par les autorités, la déclaration d'utilité publique de l'écoquartier a été validée, la phase d'expropriation est menée par la société d'économie mixte SEMAAD, rattachée au Grand Dijon, et la mairie maîtrise le foncier. Mais l'absence de tentative d'expulsion contre l'occupation du terrain permet de continuer la lutte et même d'imaginer une victoire: l'abandon du projet d'écoquartier.

Des questions d'aménageurs?

Le quartier libre des Lentillères a construit son succès sur un savant mélange de construction collective et d'initiatives individuelles. Longtemps, personne n'a demandé l'autorisation à personne avant d'y installer son petit potager ou sa cabane. L'attention des uns envers les autres et le souci de régler au fur et à mesure les problèmes de cohabitation ont montré qu'il était possible de créer une vie commune sur place, sans institution décidant d'en haut. Au bout de bientôt sept ans, Henri et Yohanne racontent les nouvelles questions qui se posent: «*On veut gérer nous-mêmes notre quartier, sans urbanistes ni architectes venu.es de Paris. Nous savons que ce n'est pas facile. Au départ, on pensait qu'on avait trop de place, on se disait qu'il n'y aurait pas assez de monde pour investir la friche. Aujourd'hui, c'est la problématique inverse: face aux arrivant.es,*



LES TANNERIES

Sur le terrain du projet d'écoquartier se trouvait également l'historique espace autogéré des Tanneries, occupé depuis 1998. Haut lieu de la scène punk et anarchiste, ces anciens abattoirs furent l'un des rares espaces de la ville marqués par d'autres manières de vivre, de penser et de faire de la politique. Un vrai caillou dans la chaussure de la mairie, qui a été obligée d'offrir aux squatteuses et squatteurs un nouveau bâtiment: les Tanneries II, 900 mètres carrés entièrement rénovés qui bénéficient d'un bail renouvelable de douze ans. C'est à cette condition que les Tanneries I ont pu être démolies pour laisser place au chantier d'écoquartier. C'était sans compter sur l'occupation de toute la zone alentour...

Ces nouveaux usagers n'avaient parfois jamais pensé qu'ils soutiendraient une action illégale

il faut réfléchir à la répartition de l'usage des terrains, entre l'agricole et la densification humaine. Beaucoup de gens sont venus pour trouver un refuge, habiter là sans payer de loyer, car c'est trop cher sans un travail salarié. Mais avec le nombre croissant d'habitant.es, on commence à réfléchir aux questions d'assainissement pour anticiper les problèmes qui pourraient arriver. Et ceux qui sont arrivés.es les premiers veulent garder des espaces cultivés, voire en friche. Ils ne veulent pas avoir trop de voisin.es! Cela donne un effet "pionnier" auquel il faut réfléchir.

On se demande quels espaces on urbanise. On se retrouve avec des questions d'aménageurs! Aujourd'hui, il faut s'inscrire sur liste d'attente pour obtenir une parcelle. Mais c'est aussi un commun qui se crée, alors c'est normal de poser des règles collectives, des lieux de débat, de décision.» ■

La question se corse quand il s'agit de définir ce qu'il serait bon de faire sur les terres arrachées à l'agro-business.

Agriculture industrielle, agrobusiness, accaparement capitaliste... Les mots ne manquent pas pour désigner l'ennemi de celles et ceux qui se retrouvent dans les mouvements de réappropriation de la terre. Des complicités se nouent parfois ici ou là avec un chef d'exploitation affilié à la FNSEA (comme à Bure où même la monoculture céréalière trouve à se défendre contre le projet de poubelle nucléaire), mais ces rares alliances laissent de côté (pour un temps) l'idée d'une vision commune de la production alimentaire. Règne des produits phytosanitaires toxiques et des intrants provoquant l'épuisement des sols, disparition des paysan.nes au profit d'une robotisation totale, production pensée pour le marché mondial, loin de la souveraineté alimentaire: le modèle de la « ferme France » va dans le mur, c'est une évidence partagée – d'Alternatiba à celles et ceux qui squattent des fermes, en passant par Terre de Liens et la Confédération paysanne. Les hommes et les femmes qui continuent de faire tourner cette folle machine sont souvent

surendetté.es et courent, de subvention en subvention, après une rémunération confortable qu'elles et ils n'obtiennent presque jamais: le revenu médian des agriculteurs et agricultrices de moyennes et grandes exploitations plafonne à 1600 euros mensuels¹.

Quelle place pour les collectifs agricoles ?

Il s'agit alors de se demander quelle structure sociale est désirable – et là l'évidence est moins partagée. Le refus du système productiviste peut par exemple aller de pair avec une remise en cause du modèle de l'exploitation familiale. Le système agricole français reste marqué par celui-ci, avec un homme, chef d'exploitation, à sa tête et une femme à ses côtés. Ces dernières années, ce schéma perd de sa récurrence au profit d'une individualisation de l'activité: de plus en plus souvent, quelqu'un.e dirige la ferme et emploie éventuellement des salarié.es agricoles. Quand il ou elle a un.e conjoint.e, le mari ou l'épouse exerce désormais fréquemment une autre profession.

De nombreuses tentatives mettent la barre de l'autre côté: ni exploitation individuelle ni économie de couple, mais dynamique collective. Cinq, six, dix personnes, certaines avec un statut agricole et d'autres non, forment alors un

projet commun. L'idée est souvent de cultiver la terre sans pour autant s'épuiser à la tâche, et que chacun.e puisse mener d'autres activités. S'ils incarnent la norme sur les terres squattées comme à Notre-Dame-des-Landes, Dijon ou Bure, ces projets ont bien du mal à passer la barrière des institutions agricoles quand il y a tentative de cultiver légalement des parcelles. Les Safer ou les commissions départementales d'orientation agricole (CDOA) voient le plus

Comment

souvent ces velléités d'un mauvais œil. Même du côté d'une institution alternative comme Terre de Liens, la partie est loin d'être gagnée. « Parmi les fermes Terre de Liens, il y a à peu près dix fois plus de collectifs que dans la moyenne nationale », raconte Freddy Le Saux, président de l'association. Mais l'ouverture est vite modérée. « On est très prudent.es face aux collectifs. Certains d'entre eux ont une action agricole et une action culturelle, on n'a rien contre. Mais il faut quand même que la partie agricole soit gérée et ne soit pas de la récréation. On ne peut pas se permettre de confier des terres agricoles "pour faire mumuse". »

CONTRO-



Produire plus pour se passer définitivement des supermarchés

Pour pousser le plus loin possible l'autonomie face aux banques, aux labels et aux politiques agricoles, certain.es font en effet le choix de ne pas miser sur la commercialisation pour tirer des revenus de leur activité. Et assument une faible productivité, assez loin des standards de l'« agriculture pay-sanne » la plus répandue. Un choix qui n'est clairement pas

travailler la terre ?

encouragé par le président de Terre de Liens : « On ne peut pas assumer ça, qu'une terre confiée à quelqu'un soit là pour faire de la survie, ou de vivre avec des capitaux anciens dus à des professions qui le permettaient et à des RSA, c'est pas sérieux, quoi. On ne peut pas accueillir tous types de projets. » La question, profondément politique, se décline sur plusieurs plans. Est-il souhaitable que des projets se revendiquant d'une certaine autonomie dépendent de l'héritage familial, des allocations chômage ou des minima sociaux ? Ne serait-il pas préférable de construire une autonomie vis-à-vis de l'État, appuyée sur des échanges marchands, la production agricole étant alors valorisée par les « consommateurs citoyens » qui l'achètent ? Or même

cette agriculture-là reste en partie subventionnée : les aides de la Politique agricole commune (PAC) valent-elles mieux que le RSA ?

Le second enjeu concerne l'autonomie alimentaire des territoires. Sachant que les villes dépendent aujourd'hui massivement de la grande distribution alimentaire et que les terres agricoles sont rares, est-il raisonnable de laisser des terres sous-valorisées, permettant à quelques-un.es de se nourrir et de vivre bien, mais abandonnant le reste de la population au règne des supermarchés ?

Les fermes ne générant aucun revenu ne sont pas nécessairement coupées du monde pour autant. Parfois, d'autres collectifs en lutte, venus de villes plus ou moins voisines, viennent régulièrement travailler aux champs et ramènent des légumes chez eux, le tout sans aucun cadre monétaire ni contractuel. À d'autres moments, des légumes peuvent être acheminés sans contrepartie, pour nourrir un groupe de migrant.es ou un piquet de grève. En miroir, les personnes cultivant des terres squattées sont inscrites dans des réseaux leur permettant de vivre avec peu d'argent : un.e voisin.e amène du pain de la veille récupéré à la boulangerie, un groupe de musique vient faire un concert gratuit à la ferme, des camarades participent aux chantiers de charpente pour améliorer le bâti. C'est une forme d'économie de la gratuité qui peut s'instaurer autour de terres

1. Résultat courant avant impôt (RCAD) par unité de travail annuel non salarié (UTANS) ramené au revenu mensuel. « Les résultats économiques des exploitations agricoles en 2014 », Commission des comptes de l'agriculture de la nation, 15 décembre 2015, agreste.agriculture.gouv.fr.

2. Qui compte parmi celles et ceux qui ont organisé les Rencontres des luttes foncières de novembre 2016.

cultivées sans « projet sérieux » de commercialisation. Des formes de vie qui se dessinent où plus personne ne produit de valeur monétaire, mais où les différents besoins (se nourrir, se loger, se cultiver...) sont assumés collectivement.

Mieux vaut une tesse en brique que bétonnée

Gaël Louesdon², de Terre de Liens Normandie, cherche à dépasser la question du type de culture à soutenir face à l'agrobusiness et tient une position minoritaire au sein de son mouvement, centrée sur la sauvegarde des terres contre leur exploitation industrielle. « Y a-t-il un moyen de protéger la terre qui soit meilleur que l'autre ? Non. Je vois Terre de Liens comme une organisation ayant vocation à permettre des expériences socio-économiques agricoles et alimentaires. Il faut inventer une économie solidaire qui permette d'accompagner celles et ceux qui produisent peu mais bien (y compris dans la limite de leurs seuls besoins alimentaires), sans mettre en danger l'ensemble de l'équilibre économique et la centaine de fermes Terre de Liens. » ■

« Reprendre le temps volé par le travail »

TROIS QUESTIONS À YANNICK SENCÉBÉ

Yannick Sencébé a sur la tête plusieurs casquettes, et c'est inconfortable, dit-elle. Militante à Attac à partir de 2001, elle a participé à l'occupation des premières friches du quartier des Lentillères en 2010 et y jardine depuis. À AgroSup Dijon, elle « déforme » des ingénieurs en enseignant la sociologie rurale et l'approche territoriale du développement. Membre de la Fondation Terre de Liens, la chercheuse aux bottes crottées lance ici quelques éléments de réflexion.

Qu'entends-tu par « empaysonnement des luttes urbaines », cette expression que tu as utilisée à Rouen lors des Rencontres des luttes foncières ?

Ce qui m'amuse c'est qu'on parle de la fin du paysan à chaque nouvelle génération mais que sa figure ne meurt finalement pas ! Certes, elle continue d'être vue comme dépassée, archaïque, et en même temps elle se renouvelle. Aujourd'hui, la paysannerie comme mode de vie, celle d'avant l'industrialisation agricole, façonnée autour de l'enracinement, de l'interconnaissance, de l'autonomie, séduit une nouvelle génération de militant.es urbain.es. Ce sont des personnes qui ne sont pas fils ou filles de paysan.nes, qui ont été élevées à la ville et se retrouvent à cultiver parce qu'elles veulent défendre la terre, par écologie, par anticapitalisme. Elles articulent ainsi critique sociale et critique agricole. L'habiter, l'enracinement deviennent des choses subversives, alors que dans les années 1970 l'« homme nouveau » était déraciné,



De nombreux échanges se sont développés avec les paysan.nes des alentours: stages en permaculture, semis chez des maraîchers professionnels, aides chez des paysan.nes et venue annuelle d'un éleveur bio acheminant 12 tonnes de fumier en tracteur après une heure et demie de route. Les mots sont importants aussi: les jeunes maraîchers, en plein cœur de la ville, se sont identifiés à des «paysans sans terre», pour se faire une place dans l'histoire globale des luttes paysannes et des révoltes agraires.

Ils et elles ne ressemblent pas non plus tout à fait aux paysan.nes qui passent leur temps à travailler et n'ont pas le temps pour autre chose...

C'est la force de ces mouvements de squat de terres, dont l'une des pratiques fondamentales est l'inversion de leur rapport au temps. Dans une société comme la nôtre, c'est révolutionnaire. Ils et elles reprennent le temps «volé par le travail» et l'utilisent pour s'alimenter, se rencontrer. C'est l'inverse de ce que nous propose le capitalisme: «Ne vous faites pas chier avec l'alimentation, tout est prêt. Mais soyez rentables.» Il s'agit de défaire la hiérarchie du temps, ce qui suppose d'être en collectif, de se partager les tâches, de les faire ensemble. De faire soi-même. ■

disponible pour la révolution, ici ou ailleurs. Aujourd'hui, il y a dans de nombreuses luttes d'émancipation la préoccupation d'habiter le territoire, de s'y investir sur le long terme, et ainsi de défendre des lieux contre cet ordre qui veut nous «mettre à disposition», où la mobilité devient la qualité requise à la bonne marche de la croissance.

Quelle est la part de pratiques concrètes et celle du symbole dans cet engouement pour l'univers paysan ?

Une jeune génération se réapproprie des savoirs, tisse des liens avec des agriculteurs. Le potager collectif du quartier des Lentillères a d'abord été un lieu d'expérimentation et d'apprentissage. Depuis, certains jardiniers ont mûri un projet professionnel d'installation agricole.

Pour aller plus loin :

- «Empaysannement de luttes urbaines: quand la défense de la terre nourricière s'invite au cœur des villes. L'exemple du potager collectif des Lentillères», *Pour*, n° 220, dossier «Le foncier agricole: lieu de tensions et bien commun», décembre 2013, pp. 327-336.
- «Appartenir à un lieu qui ne vous appartient pas. L'expérience du quartier libre des Lentillères à Dijon», dans Gérard Peylet et Hélène Saule-Sorbé (dir.), *L'Appartenir en question. Ce territoire que j'ai choisi*, Pessac, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2015, pp. 27-40.

Espaces de production agricole disséminés de par le monde, immenses zones logistiques aux abords des grandes villes, magasins franchisés emplis de caisses électroniques: le chemin de la nourriture est aujourd'hui semé de non-lieux. Des endroits où le « client », soi-disant roi, ne laisse de place ni au « voisin », ni au « camarade », ni au « citoyen ». La persistance des marchés de plein air est une résistance à cette disparition des lieux de sociabilité, mais ils sont aujourd'hui pleins de produits sans histoire, qui ne transportent avec eux que leur prix. Depuis les années 2000, les « marchés paysans » se développent et amènent de nouveau celles et ceux qui produisent et celles et ceux qui mangent au même endroit. On se salue, on se reconnaît, le producteur est au contact d'une population heureuse de redonner du sens à ses achats: c'est déjà mieux que le supermarché.

Au sein des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap), l'espace produit est différent: une fois par semaine, la distribution est organisée dans le recoin d'un commerce, d'un bar ou d'une salle municipale. Les « client.es », n'ayant plus de choix à faire ni de prix à comparer puisqu'ils ont signé un contrat pour une période donnée, deviennent

Espaces de complexités contre le désert des supermarchés

des « adhérent.es », des « bénévoles », parfois même des « amapien.nes ».

Le maraîcher ou la maraîchère a le temps de discuter, d'échanger sur l'état de la récolte, le traitement naturel de telle maladie ou les conditions météo. Autour d'un verre, on évoque même la solidarité avec un camp de migrant.es ou le dernier article polémique dans le quotidien local. Le choix de soutenir une.e paysan.ne installé.e à proximité et de manger des légumes de saison est le point commun à partir duquel les amapien.nes se retrouvent. Une forme de communauté *light*, chacun.e rentrant généralement chez soi après l'apéro pris ensemble. Demain, il faudra retourner au boulot. Les Amap réunissent des gens aux pratiques et aux convictions politiques très différentes, mais ne cherchent pas à devenir des cadres d'action collective revendicative.

Nourrir la lutte: c'est justement ce que cherchent des lieux comme la Zad de Notre-Dame-des-Landes et le quartier libre des Lentillères à Dijon. Les multiples productions de

Puissances du marché

ce dernier y sont distribuées une fois par semaine. Celles et ceux qui viennent proposer le fruit de leurs productions agricoles ne cherchent pas de rémunération, mais des complices pour continuer à inventer de nouvelles formes de vie et approfondir les solidarités. « *Chaque personne donne ce qu'elle peut, ce qu'elle veut, c'est ce qu'on appelle le "prix libre". Ce fonctionnement permet plus de mélange, raconte Robert des Lentillères. On voit des personnes solidaires de notre projet mais aussi les habitant.es du foyer d'hébergement social, des migrant.es, des étudiant.es, des personnes précaires.* » Il explique le rôle stratégique qu'a joué cette initiative sur la zone: c'est en ayant leur propre marché que les Lentillères sont réellement devenues un « quartier ». À Bruxelles, la Zad du Keelbeek propose même un « No marché » où elle vend à prix libre de la récup' de légumes produits par d'autres, industries alimentaires comprises. Un lieu de redistribution et de rencontres, qui donne du souffle à la résistance, mais où la production directe de fruits et légumes est de nouveau absente. ■

**Les maraîchers des pays
environnants viennent
à l'aide des vignerons en leur
distribuant gratuitement les
légumes de leurs terres. Deux
villages refusent de payer
l'impôt. Les femmes sont à la
tête de chaque manifestation.**

**Le gouvernement Clemenceau
voulait la bataille, on lui
rendait coup pour coup.**

Anonyme, voix off du film *La Révolte des gueux*,
réalisé par Raymond Lamy en 1949 en hommage au
mouvement des vignerons du Sud-Ouest en 1907.

Gagner Histoire de une bataille, la Ferme des Bouillons, perdre à la lisière la terre de Rouen

Victoire ou défaite ?
C'est la question posée par
l'histoire de la lutte des
Bouillons, près de Rouen,
où une mobilisation a permis
de sauver le statut agricole
de terres promises
à l'urbanisation, mais a aussi
vu l'extrême droite locale
se grimer en agriculteurs
pour s'en emparer et
ne jamais les cultiver.

Philippe Vue a le sens du mystère. « Je vais vous raconter une histoire positive, commence-t-il. À Nantes, on ne sait pas si la Zad pourra être sauvée. Nous, on a réussi à sauver les lieux. Vous allez voir comment parce qu'on n'est plus dans les lieux! » C'est un lieu qui a du potentiel, comme on dit. Situé à la lisière de la ville, sur le plateau de Mont-Saint-Aignan, l'ancienne ferme pour laquelle il s'est battu – et se bat encore – s'étend sur 4 hectares (dont 2 de surface agricole utile), et comprend huit bâtiments et trois maisons, pour certaines datant du XVIII^e siècle. En janvier 2012, Immochan, filiale immobilière du groupe Auchan, rachète l'endroit pour 700 000 euros. La majorité en place (PS) n'exerce pas son droit de préemption. Sept mois après l'achat, Auchan obtient du maire un permis de démolir. « Pour éviter les problèmes de squat », justifie l'édile, contre l'avis de ses services. Craignant la construction d'un centre commercial, des élus s'alarment. Les Verts avaient déjà voté contre le plan local d'urbanisme (PLU) de 2006, qui avait transformé le terrain en « zone à urbaniser ». Philippe, militant local célèbre à l'époque pour avoir réussi à sauver un autre terrain contre l'urbanisation, entre dans la bataille : « Nous n'apprenons que fin octobre la délivrance du permis de démolir. Impossible d'intervenir par la voie légale : les deux mois de recours sont dépassés. »

Occuper comme à la Zad

Galvanisé.es par la manifestation victorieuse de réoccupation qui s'est tenue un mois plus tôt à Notre-Dame-des-Landes, les activistes choisissent une double stratégie: reprendre le terrain, sans autorisation, pour faire de la ferme un lieu public de luttes et de festivités. Défendre devant les pouvoirs publics une modification rapide du PLU afin de rétablir le statut de zone naturelle du site et relancer l'activité agricole. Les réseaux militants, associatifs et politiques sont mobilisés: Attac, la Confédération paysanne, les Amis de la Conf'. «*On a trouvé quelques jeunes pour occuper la ferme et c'était bon*», se rappelle Philippe. L'occupation débute le 6 décembre, l'Association de protection de la ferme des Bouillons (APFB) est créée dans la foulée. En quelques jours, l'association compte plus de 100 adhérent.es.

L'occupation est rapidement rendue publique: il s'agit de faire venir du monde sur les lieux pour gagner en popularité. Des portes ouvertes sont aussitôt organisées. Philippe rigole: «*Moi l'premier, je la connaissais pas cette ferme!*» Chaque semaine, films, débats, scènes ouvertes, concerts, impros se succèdent dans le poulailler reconverti en salle de spectacle. Une véritable vie s'installe, celle des habitant.es et des personnes qui proposent et fréquentent les activités de la ferme.

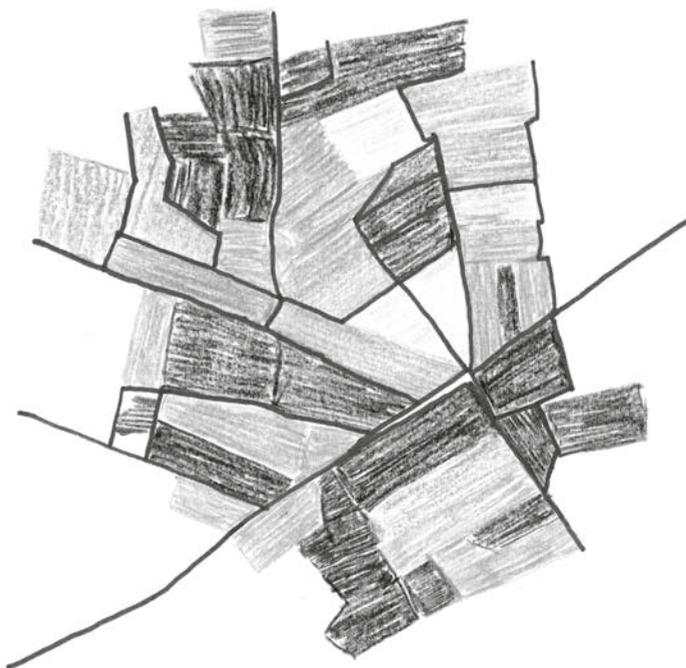
Le 17 avril 2013, des huissiers viennent prononcer le commandement de quitter les lieux sous vingt-quatre heures, mais la mobilisation semble avoir raison de la loi: l'arrêté d'expulsion n'est finalement pas exécuté par le préfet. Le 20 avril, l'événement «*Semons contre l'expulsion*» réunit plus de 300 personnes. Cent kilos de pommes de terre seront plantés ce jour-là. En septembre, le festival de la Tambouille allie activités culturelles (musique, spectacles), conférences autour des questions agricoles, repas collectifs. 1500 personnes y sont accueillies. À la fin de l'année 2013, l'association élargit ses statuts à «*la mise en valeur de la ferme en qualité d'exploitant agricole*»: il s'agit maintenant de renforcer l'objectif nourricier du lieu.

Les services municipaux transmettent de fausses informations aux opposant.es sur le document d'urbanisme

L'année 2013 sera aussi celle d'un bras de fer entre experts autour du PLU, opposant la mairie et l'association, qui fait appel à un urbaniste et à un avocat spécialisé. En effet, l'APFB découvre qu'une modification du document d'urbanisme est possible sous six mois, malgré les fausses informations transmises par les services municipaux. Des lettres développant les différents arguments justifiant de reclasser la ferme en zone naturelle protégée (ZNP) sont envoyées en juillet 2013 aux quatre groupes politiques de la ville. Ils y répondent favorablement, et la majorité PS n'a plus d'autre choix que d'accepter de réviser le PLU. Après une enquête publique d'un mois à l'automne, le commissaire-enquêteur reconnaît le bien-fondé du passage du site en ZNP. Plus d'un an après le début de l'occupation de la ferme, le 23 janvier 2014, la modification est votée en conseil municipal. Le permis de démolir devient alors illégal.

Des champs, pas d'Auchan

À la mi-mai, plus de 300 personnes défilent de Roubaix à Néchin, en Belgique, où plusieurs membres de la famille Mulliez sont exilés fiscaux. «*À l'arrivée, un tracteur dépose symboliquement de la terre sur le bitume, puis des enfants plantent tomates et pommes de terre: ils veulent bétonner nos terres? On cultive sur leur bitume!*», écrivent les militant.es sur le site de l'APFB.



Après cette première victoire, l'association veut maintenant se donner les moyens de racheter la ferme. C'est avec l'aide de Terre de Liens Normandie et de son coordinateur Gaël Louesdon¹ que s'échafaude un plan. L'idée: que la foncière Terre de Liens puisse devenir propriétaire du terrain, grâce à l'investissement d'«actionnaires citoyens». «On a demandé des promesses de rachat à 103 euros la part, explique Philippe. C'était une manière de maintenir le rapport de force politique, de montrer que les gens étaient prêts à racheter la ferme.» En parallèle, Terre de Liens aide l'association à rédiger un projet global pour la ferme, alliant agriculture biologique, circuits courts, formations et ateliers d'éducation populaire. Sans attendre, l'APFB embauche à temps partiel un animateur-maraîcher. Le

1. L'un de celles et ceux qui ont organisé les rencontres des luttes foncières de novembre 2016.

démarrage de l'activité s'accompagne d'une «démonstration de labour en traction animale sur 4000 mètres carrés de terres agricoles et l'implantation d'une serre», poursuit Philippe. La deuxième victoire de l'année prend comme date le 27 juillet, jour où le permis de démolir s'annule car il a dépassé les deux années légales. Dès lors, Auchan ne peut plus ni démolir ni construire.

La ferme des Bouillons devient un lieu incontournable sur l'agglomération de Rouen, l'association allant jusqu'à bénéficier de 1 000 adhérent.es au plus fort de la vague. Mais, en interne, l'usage du lieu, les personnes qui pourraient y habiter, le type d'activités à privilégier sont autant de sujets de débats houleux difficiles à régler. Les terrains d'entente se font rares entre les habitant.es et les membres les plus engagé.es de l'association: les six premiers mois

de 2015 sont une période d'éparpillement, de remise en question, et le nombre de personnes prêtes à s'engager physiquement pour défendre la ferme a tendance à sérieusement baisser.

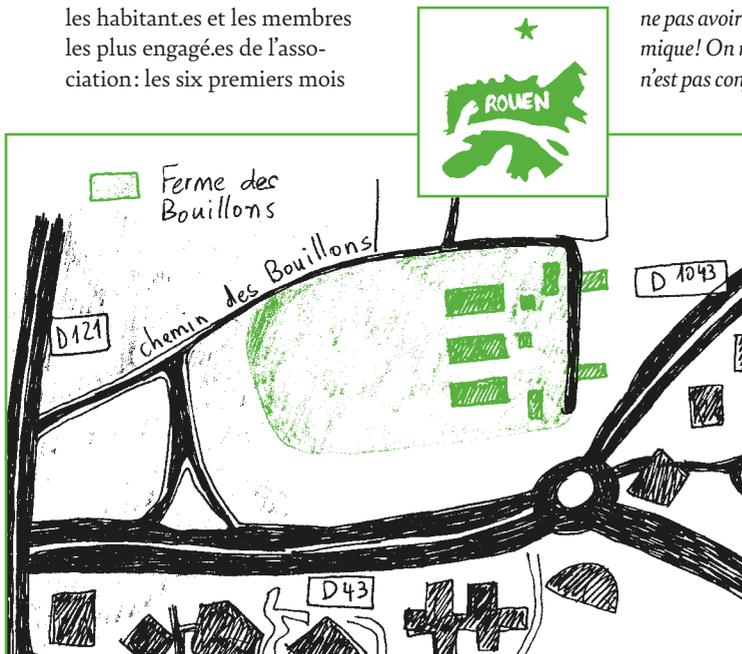
Un grillage et des tranchées

En juillet, c'est la douche froide: un compromis de vente est signé entre Immochan et un «jeune agriculteur» de la SCI In Memoriam, qui rachète pour 150 000 euros la ferme achetée 700 000 par Auchan. La société familiale appartient à trois frères, les Mégard, qui proposent trois axes d'activité: du maraîchage bio en permaculture, des activités ouvertes au public, un marché paysan sur place. «Ils ont recopié notre projet», soupire Philippe. Le projet difficilement préparé entre les activistes résidant ou passant sur la ferme est repris à la va-vite afin de tenter de contrer l'achat par la SCI. Un maraîcher installé depuis six ans, mais bientôt sans terre, se porte candidat, avec le soutien du collectif.

Le 17 août, la Safer confirme dans un communiqué qu'elle n'exercera pas son droit de préemption et qu'elle n'étudiera donc pas le dossier de l'association. Elle annonce l'imposition d'un cahier des charges aux acquéreurs stipulant «le maintien d'une activité agricole pendant au moins vingt-cinq ans». Emmanuel Hiest, président de la Safer Haute-Normandie, se défend dans les pages du journal *Le Monde*: «On nous reproche de ne pas avoir utilisé la préemption, mais c'est une arme atomique! On ne peut y avoir recours que lorsque quelque chose n'est pas conforme légalement. L'acheteur est un jeune qui

2. Martine Valo, «Ferme des Bouillons: après l'expulsion des militants écologistes, un nouveau propriétaire», *Le Monde*, 31/08/2015.

veut s'installer en bio, il est prioritaire, pas de chance pour eux, le dossier est parfait, imparable»². Et pour cause, de l'aveu même de l'un des protagonistes, le projet présenté est un copier-coller d'un célèbre site de permaculture de la région... Sans avoir mis les pieds sur la ferme, le président de la Safer fustige par ailleurs les ancien.nes occupant.es: «Combien ils avaient de poules? Vingt? Ce n'est pas avec une production pareille qu'on va nourrir les gens! Ce qui les intéresse, ce n'est pas l'agriculture, mais d'avoir un endroit pour y faire tout autre chose!» Le choix de s'appuyer sur Terre de Liens et sa solide réputation avec plus de 100 fermes déjà installées n'a pas payé: l'association des Bouillons s'est quand



même vue renvoyée à l'image de « rigolos » ne se pré-occupant pas de production agricole. Pour Frédéric Sultan, consultant à l'initiative du projet multimédia *Remix the Commons*, qui s'est intéressé à l'affaire des Bouillons comme lieu de bataille autour des Communs, « l'étude des propositions des deux parties est précisément le travail de la Safer. Une évaluation des coûts et bénéfiques comparés des projets en concurrence pour la reprise de la ferme, si elle intégrait les coûts et bénéfiques écologiques, sociaux et culturels pour la collectivité (même si certains sont incommensurables), démontrerait à l'évidence que le projet citoyen est bien plus équilibré et offre plus de chances de réussite à la collectivité, aussi bien qu'au futur exploitant maraîcher, que le projet privé, qui, lui, confine les habitant.es dans le rôle de consommateurs passifs. En refusant de jouer son rôle, la Safer est à la fois dans le déni des réalités économiques et dans celui de la démocratie. Tout comme le préfet, en ne la rappelant pas à sa mission³. Pour Gaël Louesdon, « cette lutte est la démonstration d'une gouvernance foncière qui fonctionne à huis clos. Aucune délibération démocratique n'existe pour décider en commun de l'usage de la terre. »

Deux jours après le communiqué de la Safer, l'ordonnance d'expulsion du tribunal de grande instance de Rouen est appliquée: les occupant.es, qui ont décidé d'adopter une posture

3. Frédéric Sultan, « Ferme des Bouillons, la propriété privée ne doit pas avoir le dernier mot! », 23/08/2015, lafermedesbouillons.fr.

« non violente », sont délogés.e par la police. « On est restés.e dans le champ d'en face quelques jours, finit Philippe. Et puis on est parti.es. » Les nouveaux propriétaires, qui s'avèrent être des figures de l'extrême droite locale (l'un d'entre eux a été candidat du parti de Philippe de Villiers aux élections législatives de 2007), prennent aussitôt possession des lieux, font intervenir leur entreprise de paysagistes pour creuser des tranchées, ériger un grillage tout autour de la ferme, et, provocation ultime, plantent une croix catholique et un drapeau français. Histoire de signifier aux « gauchos-écologos-anarcho » l'ampleur des différences qu'il peut y avoir entre des projets pourtant tous les deux agricoles.

L'APFB s'appelle maintenant Bouillons, Terres d'avenir. L'association se structure autour de trois grands objectifs: surveiller le devenir de la ferme des Mégard, qui est loin d'être devenue ce qui

“ Combien ils avaient de poules? Vingt? Ce n'est pas avec une production pareille qu'on va nourrir les gens! ”

avait été promis. « Nous avons récupéré l'acte de vente, ils ont magouillé, un projet immobilier se cache derrière, sans doute pour faire des gîtes ruraux », explique Philippe. Le maraîchage n'a pas démarré. La nouvelle association, bien plus maigre qu'à la belle époque, continue donc le combat et exige la rétrocession à la Safer de la ferme, dont la fonction ne correspond pas au cahier des charges exigé. Elle tente aussi de mettre en place une activité de veille avec Terre de Liens, pour ne pas laisser

d'autres fermes disparaître autour de Rouen. Enfin, elle travaille sur le PLU pour défendre les différentes zones agricoles qui risquent de passer en zone à urbaniser dans les vingt années qui viennent.

L'heure du bilan

Verre à moitié vide ou à moitié plein? La question posée par le bilan de la lutte des Bouillons en recouvre d'autres: la stratégie de la voie légale, misant sur un projet de reprise de la ferme et une résistance non violente, aurait-elle dû être appliquée plus rapidement et plus radicalement? À savoir: penser un projet de reprise dès le départ, en utilisant les codes actuellement admis pour la récupération d'une ferme, pour se donner le temps d'une élaboration collective, alternative et complexe, pour laquelle il fallait garantir un plus large soutien de la part du cercle restreint des acteurs habituels du monde agricole et foncier, formé d'institutions dominantes traditionnellement sourdes à ce genre de proposition. Ou aurait-il fallu envisager une résistance sur le terrain qui aille jusqu'à monter des barricades et tenter d'empêcher physiquement une éventuelle expulsion, en ne se référant pas forcément à la non-violence? Aurait-on pu politiser davantage la dernière manche autour de la lutte contre l'extrême droite? Cette stratégie aurait-elle porté le risque d'être encore plus mal perçue par la Safer et la préfecture? Et comment aurait-il été possible de mieux composer sur les deux terrains, en associant l'approche technicienne du « bon projet » et la défense physique sur le terrain de la ferme des Bouillons? ■

Bâtir une mobilisation citoyenne qui force la porte des lieux de pouvoir ou désertier et s'organiser loin d'eux ?

Il est des pays où certaines zones rurales sont encore très peu administrées, où le cadastre est bien incomplet, où toute terre n'est pas divisée en parcelles, où des champs sont cultivés sans le tampon d'une quelconque institution aux pouvoirs conséquents, voire exorbitants au regard du droit commun. La France en est un contre-exemple: c'est le paradis de la maîtrise étatique de l'espace, du maillage administratif du territoire, impulsé par les Romains puis repris et lentement incrusté dans le sol et les mentalités au moins depuis Charlemagne.

« Déclaration de mise en valeur », « demande d'autorisation d'exploiter », obtention d'une « capacité professionnelle agricole » et autres formalités jalonnent le parcours de celles et ceux qui veulent cultiver la terre. À chaque étape, il faut se conformer aux exigences d'instances diverses: certaines directement étatiques, comme les Directions départementales des territoires (DDT), et beaucoup d'autres héritières de ce qu'on appelle les organismes paritaires (où siègent aussi des représentant.es de la société civile), comme les Comités départementaux d'installation (CDI), Safer et autres tribunaux des baux

ruraux. Les Commissions départementales d'orientation de l'agriculture (CDOA), par exemple, réunissent des membres de la chambre d'agriculture, de la Mutualité sociale agricole, des syndicats considérés comme représentatifs, des associations, mais aussi des banques, ou toute autre personne jugée compétente par le préfet. L'État, allié à « la profession », s'est donc donné les moyens d'avoir une « politique agricole » et ainsi d'influer sur la taille des exploitations, sur le type de cultures et les formes d'exploitation. Cette politique ne va pas sans un partenaire historique, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), dont des représentants irriguent et contrôlent toutes les commissions possibles et imaginables. C'est cet entrelacs de comités, d'élu.es syndicaux, de technicien.nes et de fonctionnaires que celles et ceux qui sont investi.es dans les luttes foncières nomment « les institutions ». Pour la majorité des habitant.es, et même des élu.es locaux, cela forme une entité floue mais tenue serrée par « la profession », qui va du ministre de l'Agriculture au gratte-papier de la chambre agricole, le tout avec un pouvoir bien réel. Un pouvoir certes traversé par des contradictions et de nombreuses luttes internes¹, mais qui s'érige presque systématiquement contre les projets « atypiques » refusant l'intégration à la trop bien nommée « ferme France », moderne, compétitive, au service des puissants chefs de grandes exploitations, des coopératives agricoles géantes et des marchands de pesticides. Ce système est diversement vécu par celles et ceux qui s'y opposent et tentent de prendre en main l'avenir agricole et alimentaire de leurs territoires.

Améliorer les institutions ou s'en défaire ?

Les acteurs, actrices et activistes des luttes foncières voient se côtoyer, parfois s'affronter, des positions politiques qui, pour résumer, se situent sur un axe allant de la tentative d'améliorer les institutions à la volonté de radicalement s'en passer. Ces orientations divergentes témoignent d'un iné-

Comment faire

gal intérêt accordé aux déclarations institutionnelles.

Les désaccords s'énoncent parfois jusque dans la façon même de décrire ces institutions agricoles. C'est aussi une différence de conception théorique de l'État qui s'exprime là.

« Est-ce que je me sens citoyen ? Oui ! s'exclame Freddy Le Saux, président de l'association nationale Terre de Liens. Je refuse d'être identifié comme consommateur. Reprenons possession de nos territoires.

Reprenons notre destin en main. Ce n'est pas à ceux qu'on a élus de nous dire ce qui est bon pour nous. On est grands ! La démocratie représentative telle qu'elle est aujourd'hui, c'est une farce. » Dénoncer le statut passif et consumériste dans lequel nous restons trop souvent cantonné.es ainsi que notre système politique constitue une base capable de réunir sans mal de nombreuses personnes investies dans les luttes foncières. Y accoler le mot « citoyen » fait pourtant grincer des dents une bonne partie

CONTRÔLE

NOUVEAU

d'entre elles. Charlotte, qui vit sur les terres squattées de Notre-Dame-des-Landes, fait remarquer que la citoyenneté est une notion définie par l'État, et qu'elle implique un respect de ses règles, même injustes. Impossible pour elle de s'identifier à une catégorie qu'elle juge « *légaliste et donc excluante* ». Ce débat n'est pas qu'un jeu de mots qu'il suffirait de remplacer pour s'entendre. À travers les choix de langage s'affirment des positions bien différentes face aux institutions.

1. Ces dernières années ont d'ailleurs vu fleurir plusieurs textes législatifs novateurs sur l'agriculture même s'ils n'ont pas fondamentalement changé la donne.

2. Christophe Gueugneau, « Julien Coupat : "La loi Travail est l'affront qui fait monter au front" », *Mediapart*, 13/06/2016.

Du côté de la volonté d'améliorer les institutions

Du côté de la volonté de se passer des institutions

HORIZON À LONG TERME

Mettre en place une politique agricole visant un intérêt général, dotée d'instruments de gestion qui intègrent les citoyen.nes dans les processus de décisions.

Lutter éternellement contre toute centralisation du pouvoir, même démocratique et citoyenne, pour laisser toujours plus de place aux initiatives autogérées.

RÉACTIONS FACE AUX DÉCLARATIONS PUBLIQUES DES INSTITUTIONNELLES

Prendre au sérieux leurs objectifs de bonne gouvernance pour mieux critiquer l'incohérence de leurs actes.

Mépriser leurs déclarations d'intention comme autant d'hypocrisies auxquelles ne sera accordé aucun crédit.

DIAGNOSTIC PORTÉ SUR LES INSTITUTIONS AGRICOLES ACTUELLES

Un « système malade » aux innombrables dysfonctionnements, gangrené par les conflits d'intérêts et incapable de s'ouvrir correctement aux citoyen.nes.

Un système qui fonctionne plutôt bien si on considère ses objectifs réels, tels que le maintien de la maîtrise de l'État sur le territoire, l'entretien d'une agriculture performante sur les marchés mondiaux et la perpétuation de l'hégémonie de la FNSEA dans la représentation des agriculteurs et agricultrices.

CONCEPTION DE L'ÉTAT

C'est l'émanation du peuple. Un outil toujours imparfait sur lequel il faut veiller, le peuple devant en permanence se battre pour en garder le contrôle.

« Une mafia qui a réussi », pour reprendre l'expression de certain.es mis.es en examen de l'affaire de Tarnac⁴. Un appareil dont le peuple doit se méfier plutôt que de chercher à le contrôler.

CONCEPTION DU « CITOYEN »

C'est un mot qui désigne le pilier de la société, qui symbolise celui ou celle qui s'engage pour le bien commun, se préoccupe des affaires de la cité au lieu d'agir en consommateur, en profiteur et exploitateur exclusif du bien commun ou en spectateur. Il doit toujours réclamer sa juste place face à des institutions qui, malgré leurs beaux discours ou des réformes à la marge, tentent de le mettre à l'écart.

C'est un mot qui désigne un acteur trop limité, obéissant vis-à-vis de l'État, qui intervient là où on lui cède la place. Les institutions elles-mêmes le valorisent, ce qui peut suffire à abandonner ce symbole, au profit de figures telles que le ou la « révolté.e », la « personne en lutte », l'« habitant.e ». Les images de l'« assisté.e » ou du « cas-seur », largement stigmatisées par l'État, peuvent même être reprises et revendiquées.

avec les institutions ?

Faire des choix dans la complexité du réel

Des plus légalistes aux plus insoumis.es, tout le monde aux rencontres de Rouen s'accorde sur un scénario : tenter d'instaurer un rapport de force, dialoguer aux moments opportuns pour concrétiser des victoires et savoir claquer la porte quand les institutions se moquent du monde. Les organisations environnementales les plus assidues aux tables de négociations trouvent toujours un moment où elles jugent plus utile de quitter la pièce en donnant de la voix. De l'autre côté, les occupant.es les plus rétifs à tout dialogue savent bien que la victoire peut parfois aussi aller se chercher dans le salon d'une préfecture ou le bureau d'une municipalité, même après des années d'affrontements sauvages. ■

**Les terrains,
bois et eaux qu'ont usurpés
les propriétaires
d'haciendas, les Científicos
ou les caciques,
à l'ombre de la justice vénale,**

**seront repris
immédiatement
par les pueblos
ou les citoyens.**

**Emiliano Zapata,
Plan de Ayala, 25 novembre
1911, publié pendant
la révolution mexicaine.**

Forêt occupée Semer contre la et renaissances poubelle agricoles à Bure, nucléaire dans la Meuse

Sur les terrains
accaparés par
l'industrie atomique,
luttés foncières et luttés
antinucléaires
se mêlent dans la
reprise en main
de quelques hectares
par une joyeuse bande.

Près du village de Bure, entre Troyes et Nancy, l'État prévoit d'implanter un gigantesque centre d'enfouissement de déchets nucléaires. L'histoire, qui se déroule sur plusieurs décennies, montre que les transformations locales de l'agriculture ont rendu possible l'implantation du nucléaire sur place. Elle dévoile aussi la réalité d'une région placée sous administration du nucléaire: débordante de subventions, mais vidée de toute vie commune. Apparaît donc la question qui se pose autant aux luttes foncières qu'aux luttes anti-nucléaires: sur quel territoire voulons-nous vivre? Et avec elle, cette autre interrogation: est-il bien raisonnable de laisser à l'État le soin de l'«aménager»?

Le Centre industriel de stockage géologique, Cigéo en abrégé, est un projet titanesque qui promet d'enfouir, sur 300 kilomètres de galeries et pour un coût estimé à 35 milliards d'euros¹ près de 300 000 colis radioactifs², soit les 4% les plus dangereux de ce qui sort des centrales françaises. Ces déchets resteront radioactifs des centaines de milliers d'années. Pour le moment, ils s'entassent en surface, à Marcoule (Gard), Cadarache (Bouches-du-Rhône) ou dans les piscines de l'usine de la Hague (Manche). Si le stockage est prévu à 500 mètres sous terre, en surface le projet aura tout de même des centaines d'hectares d'emprise: il faudra recevoir et reconditionner les déchets, les stocker un peu à l'air libre pour qu'ils refroidissent avant de les enterrer, mais aussi prévoir des puits de ventilation ainsi que divers bâtiments d'accès et de maintenance. Une large zone devrait également être sanctuarisée pour tenter de garantir que personne n'approche des déchets sans s'en rendre compte, même dans cent mille ans.

La recherche d'un site permettant d'enfouir les déchets démarre dans les années 1980. À Pougne-Hérissou dans les Deux-Sèvres, les habitant.es et les paysan.nes montent sur les tracteurs et obtiennent l'abandon d'un projet similaire³. Pour le

1. Dans un dossier transmis au ministère de l'écologie en octobre 2014, l'Andra estime le coût du projet à environ 34,4 milliards d'euros. L'Autorité de sûreté nucléaire estime que ce chiffre est sous-évalué. En janvier 2016, la ministre de l'écologie Ségolène Royal a quant à elle fixé le coût à 25 milliards d'euros.

2. 240 000 colis de moyenne activité à vie longue, 62 000 colis de haute activité à vie longue et 5 500 colis de combustibles usés non retraités.

Cigéo, trois dossiers d'autorisation d'implantation et d'exploitation sont déposés en 1996: à Bure, Marcoule et La Chapelle-Bâton (Vienne). Mais les vignerons du Gard sortent les fusils et une controverse technique fait capoter le dossier du site de la Vienne: reste Bure, le client idéal. Un village de 90 habitants à cheval sur la Meuse et la Haute-Marne, zone dépeuplée (5 habitants au kilomètre carré) que peu de monde s'aventure à essayer de situer sur une carte.

L'Andra ou la colonisation des terres

Pour séduire les habitants, des subventions massives sont distribuées dans la zone par l'entremise de GIP, groupements d'intérêt public, des fonds émanant des exploitants nucléaires voués à financer toutes sortes d'activités économiques et culturelles. De quoi poser un couvercle préventif sonnante et trébuchant sur toute contestation, en tentant de quadriller au mieux la vie sociale pour que chacun ait une bonne raison de ne pas s'opposer au Cigéo. Après 10 millions de francs en 1995, les GIP proposent aujourd'hui environ 30 millions d'euros par an à chacun des deux départements concernés⁴. «Bure a ainsi obtenu 900000 euros du GIP pour refaire sa salle polyvalente. Pour une commune qui célèbre un mariage tous les cinq ans, c'est fort!», relève Jean-François Bodenreider, du collectif Habitants vigilants⁵. En 1999, un «laboratoire souterrain de recherche géologique» est autorisé. Une première étape qui permet de commencer à s'implanter sans trop effrayer la population, et de vérifier que



Est-il bien raisonnable de laisser à l'État le soin d'«aménager» le territoire?

le sous-sol est apte à accueillir des déchets. Le projet de centre de stockage lui-même est finalement officialisé et validé par la loi du 11 juillet 2016.

Après les GIP, c'est un deuxième outil, encore plus puissant, que va déployer l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra): la constitution de réserves

foncières grâce à ce qu'elle appelle des «négociations à l'amiable». Il s'agit en réalité d'une véritable annexion du système de redistribution foncière locale. Depuis décembre 2007, l'agence engage des acquisitions auprès des propriétaires de terres, d'une part en achetant elle-même des terres agricoles, forestières ou autres, d'autre part par le biais des Safer dans le cadre de conventions qui touchent à leurs missions d'aménagement autre qu'agricole. Elle démarché les agriculteurs pour connaître leur situation, faire des propositions adaptées et garantir des rachats rapides. A été

3. Lire à ce propos la bande dessinée *Village toxique*, de Grégory Jarry et Otto T., éditions FLBLB, 2010.

4. Argent qui a servi entre autres à la création d'une unité de production de biocarburant (à Baleyecourt), à la construction d'un hôtel (Hévillevillers), à la création d'un golf sur la base de loisirs de Madine (Heudicourt), à la restauration de la tour des Anglais (Vaucouleurs), à la construction d'une maison de retraite (Dammarie-sur-Saulx), à la construction d'un centre de secours (Saint-Mihiel).

5. Citation tirée de l'article «Des déchets nucléaires pour l'éternité», Sébastien Bonetti, revue Z n° 6, automne 2012.

CONFLIT D'INTERÊTS

Le 11 juillet 2016, l'Assemblée nationale a adopté la proposition de loi fixant le cadre du projet d'enfouissement des déchets radioactifs de haute et moyenne activité à vie longue dans le Centre industriel de stockage géologique (Cigéo). Après enquête publique, il faudra attendre un décret d'autorisation du pouvoir exécutif pour ouvrir vers 2025 une phase industrielle pilote, qui devrait durer cinq ans. Le 15 juin, le député Christophe Bouillon (PS de Seine-Maritime), président du conseil d'administration de l'Andra, a été désigné rapporteur du projet de loi pour l'Assemblée nationale. Un conflit d'intérêts dénoncé par plusieurs associations antinucléaires.

ainsi constituée une réserve foncière de plus de 3000 hectares, soit cinq à six fois supérieure aux besoins estimés du projet (environ 600 hectares). Une manière pour l'Andra d'avoir la mainmise sur les terres bien au-delà du Cigéo, afin de pouvoir mettre en œuvre diverses mesures de compensation (nouvelles plantations, déplacements d'exploitations agricoles qui gêneraient le projet...).

Une note de synthèse rédigée par les opposant.es décrit les méthodes employées: «Les négociations foncières de l'Andra sont menées depuis les dernières années par un certain Emmanuel Hance, "responsable des activités humaines et de la biodiversité" de l'agence. Les propriétaires et agriculteurs ayant eu affaire à lui préfèrent le terme de "harcèlement" plutôt que de "négociation à l'amiable": appels téléphoniques et visites incessantes, menaces à peine voilées d'expropriation ou de contrôles sur les exploitations en cas de refus. Beaucoup parlent de Hance d'une manière non équivoque, avec un mélange de crainte et de haine: "Vous le connaissez, celui-là? C'est le bon Dieu sur terre, il décide de tout ici..." "C'est pas des méthodes. C'est une honte. C'est la pire chose que j'aie vue dans ma vie!", etc. (...) Toutefois, l'Andra veut aussi apparaître comme arrangeante. Les agriculteurs sont démarchés individuellement et bien souvent des propositions alléchantes, alliées à la menace des contrôles et de l'expropriation, finissent par avoir raison des volontés de résistance. Certain.es d'entre eux se sont par exemple vu proposer des échanges avec des terres de qualité agronomique supérieure (déplacement vers Bar-le-Duc, voire vers la Marne...). D'autres encore ont bénéficié de surfaces de compensation plus grandes que celles rachetées.»

«Ce qui a manqué, c'est une veille afin de dénoncer certaines pratiques. Pendant sept, huit ans, ça c'est passé sans bruit, déplore Pierre, militant sur le terrain depuis l'été 2015. Des associations citoyennes ou même Terre de Liens auraient pu faire ce travail.» Un calcul récemment effectué par les opposant.es au projet révèle que l'Andra achète les terres agricoles quasiment 1500 euros de plus par hectare que leur prix moyen en Meuse et 2600 euros de plus en Haute-Marne, contribuant ainsi à l'augmentation du prix du foncier.

Une pouvelle dans le désert

Les terres qui sont actuellement récupérées par l'Andra sont marquées par l'omniprésence de l'agro-industrie et de la monoculture céréalière.

«C'est à partir d'un désert agricole qu'ils peuvent implanter ce cimetière nucléaire», raconte Gaspard, actif dans la lutte depuis l'été 2015. Un diagnostic développé par un opposant dans la revue *Jef Klak*: «C'est la modernisation et la concentration du secteur agroalimentaire qui a rendu possible l'installation d'une entreprise telle que celle-ci, avec de telles pratiques. Les copains et les copines nous parlent des vieilles traditions de Lorraine ou de Meuse: les gens se réunissaient le soir, des terrains étaient partagés, du matériel collectivisé. C'est l'anéantissement de ces pratiques durant les quarante ou cinquante années ayant précédé l'arrivée de l'Andra qui a préparé le terrain. La disparition des entraides, de cette vie communautaire, a ouvert la voie. Ce n'est pas l'Andra qui est concrètement responsable de ça, mais l'agence vient s'enchâsser dans une logique globale, qui remonte à l'époque où apparaît le nucléaire, marquée par une offensive du capitalisme sur les territoires ruraux et les formes de vie qui y perdurent.»⁶

“C'est à partir d'un désert agricole qu'ils peuvent implanter ce cimetière nucléaire”

Reprendre la terre

Les terres achetées par l'Andra sont bien souvent laissées à disposition de leurs anciens propriétaires pour un temps indéterminé, via des baux précaires. En 2015, l'agence décide de récupérer 300 hectares en mettant fin à certains de ces baux précaires. L'occasion de riposter pour une nouvelle génération d'opposant.es, arrivée dans la foulée d'un camp anticapitaliste organisé sur place durant l'été. Ils commencent par un geste symbolique: celui du semeur. En novembre de la même année, 2 hectares appartenant à l'Andra sont labourés et semés sous les

6. «Il faut avoir créé un désert agricole pour bâtir un cimetière du nucléaire», entretien paru sur jefklak.org

LA MAISON DE LA RÉSISTANCE

Au début des années 2000, quelques associations locales (Bure Stop 55, Habitants vigilants, etc.) contestent le centre d'enfouissement. En 2004, des militant.es venu.es d'ailleurs, formé.es sur d'autres fronts (lutttes anti-THT, anti-aéroport, etc.), fondent l'association Bure zone libre (BZL). Le maire de de la commune leur refuse l'acquisition d'une ferme en ruine. «On a demandé à des amis allemands de se faire passer pour des touristes voulant investir dans le coin et ça a fonctionné, contre 16000 euros», racontent-ils dans le numéro 6 de la revue Z. En dix ans, la ferme est devenue un lieu central de rencontre et d'information.

fenêtres du laboratoire par une dizaine de tracteurs complices, dans un double objectif : défendre l'usage nourricier de ces terres et alerter sur le démarrage des travaux. Deux mois plus tard, les pelleteuses de l'Andra retournent l'humus pour remettre les choses en ordre : la mise en culture ne se fera pas. Les agitateurs passent alors aux choses sérieuses : en avril 2016, ils plantent 500 mètres carrés de pommes de terre sur une zone où devrait être construite une voie ferrée pour acheminer les déchets. À l'automne, ils décident de s'étendre et de cultiver du seigle et du blé panifiables sur 3 hectares. « *La temporalité de la lutte est trop souvent la temporalité de l'urgence*, analyse Gaspard. *Et là on rentre dans une temporalité agricole, qui permet d'envisager le long terme. Où il va falloir tenir jusqu'aux moissons et sortir notre blé panifiable. En 2017, nous allons construire deux fours à pain avec l'Atelier paysan, une coopérative d'autoproduction de machines agricoles. L'objectif, c'est de pouvoir faire du pain qu'on pourra distribuer localement, par exemple à Mandres-en-Barrois.* » Des choses qui permettent d'envisager la réappropriation du territoire avec ses habitant.es, avec des paysan.nes, autour d'une construction de projets concrets. C'est dans cet ancrage dynamique que naît aussi le désir de tenir. « *Il y a des envies chez nous de "s'empaysanner". C'est ça qui est intéressant, de vouloir aller vers l'agriculture et de voir l'agriculture comme un moyen de lutte* », conclut Gaspard.

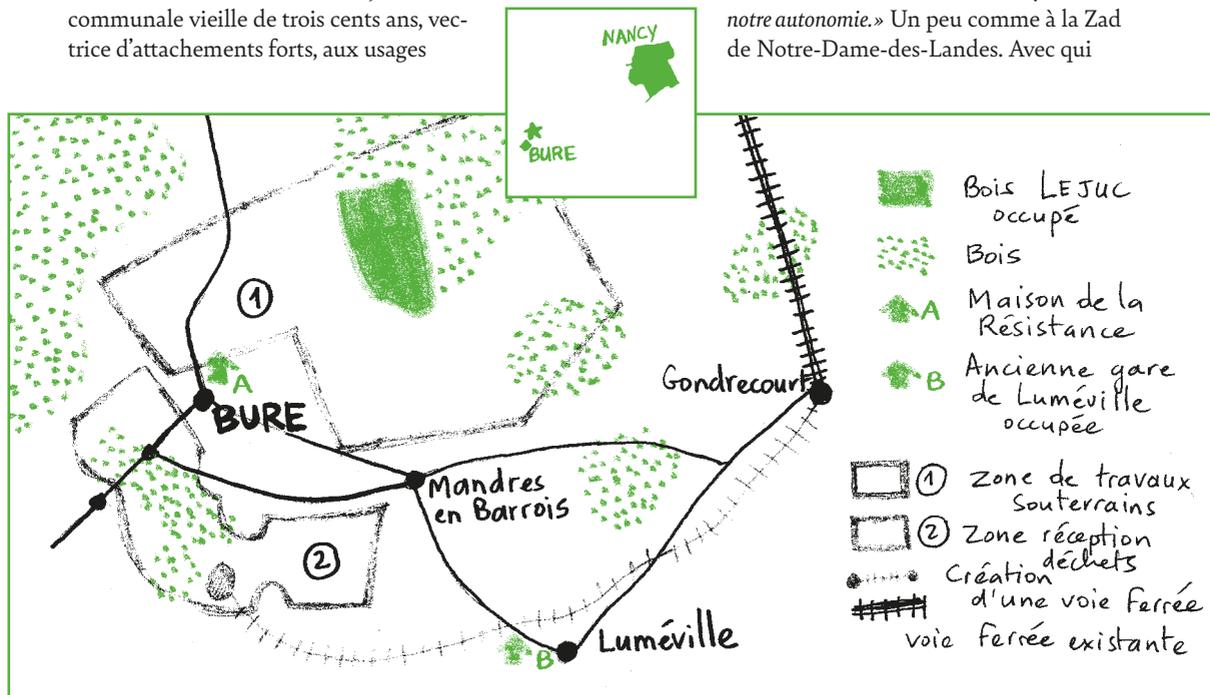
Défendre un commun, le bois Lejuc

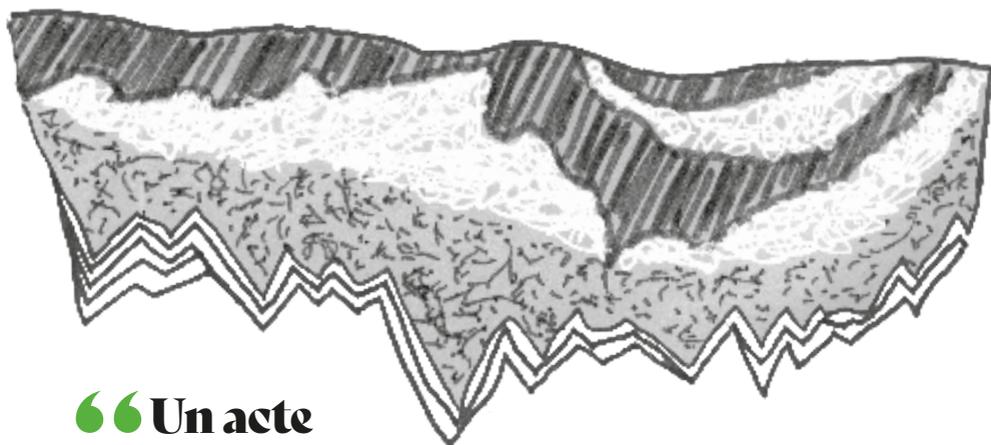
Dans cette même optique de réappropriation du territoire, l'opposition s'est structurée cet été 2016 autour de la défense du bois Lejuc, forêt communale vieille de trois cents ans, vectrice d'attachements forts, aux usages

collectifs multiples – comme les affouages⁷. Alors que l'Andra avait commencé les travaux et la déforestation d'une petite dizaine d'hectares du bois, quelques personnes s'y sont installées. Expulsées le 7 juillet, elles réoccupent quelques jours plus tard avant d'être à nouveau délogées par 150 gendarmes mobiles. Le 14 août, une deuxième manifestation de réoccupation s'ébranle. Près de 500 personnes vont alors abattre le mur de béton construit par l'Andra autour de la forêt et y pénétrer à nouveau. « *Ce qui a marché dans cet acte de sabotage collectif, massif et joyeux, c'est la complémentarité des moyens d'action, envisagés dans une même stratégie* », rappelle Gaspard. D'une part la bataille sur le plan médiatique afin de faire exister le discours contre le Cigéo, d'autre part la bataille juridique, avec le recours contre la déforestation du bois accepté par le tribunal de grande instance de Bar-le-Duc, qui a jugé les travaux illégaux puisque ne disposant pas d'autorisation préfectorale. Et enfin la bataille physique, composée d'actions directes, de blocages, de sabotages.

⁷ L'affouage est la possibilité inscrite dans le Code forestier, qu'a un conseil municipal de réserver une partie des bois de la forêt communale pour l'usage domestique des habitantes. Le mot « affouage » date du XIII^e siècle et vient du verbe d'ancien français « afouer » (« chauffer »).

Aujourd'hui, l'espace de réappropriation s'est étendu. La forêt est toujours habitée par de nombreuses cabanes. Une trentaine de personnes ont décidé d'acheter des maisons pour s'installer au plus près de Bure. Un terrain sert à l'accueil pour le printemps et l'été. Pierre : « *L'agriculture s'intègre là-dedans, non pas comme un travail salarié, mais comme l'un des moyens de notre autonomie.* » Un peu comme à la Zad de Notre-Dame-des-Landes. Avec qui





“ Un acte de sabotage collectif, massif et joyeux ”

il s'agit de tisser des liens de solidarité sans pour autant se retrouver sous la bannière symbolique et politique d'un label «Zad», que les personnes mobilisées à Bure ne veulent pas entretenir: à chaque territoire sa singularité et sa façon de se nommer.

Une fois installé.es, comment ne pas être vu.es comme des envahisseurs? Comment habiter avec celles et ceux qui vivent là depuis toujours? De quelle manière les mondes peuvent-ils se rencontrer? Créer des liens, cela veut aussi dire élaborer une relation qui n'impose pas d'emblée un mode de pensée. Ainsi, les «antinucléaires empaysanné.es» racontent que les producteurs avec lesquels ils s'organisent font tous de l'agriculture conventionnelle. Faut-il refuser le blé non bio d'un voisin agriculteur pour fabriquer le pain? Il apparaît ici préférable de l'utiliser plutôt que d'acheter du blé bio moins local, qui desserrerait du même coup les liens élaborés avec le producteur. Gaspard raconte: «Nous avons aussi transformé en fromage le lait d'un éleveur en conventionnel, qui vend à Lactalis à 26 centimes le

litre. C'était important de venir lui faire goûter son fromage, c'est la première fois qu'il voyait son lait transformé.» En manif, il faut parfois composer avec des cultures éloignées. Un agriculteur opposé au projet a un jour sorti son drapeau des Jeunes Agriculteurs, équivalent de la FNSEA, syndicat agricole majoritaire productiviste. «Des maraîchers bio venus d'un peu plus loin n'ont pas compris, ils nous disaient: "Avec la poubelle nucléaire, mon deuxième ennemi c'est la FNSEA"», dit Gaspard. D'une manière générale, les agriculteurs restent encore trop peu nombreux à se mobiliser sur la question, aussi à cause de l'extraordinaire pression qu'ils subissent. «Ils ont des rendements très faibles et ils font des investissements énormes en s'endettant lourdement, raconte un agricul-

teur engagé contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. On leur donne la MSA sous conditions, la Pac seulement s'ils ferment leur gueule. Je ne vous raconte pas les contrôles de police quand ils sont sur les routes avec leurs machines, s'ils oublient un papier ils ont un PV. Même chez nous on ne subit pas ce genre de pression.» Les politiques de l'aménagement du territoire articulent la gestion quotidienne et la vision à long terme (une politique de subventions/menaces aujourd'hui pour permettre l'implantation sereine du Cigéo demain). Depuis une perspective opposée, partant d'«en bas», il apparaît nécessaire d'apprendre également à jouer sur ces différentes temporalités. Un apprentissage qui passe par la destruction d'un mur en deux jours, le semis de blé à récolter l'année prochaine et la construction d'alliances visant à maintenir le caractère agricole des terres, pourquoi pas pour toujours. ■

QUE FAIRE DES DÉCHETS ?

Les déchets sont déjà là, il faut bien en faire quelque chose! C'est l'argument massue pour discréditer l'opposition au projet Cigéo. Sauf que si le centre d'enfouissement tente de régler la question des déchets existants (qui n'est pas urgente, le stockage en surface fonctionnant pour l'instant), il vise aussi à permettre de stocker ceux qui sont à venir. Cigéo est donc une pièce d'un grand puzzle destiné à permettre la poursuite de la production d'énergie nucléaire, donc de déchets radioactifs à vie si longue qu'on ne sait pas quoi imaginer pour prévenir les générations futures du danger qu'ils leur feront courir (dans... cent mille ans!). L'urgence est donc de s'opposer partout à ce montage empoisonné. Une fois stoppée cette folie, il faudra évidemment stocker les déchets, personne ne le conteste.

Le Larzac restera

Notre terre servira la vie

Des moutons, pas des canons

Jamais nous ne partirons

**La chanson du Larzac,
par Dominique Loquais (1973),
chantée au cours de l'opposition
victorieuse à l'extension
d'un camp militaire**

Tour d'horizon stratégique, de la construction d'un front du foncier à des passerelles traversant les luttes sociales.

« Nous ne sommes ni des mercenaires ni des esclaves : nous ne voulons pas travailler dans un climat de guerre civile, mais dans les meilleures conditions, avec des droits et des garanties collectives. Nous voulons travailler sur des projets dont nous puissions être fiers pour leur utilité sociale et sociétale »¹. Voilà ce que déclaraient en mars 2016 les syndicats CGT de Vinci dans leur premier communiqué commun contre le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Dans les semaines et les mois qui ont suivi, le mouvement contre la loi Travail a été l'occasion pour des habitant.es de la Zad de rejoindre des blocages syndicaux et d'aider à la diffusion des tracts de la CGT. En décembre dernier, de nombreuses sections CGT signent un « Appel du Collectif syndical contre l'aéroport et son monde ». Il affirme la solidarité avec toutes les victimes de la répression du mouvement social, incluant celles et ceux qui sont d'habitude stigmatisé.es comme des « casseurs ». Et va jusqu'à expliquer l'intérêt pour « les travailleurs et les travailleuses » de s'intéresser aux expériences de sortie du travail vécues sur la Zad. Ce cheminement commun et les prises de position auxquelles il a abouti est une richesse inestimable en regard des relations historiquement

très difficiles entre le « mouvement ouvrier » et celles et ceux qui cherchent à s'échapper du travail contraint.

La lutte contre l'aéroport est devenue depuis quelques années l'emblème de la composition, où des personnes venues de tous horizons se rencontrent et tissent des alliances inattendues. Où les désaccords et même le mépris des uns envers les autres s'effacent à la faveur d'une lutte commune. Où un syndicat dénonce le projet de sa propre entreprise, ce qui se produit assez rarement pour être remarqué. Pour autant, la question d'un front commun dépassant la question de l'aéroport pour aller combattre « son monde » reste ouverte, et les différents mouvements qui se croisent une ou deux fois par an à Notre-Dame-des-Landes continuent le plus souvent de faire leur chemin chacun de leur côté le reste du temps.

Les deux facettes des luttes foncières

Le terme de « luttes foncières », par exemple, recouvre en fait deux mouvements relativement distincts : celui des occupations contre les grands projets d'un côté, celui pour la sauvegarde des terres agricoles de l'autre. Ce sont ces deux univers et leurs logiques propres que les rencontres organisées à Rouen en novembre 2016 visaient à faire dialoguer. Les occupations contre les grands projets s'allient d'abord, presque naturellement, à d'autres mouvements d'occupation. D'une part, on y développe le même rapport à l'espace, à l'action politique, à la transgression consciente et assumée de certaines lois. D'autre part, on y retrouve un socle commun de pensée politique autour de la critique écologiste du capitalisme industriel. Certain.es se sont

déjà rencontré.es sur des rassemblements anticapitalistes, d'autres vont simplement organiser des temps de rencontre, du plus discret au plus public, afin d'échanger des savoir-faire, des stratégies, des visions du monde. Ainsi l'occupation des Lentillères a-t-elle été poussée par des militant.es autonomes du squat voisin des Tanneries. Ainsi l'occupation de la zone où doit être construite la maxi-prison de Haren a-t-elle été déclenchée par le

Comment construire

« mouvement des patatistes » venu planter sauvagement des pommes de terre sur le terrain. À Notre-Dame-des-Landes, l'appel lancé lors du festival de l'Acipa en juillet 2016², à réoccuper la zone de Bure après une première expulsion des militant.es contre les déchets nucléaires aura permis l'arrivée de dizaines de personnes en solidarité et la destruction du mur illégalement construit par l'Andra autour de la forêt. Certes, les deux projets ne sont pas identiques : d'un côté un aéroport, de l'autre un centre d'enfouissement de déchets radioactifs. Mais les refus invoqués se rejoignent : le monde de la croissance et de la production industrielle, qui impose le tout-nucléaire et l'explosion du trafic aérien. Avec, pour socle commun d'expression de la contestation de l'espace, des terres à occuper.

CONTRÔLE

NOUS

Parfois, les militant.es réfléchissent à des actions moins offensives afin d'ouvrir des alliances plus larges : profitant de l'existence d'un ennemi commun physiquement identifiable, le groupe Mulliez, la ferme des Bouillons s'est alliée aux autres collectifs « anti-Auchan » en mai 2014. Tous ces collectifs ne sont pas adeptes de l'occupation illégale des terres. Ils se sont rassemblés pour partager ce qui est partageable : dans ce cas-ci, une marche. Le succès de cette mobilisation est un facteur important pour le futur de ces luttes, isolées les unes des autres.

Sur un autre plan stratégique, l'action de Terre de Liens, l'initiative People4Soil et les revendications de la Confédération paysanne se concentrent sur la sauvegarde des

des alliances ?

terres agricoles, qu'elles soient ou non squattées, qu'elles soient la cible d'un grand projet ou de l'urbanisation ordinaire, leur charge symbolique nourrissant un même motif de mobilisation.

D'où la question : comment s'accorder, pour construire un front commun, sur des mots d'ordre, un vocabulaire, des modes d'action qui transcendent et unissent les différences sans les nier ? L'alliance n'est ainsi jamais évidente à réussir quand les cultures de chacun.e sont différentes... (voir page 42)

1. « Nous ne sommes pas des mercenaires », communiqué commun des syndicats CGT de Vinci, 21/03/2016.

2. En juillet 2016, le mot d'ordre du festival annuel de l'Acipa était le suivant : « Notre-Dame-des-Landes – Bure : même combat. »

Priorité au « front du foncier » ou aux alliances urbaines ?

La construction d'un front des luttes foncières n'est pas une priorité si évidente pour tout le monde.

Dans le contexte de crise sociale actuelle, de montée des extrêmes droites, de l'expression libre du racisme structurel, de migrant.es réprimé.es, de casse du droit du travail, est-il si satisfaisant de se concentrer sur la question du foncier ? Quelles convergences plus larges imaginer dès maintenant ?

Comment connecter les luttes autour de la terre avec la question sociale, avec celles et ceux qui subissent le capitalisme de plein fouet dans les villes ? Entre des jeunes racisé.es qui vivent l'humiliation quotidienne et des jeunes Blancs qui détruisent un mur contre le nucléaire ?

Rarement envisagée comme telle l'appropriation de la terre – dans le sens d'un modelage de l'espace par des usages porteurs d'autres vies et sociétés possibles plutôt que d'une envie de « devenir propriétaire »... – est-elle susceptible d'unifier de façon récurrente, dans l'espace et le temps, ce qui ne se perçoit pas comme pouvant l'être ?

Certain.es paysan.nes envoient une partie de leur production aux réfugié.es à Calais. Un geste qui paraît limité mais qui témoigne d'une vision politique où la lutte pour produire ne peut se couper d'autres luttes, ici celle des migrant.es réprimé.es aux quatre coins de l'Europe. En 2016, la répression des mouvements sociaux, de certaines actions d'occupation, a engendré de nouvelles complicités, certes encore ténues.

Le 8 octobre 2016, lors d'un grand rassemblement à Notre-Dame-des-Landes, Amal Bentounsi, sœur d'un homme abattu dans le dos par un policier, était invitée à prendre la parole au nom du collectif Urgence notre police assassine. Sa venue exprimait la volonté stratégique de considérer d'autres combats, comme celui contre les crimes policiers, dont les premières victimes sont les Noirs et les Arabes des quartiers populaires. En février 2017, le travail de liens se poursuivait : des rencontres contre les persécutions policières étaient organisées. Et un appel à participer à la Marche nationale pour la justice et la dignité (à Paris le 19 mars 2017), organisée par des familles de victimes de la police, a été lancé depuis les zones occupées de Bure et de Notre-Dame-des-Landes.

Souhaitez un débouché politique ou craignez la récupération ?

D'alliance en alliance se pose également la question du « débouché politique » des luttes, cette formule qui désigne la perspective d'un parti politique reprenant à son compte les revendications des luttes sociales et devenant suffisamment puissant électoralement pour les faire aboutir. La synergie entre luttes sociales et champ électoral est crainte par beaucoup d'activistes, qui voient dans les partis politiques (quels qu'ils soient) un risque de récupération et de trahison des luttes.

Mais la difficulté à concrétiser des victoires sans passer par les contraintes de la législation amène aussi beaucoup de gens à tenter d'articuler les luttes quotidiennes avec une organisation dépendante des échéances électorales. ■

Manifeste

pour la sauvegarde des terres agricoles

Articuler des oppositions locales à des revendications nationales, c'est le pari périlleux qu'ont tenté des collectifs en lutte à l'occasion de la conférence de l'ONU sur le climat organisée à Paris en 2015.

« Les terres agricoles sont soumises à deux facteurs combinés de détérioration physique :

1. l'artificialisation par bétonnage, goudronnage, compactage et mitage (urbanisation éparpillée) ;
2. l'épuisement des sols : perte de fertilité par surexploitation agricole, érosion, désertification, salinisation, contamination, pollutions diverses.

La réduction croissante des surfaces qui en résulte, ainsi que la baisse de la fertilité des sols ont de graves conséquences à la fois économiques, sociales et écologiques :

- augmentation préoccupante de la dépendance agricole et alimentaire de nombreux pays, du Sud comme du Nord, vis-à-vis des marchés internationaux ;
- baisse de la capacité des sols à stocker le carbone sous forme de matière organique et à lutter contre le réchauffement climatique ;
- augmentation du ruissellement de surface et des phénomènes d'inondation et d'érosion ;
- limitation des infiltrations pluviales, de la régénération des nappes phréatiques et de la filtration naturelle des eaux ;
- perte de biodiversité sauvage, cultivée et élevée ;

Chaque seconde, un potager disparaît

La France est fortement touchée, même si, en apparence, on voit beaucoup de vert, de champs et de forêts entre chaque ville. Dans les faits, l'artificialisation a fait disparaître entre 40 000 et 90 000 hectares de surfaces agricoles par an entre 2000 et 2014¹. Cela équivaut à la surface moyenne d'un département tous les sept ans, à un stade de football toutes les cinq minutes ou un potager de 25 mètres carrés toutes les secondes. À l'échelle mondiale, ce phénomène est encore plus inquiétant, avec près de 20 millions d'hectares artificialisés par an, selon les chiffres officiels de la FAO². Si ce rythme se maintient, 1,5 milliard d'hectares supplémentaire sera urbanisé au cours des cent prochaines années, soit l'équivalent de la totalité des terres arables dont dispose actuellement l'humanité.

1. Rapport de l'Observatoire national de la consommation des espaces agricoles (Oncea) datant du 15 mai 2014.

2. Chiffres communiqués le 6 décembre 2013 par Dominique Arrouays, président de l'Association française pour l'étude du sol (Afes) et expert auprès de la FAO, l'organisation de l'ONU pour l'alimentation

L'exemple québécois

Ce phénomène n'est pas inexorable. Depuis 1978, le Québec a mis en place la loi de zonage agricole et a délimité les zones réservées à l'agriculture de façon durable. Toute diminution de cet espace est depuis soumise à l'autorisation préalable d'une commission indépendante et décisionnelle. La surface agricole du territoire (6,3 millions d'hectares) n'a ainsi pratiquement pas diminué depuis trente-sept ans, ce qui n'a nullement empêché le développement économique et social du Québec.

Depuis 2012, la France a mis en place une mesure analogue dans ses collectivités d'outre-mer, soumises à une très forte artificialisation des terres agricoles. Le taux d'artificialisation des terres agricoles a globalement été divisé par deux en moins de trois ans. Les pays d'Europe du Nord ont également adopté des mesures foncières courageuses et efficaces³. Il n'y a donc aucune fatalité dans ce domaine, et les nations ont clairement le pouvoir d'agir. Concernant la lutte contre l'épuisement des sols, les recherches et les politiques qui ont été mises en place dans différents pays pour y développer l'agroécologie prouvent que celle-ci est une solution viable sur les plans agronomique, économique, social et environnemental. Le précédent rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation a précisé, pour sa part, qu'il s'agissait du seul modèle agricole capable de nourrir à long terme la population humaine.

3. Point de vue exprimé par Frédéric Denhez, auteur du livre *Cessons de ruiner notre sol!*, publié par Flammarion en octobre 2014.

Quatre mesures indispensables

1. Prononcer au plus vite un moratoire national afin de suspendre les projets d'urbanisation ou d'infrastructures en cours sur ces précieux espaces et de repenser l'aménagement du territoire.

2. Renforcer la démocratie locale et les procédures de concertation publique au sein des territoires, à la suite des engagements pris par le président de la République en novembre 2014 et des travaux de la commission du sénateur Alain Richard qui en ont découlé au printemps 2015.

3. Améliorer les pratiques agricoles dans le cadre de la transition agroécologique en cours.

4. Bloquer les processus d'accaparement de terres au Sud comme au Nord, en se dotant d'outils de protection juridique réellement adaptés.



Extraits du « Manifeste pour la sauvegarde des terres agricoles », publié à l'initiative de plusieurs associations paysannes et environnementales françaises. Terre de Liens en est signataire, tout comme le collectif Copain contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes ou encore le Cedra (Collectif contre l'enfouissement des déchets radioactifs), opposé à la poubelle nucléaire de Bure. Texte disponible en intégralité sur reporter.net (16 janvier 2016).

UN MILLION POUR LES SOLS D'EUROPE

Plus de 400 associations se sont regroupées sous la bannière de People4Soil pour lancer, le 12 septembre 2016, une initiative citoyenne européenne (ICE) poussant à la création d'une loi commune de défense des sols, inexistante à ce jour. L'ICE est une forme d'exercice, même modeste, de pouvoir législatif par les citoyen.nes européen.nes : à défaut de pouvoir légiférer directement, ils peuvent contraindre la Commission européenne à inscrire à son

agenda l'étude d'une proposition de directive ayant trait au sujet réclamé. L'initiative n'est prise en compte qu'à condition qu'un million d'Européen.nes se déclarent pour en l'espace de douze mois - en l'occurrence, il est possible de signer en ligne jusqu'au mois de septembre 2017. Dans le cas où le million de signatures authentifiées est atteint, les représentant.es de la Commission rencontrent les organisateurs et organisatrices, qui

ont la possibilité de présenter leur proposition en audition publique au Parlement européen. La Commission se réserve le droit de jeter tout ce travail à la poubelle ou d'en faire quelque chose, mais elle est obligée de donner une réponse publique. Une directive reconnaissant le sol comme étant un bien commun essentiel à la vie permettrait de créer un ensemble de normes cohérentes et contraignantes à l'échelle européenne. www.people4soil.eu

« Patates partout, prisons nulle part »

Une Zad
belge,
contre
l'enfermement

Fin 2016, le projet de plus grosse prison de Belgique a obtenu son permis d'urbanisme pour s'implanter sur un grand espace vert et agricole du nord de Bruxelles, à Haren, à la frontière avec la région flamande. De manière inédite, des forces anticarcérales et écologistes se sont alliées afin de défendre ensemble l'avenir de leur territoire.

« **J**e ne me sens pas bruxelloise mais harennoise », prévient d'emblée Stéphanie. Il ne s'agit pas de confondre, en effet : Haren était une commune indépendante à la périphérie de Bruxelles avant d'être engloutie par l'agrandissement de la capitale dans les années 1920. Aujourd'hui, Haren et le Keelbeek sont noyés sous une marée d'infrastructures (périphérique, lignes ferroviaires, gare de triage, dépôt de bus et de tram, siège de l'Otan, aéroport, etc.). Par le passé, on y cultivait l'asperge et le chicon (que l'on appelle « endive » en France), « l'or blanc de Haren », raconte Stéphanie. « À la fin des années 1990, on allait encore chercher notre lait, on avait nos vaches. Il y avait le champ de maïs, le champ de blé. » La zone est traversée par des sentiers vicinaux, qui composent la rue du Keelbeek, un chemin public très pratique menant à Diegem, un village de Flandre. « Le seul passage piéton pour aller en Flandre, où l'on aime se rendre pour profiter des commerces et du marché. »

C'est par la télévision que les gens du coin apprennent en 2008 que leur commune est choisie pour l'implantation d'une nouvelle prison. On parle alors de 300 à 400 places sur le site déjà urbanisé des usines Wanson. Et c'est par hasard qu'en 2011, les habitant.es apprennent que ce sera une méga-prison, que les autorités nomment « village carcéral », de 1190 places.



Le futur plus grand centre pénitentiaire du pays prétend désengorger les maisons d'arrêt alentour (Saint-Gilles, Forest et Berkendael) grâce à ses cinq prisons, trois pour hommes et deux pour femmes, sa division pour interné.es et son établissement pour jeunes.

Pourquoi voir petit quand on peut faire très grand ? Entre 2008 et 2012, les parcelles qui composent le Keelbeek avaient été rachetées «pour environ 50 millions d'euros» par la Régie des bâtiments, organisme public placé sous l'autorité du ministre de l'Intérieur et chargé de s'occuper des opérations immobilières du secteur public. Tout cela dans la plus grande discrétion.

Les habitant.es apprennent donc finalement que c'est bien le terrain du Keelbeek qui devrait accueillir l'infrastructure. Dix-neuf hectares de friche, plus de 300 arbres, autant de buissons promis aux pelleteuses. C'est à ce moment-là que les Harennois décident de défendre leurs hectares de nature. Le Comité des habitants de Haren entre en lutte. Avec l'association Commission de l'environnement de Bruxelles et environs (CEBE) et surtout Inter-Environnement Bruxelles (IEB), ils tentent de faire classer le terrain : pour tout aménagement sur site classé, une autorisation préalable du gouvernement de la région de Bruxelles-Capitale et l'avis de la Commission royale des monuments et des sites sont requis. Mais le gouvernement refuse de classer la zone. Avec les Ateliers urbains, un dispositif bruxellois qui permet à la population de questionner les transformations de leur ville, ils réalisent un petit film de témoignages, *Prisons des villes, prisons des champs*. Ils travaillent avec d'autres militants écologistes, le réseau Bral pour une ville écologique et durable ou encore l'Atelier de recherche et d'action urbaines (Arau).

Occupation et composition

Le 17 avril 2014, dans le cadre de la journée mondiale des luttes paysannes, le mouvement des patatistes débarque : des militant.es venu.es de différents pays d'Europe, en lutte pour la réappropriation des terres menacées par l'urbanisation, viennent planter des patates sur le Keelbeek. «Les habitants étaient hallucinés, ça a déclenché l'occupation», se rappelle un militant. Durant l'été, lors de la récolte des patates, une poignée d'individus se décide à véritablement occuper le terrain. Une tente, une yourte, une cuisine s'installent. En décembre, la Zad du Keelbeek est déclarée ouverte. Des chèvres et des poules trouvent domicile sur la zone.

En parallèle à ce mouvement d'occupation de terrain, la contestation gagne en force grâce à une alliance de belle composition : le milieu écologiste rencontre le milieu de contestation de l'enfermement, représenté dans la lutte par l'Association syndicale des magistrats, l'Observatoire international des prisons (OIP), la Ligue des droits de l'Homme ou Bruxelles laïque, pas vraiment experts en critique de l'urbanisme mais plutôt en celle de l'état des prisons. Ils rappellent d'ailleurs ce qui deviendra un mantra de la lutte contre la prison de Haren : construire de nouveaux centres pénitentiaires ne résout pas le problème de la surpopulation carcérale, la Cour des comptes et le Comité européen pour la prévention de la torture l'ont déjà montré. «Lutter contre une prison n'est pas d'emblée évident, la plupart des gens pensent que c'est bien d'enfermer celles et ceux qui commettent des délits. Il est plus dur de rallier à cette cause, comparée à celles contre les grandes infrastructures de transport, d'énergie ou les fermes-usines», commente Jérôme. Mais des personnes aux parcours militants

TERRE-EN-VUE

Terre-en-vue est né en 2011 pour faciliter l'accès à la terre en Belgique francophone. L'organisation se compose d'une association, d'une société coopérative et d'une fondation. Les fermiers et fermières sont membres de la coopérative et copropriétaires des terres avec les épargnant.es solidaires. Ils signent une convention d'usage des terres, à très long terme. L'une des initiatives originales de Terre-en-vue est d'avoir mis en place une consultation du voisinage lorsque des parcelles agricoles sont en passe de changer d'usage. En Flandre, Terre-en-vue collabore avec son pendant néerlandophone, *Land-in-zicht*, initié par deux fermiers bio qui ont fait appel à de l'épargne citoyenne à taux zéro pour acheter leur terre. Une fondation a été créée pour acquérir des terres et les mettre à la disposition de paysan.nes pratiquant l'agriculture biologique.

www.terre-en-vue.be

www.land-in-zicht.be

très différents se retrouvent prêtes à apprendre les unes des autres. «Au début, certains disaient: "Je veux pas être associé à ces gens qui illégalement plantent des patates." Et maintenant le même vient te dire: "Désormais, je pense la critique de la prison en termes d'aménagement du territoire." L'apprentissage est incroyable», complète un autre militant. Les magistrat.es habituellement engagé.es dans des batailles pour le droit des prisonnier.ères découvrent l'intérêt de la nature en ville et la notion de souveraineté alimentaire, les habitant.es soucieux.ses de leur environnement déconstruisent l'évidence de l'enfermement.

Le mouvement se structure en mars 2015 au sein de la Plate-Forme pour sortir du désastre carcéral, où écologistes et militant.es contre la prison réfléchissent aux stratégies de lutte et aux «alternatives au projet d'établissement pénitentiaire de Haren¹».

Un projet de «ferme ouverte» a ainsi été transmis au gouvernement et au Parlement bruxellois, sur le modèle d'autres fermes urbaines de la capitale. Treize associations soutiennent l'initiative, qui propose de développer «le maraîchage biologique et les artisans légumiers, les céréales et les artisans boulangers, le petit élevage et les artisans fromagers, le verger et la participation citoyenne, l'éducation, la formation, la réinsertion». En 2015, les porteurs du projet évoquent la possibilité de rémunérer deux maraîchers d'ici à fin 2016 et cinq autres employé.es à terme, sans nécessité de subvention. Selon Laurence Van Belle, de l'association Le Début des haricots, «la ferme ouverte du Keelbeek répond à différents besoins fondamentaux de la capitale et sa population: préserver les espaces verts indispensables à la santé des Bruxellois.es, produire sainement

et localement une alimentation, offrir des activités professionnelles de qualité, proposer des activités pédagogiques en milieu naturel et des activités de réinsertion par le travail agricole²».

2. Citée dans le texte de présentation de la ferme ouverte, disponible sur respire-asbl.be.

Coup de force illégal

Le 21 septembre 2015, un juge doit statuer sur le recours introduit par les zadistes contre l'avis d'expulsion de la zone. Le jour-même, alors que le jugement n'est pas encore émis, le ministre fait exécuter l'ordre d'évacuation, au mépris de la procédure juridique en cours! Alors que le juge accorde un avis favorable aux occupant.es et les autorise à rester, l'expulsion devient illégale. Sauf qu'elle a bel et bien été exécutée, malgré l'illégalité. Sûre de son bon droit, la Régie des bâtiments fait installer des grillages autour du terrain. Mais, en décembre, à la suite des recours déposés par IEB, le permis d'environnement octroyé est finalement retiré. «Les grillages deviennent donc, eux aussi, illégaux», récapitule Stéphanie.

Faut-il dès lors réoccuper? Un an après leur expulsion illégale, le 3 septembre 2016, les militant.es s'accordent pour réinvestir les lieux. Stéphanie se rappelle: «La police est arrivée, on leur a montré le jugement qui nous était favorable. Ils ont finalement téléphoné à leur supérieur et celui-ci a bien dû confirmer que nous pouvions rester.» Reste un problème: les grilles enserrant le terrain. Les gens sont prêts à réoccuper le terrain, puisqu'ils en ont le droit, mais pas à détruire les grilles, ce qui serait illégal. Qu'à cela ne tienne, il suffit de les enjamber: une passerelle artisanale est construite afin de passer au-dessus de

1. Présentation de la plate-forme disponible sur respire-asbl.be.



l'obstacle. « Comme acte de subversion, on peut pas faire plus typique, s'exclame Jérôme. Et on a atteint le sommet de l'absurde, puisque les vigiles faisaient des rondes pour garder les grilles mais ils ne gardaient plus le terrain. » Il ajoute : « Les occupant.es ont écrit un panneau sur lequel on disait aux habitant.es de Haren et Diegem de venir se promener sur le Keelbeek, qu'ils étaient dans leur bon droit, de ne pas avoir peur, que les vigiles ne pouvaient rien faire. »

Au fur et à mesure, les passant.es repeuplent la zone, des scouts y construisent un dortoir, des enfants viennent y jouer, les chèvres et les poules y sont réintroduites. Un rapport de force qui s'avère important de maintenir sur place : un jour, il s'agit par exemple d'empêcher les bulldozers d'entrer en exigeant des autorisations que les ouvriers s'avèrent incapables de produire ; les voilà contraints par la police de s'en retourner. Mais les conditions de vie sur la Zad sont très difficiles et il ne reste aujourd'hui qu'une mince poignée d'irréductibles : l'une des habitant.es évoque la nuisance sonore des trains qui passent et le bruit assourdissant des avions qui décollent de l'aéroport à proximité.

Fin 2016, le gouvernement bruxellois approuve l'arrêté modifiant le tracé des sentiers vicinaux passant sur le terrain, ce qui revient à les détourner. Les sentiers se retrouveraient alors enserrés entre le mur d'enceinte de la méga-prison et la voie de chemin de fer... Le permis d'urbanisme a été délivré dans la foulée, le 24 décembre, joyeux Noël ! Malgré plusieurs rendez-vous avec le directeur de cabinet de la ministre régionale de l'Environnement, le permis d'environnement a été délivré le 9 mars – il doit encore être validé par le gouvernement régional. Et cela alors que le contrat entre la Régie des bâtiments et le constructeur n'a toujours pas été officiellement signé. Des accords préliminaires stipulent que le partenariat public-privé devrait durer vingt-cinq ans et coûter 3 milliards d'euros à l'État. Le bénéficiaire ? Un consortium d'une dizaine d'entreprises, réunies sous le nom de Cafasso, « une société sans personnalité juridique montée de toutes pièces pour le projet et liée à un fonds d'investissement australien », précisent les opposant.es. Les retards de permis expliquent-ils l'absence de contrat ? Le gouvernement aurait-il du mal à sauter le pas face à l'opposition ? Ou serait-ce en raison des nouveaux chiffres attestant de la baisse de la surpopulation des prisons de Saint-Gilles, Forest et Berkendael, due à l'utilisation de bracelets

“ On a montré à la police le jugement qui nous était favorable. Leur supérieur a bien dû confirmer que nous pouvions rester. ”



électroniques ? Quoi qu'il en soit, les autorités fédérales semblent s'être engagées à indemniser le promoteur en cas de retard trop important. D'aucuns disent même qu'elles sont déjà en train de déboursier de quoi apaiser les nombreux entrepreneurs qui sont sur le coup de ce marché juteux...

La question de l'alternative reste ouverte. « Est-ce qu'on conserve ce territoire en zone d'autonomie libre, sans statut administratif ou juridique, ou est-ce qu'on s'associe avec les institutions pour faire un projet de ferme de réinsertion ? », se demande-t-on sur le terrain. S'interroger sur le devenir de ces 19 hectares en lutte, c'est aussi ouvrir la réflexion à une part plus large du territoire : le « forum potagiste et jardinier », né de la lutte, cartographie actuellement tous les terrains menacés d'une agglomération bruxelloise qui contient encore de nombreuses zones non urbanisées. « Dans six mois, ce sont 100 hectares qui devraient disparaître sous le béton », s'alarme Jérôme. Il évoque la possibilité de créer une fondation afin de racheter des terres. Seul hic : le mouvement Terre-en-vue, l'équivalent de Terre de Liens en France, ne semble pas prêt à soutenir la petite agriculture urbaine non professionnelle. ■

« Dans les luttes sociales, on retrouve évidemment des inégalités »

TROIS QUESTIONS À FABRICE RIPOLL

Enseignant-chercheur en sciences sociales à l'université Paris-Est-Créteil, Fabrice Ripoll a étudié des collectifs tels que les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) et suit diverses expériences d'appropriation collective de terrains agricoles. Il s'y balade avec son triple regard de géographe, de chercheur inspiré par la sociologie de Pierre Bourdieu, et de participant à ce type de collectif. C'est armé de cette expérience qu'il a assisté aux Rencontres des luttes foncières en novembre 2016 à Rouen.

À Rouen, après avoir écouté les récits de luttes, tu as dit : « Les moyens des un.es sont les fins des autres. » Peux-tu expliciter ?

L'idée est assez répandue qu'à chaque mouvement correspondrait une cause commune: c'est parce que les gens adhèreraient à une même cause qu'ils participeraient à la lutte. Je pense que cette idée est une erreur intellectuelle et politique, qui empêche parfois de comprendre ce qui fonctionne plus ou moins bien au sein d'un mouvement. En fait, différentes motivations expliquent que des personnes différentes se mobilisent. C'est flagrant dans les Amap, et les discussions montrent que c'est la même situation dans les luttes foncières, y compris quant aux raisons d'occuper les terres. Pour certain.es, occuper physiquement la zone est un moyen parmi d'autres pour obtenir l'abandon d'un projet lui-même contesté pour diverses raisons (environnementales, socio-économiques, affectives, etc.). Pour d'autres, l'occupation est une fin en soi: il s'agit par exemple de construire une « zone d'autonomie » permettant des « alternatives » elles-mêmes plurielles (en termes de production, d'échanges, de rencontres, d'usages, etc.). L'existence d'une cause commune est donc un des résultats (potentiels) de la lutte, plutôt que son point de départ. C'est en occupant et en contestant le projet ensemble que chacun.e peut être sensibilisé.e aux motifs des autres, et finalement s'attacher à la fois à l'abandon du projet et aux alternatives.

Cette idée de « faire ensemble », d'être transformé.e par la lutte que l'on mène est d'ailleurs très présente dans les luttes foncières. La lutte serait-elle le lieu de la rencontre par excellence, l'endroit où les frontières sociales disparaîtraient ?

Oui et non. Les luttes sociales ont toujours supposé et produit des espaces-temps de socialisation, et les occupations en sont un exemple extrême: faire vivre un lieu commun et ouvert 24 heures sur 24 dépasse de loin le fait d'avoir un local ou de tenir un stand lors d'un rassemblement. Cette intensité répond au besoin souvent évoqué de se rencontrer en personne, d'échanger, etc. Mais la rencontre ne va pas sans tensions: chacun.e arrive avec sa propre histoire, ses



Les luttes foncières entretiennent un rapport paradoxal au territoire. Elles se définissent par un lieu qu'elles défendent, contre un grand projet ou contre l'urbanisation quotidienne, et en même temps des gens viennent parfois de partout pour s'y engager...

Il faut garder en tête que toutes les luttes locales ne bénéficient pas de ce soutien venu de loin. C'est déjà un travail de mobilisation de la part des «habitants historiques» de réussir à présenter leur combat comme quelque chose qui mérite que l'on se déplace. Il faut aussi répondre aux accusations des dirigeants qui, eux, prétendent incarner l'intérêt général et renvoient les opposant.es à une posture égoïste, de défense d'intérêts personnels (le fameux «Nimby»²). Les gens construisent donc leur lutte comme un enjeu de société, qui dépasse leurs petits problèmes locaux. Mais, dans le même temps, il faut bien assumer qu'il y a des intérêts spécifiques et localisés qui méritent d'être défendus, par exemple ceux des paysan.nes et leurs client.es, ou des personnes habitant ou pratiquant le lieu. C'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles la thématique des «communs» est de plus en plus mobilisée: ni intérêts individuels/privés ni intérêt national/général, que l'État prétend monopoliser. C'est là aussi une tension qui travaille les mouvements... ■

habitudes, ses façons de parler, de se tenir, de s'habiller, de s'organiser, etc. Ces différences dans les rapports au monde n'échappent pas aux rapports sociaux qui traversent la société, et donc aux dominations. Dans les luttes sociales, on retrouve évidemment des inégalités de genre, de classe, de «race»¹. Heureusement, le mythe de la lutte comme lieu où les inégalités auraient disparu est régulièrement battu en brèche par certain.es participant.es: «*C'est bien gentil, mais c'est toujours les filles qui font la vaisselle*», «*Où sont les classes populaires? les racisés.es?*»... Ces rappels (auto)critiques sont indispensables, même s'ils portent aussi le risque de fragiliser la lutte à court terme, de provoquer des confrontations et des abandons, ce qui ne fait pas reculer les dominations. Cette tension entre la joie et la force permise par la rencontre entre personnes différentes et la persistance des rapports de domination me paraît un enjeu essentiel de toute mobilisation.

1. La race est à entendre comme une construction sociale qui persiste malgré la reconnaissance de l'inexistence de races différentes biologiquement au sein de l'espèce humaine. Sur les usages de la notion de race, se référer aux travaux de Pap Ndiaye, qui

montrent comme la race est à la fois une «catégorie imaginaire» et une notion utile pour analyser les inégalités sociales et les phénomènes de domination politique et sociale (Pap Ndiaye, *La Condition noire. Essai sur une minorité française*, Paris, Calmann-Lévy, 2008).

2. «Not in my backyard» («Pas dans mon jardin»), expression péjorative qui désigne les mobilisations de riverain.es contre un projet, qu'ils préféreraient voir aboutir plus loin de chez eux.

Pour aller plus loin :

- «Conflits de lieux, lieux de conflits», revue *Noroi*, n° 238-239, 2016. Un numéro «spécial luttes» d'une revue de géographie de référence, qui se penche entre autres sur le cas de Notre-Dame-des-Landes.
- Anne-Laure Pailloux, «Zone d'aménagement différé contre "zone à défendre". Analyse d'une lutte pour l'autonomie dans/de l'espace rural», revue *Justice spatiale/Spatial Justice*, n° 7, janvier 2015, en accès libre sur jssj.org.
- Aurélie Cardona, Fanny Chrétien, Benoît Leroux, Fabrice Ripoll, Delphine Thivet (coord.), *Dynamiques des agricultures biologiques. Effets de contexte et appropriations*, éd. Quae/Educagri, coll. «Sciences en partage», 260 p., 2014.

Face aux hyper- bétonneurs

Contestations déterminées des projets de zone commerciale près de Nantes, d'Orléans et de Paris.

Village Décathlon-Oxylane

Ce projet de «village» proposé par l'Association familiale Mulliez (groupe Auchan) à Saint-Jean-de-Braye, à proximité d'Orléans, prévoit une zone commerciale faite de magasins, de restaurants, d'espaces de jeu, organisés autour d'un immense Décathlon. Le tout sur une surface de 15 hectares, dont 8 de zones humides et des parcelles fertiles encore cultivées. Un bétonnage que la mairie et la communauté d'agglomération Orléans-Val-de-Loire proposent à un prix défiant toute concurrence: elles ont déjà cédé 12 hectares de terrain à 2,4 euros le mètre carré. France Domaine les a estimés alors qu'ils étaient inconstructibles. Une fois la promesse de vente établie, le plan local d'urbanisme a été modifié pour les rendre constructibles. Mais grâce à la mobilisation des associations environnementales et des habitants, plusieurs recours ont permis la suspension du projet et Décathlon n'a toujours pas d'autorisation commerciale, ni d'autorisation d'utilisation de la zone humide (annulée le 31 janvier 2017). SPLF 45 (Collectif pour un site préservé entre Loire et forêt) / splf45.blogspot.fr

Zac du Brochet

Au sud-est de Nantes, la Zac du Brochet doit permettre le transfert d'un Hyper U et la création d'une méga-«zone artisanale et commerciale» sur 17,3 hectares. Le projet, initié en 2011, a obtenu sa déclaration d'utilité publique (DUP) le 7 juin 2016. Mais il reste 12,5 hectares à acquérir et les deux familles propriétaires du terrain refusent d'abandonner leurs terres agricoles. Elles ont déposé un recours contre le plan local d'urbanisme adopté en 2013, par lequel le site agricole devenait une zone économique à long terme. L'association de commerçants Laissez-nous vivre un peu, en lutte contre le projet, a déposé un autre recours contre la DUP.

@NonZacBrochet

EuropaCity

Sur l'un des derniers grands espaces agricoles proches de Paris, les terres fertiles du Triangle de Gonesse dans le Val-d'Oise, le groupe Auchan et l'investisseur chinois Wanda comptent déployer d'ici à 2024 un gigantesque pôle loisirs-culture-commerce sur pas moins de 80 hectares: 500 boutiques, un complexe hôtelier, des salles de spectacles, un parc aquatique climatisé... Le projet d'une piste de ski intérieure, lui, a déjà été abandonné. Tout cela pour la modique somme de 3,1 milliards d'euros, le plus gros investissement privé en France depuis Disneyland Paris en 1992. Le Collectif pour le Triangle de Gonesse, qui regroupe 17 associations (dont Les Amis de la Terre Val-d'Oise, Environnement 93, MNLE 93 et Val-d'Oise Environnement), ne compte pas les laisser faire. nonaeuropacity.com ■

You, noble diggers

Stand up now

Stand up now

**Anonyme,
Diggers Song,
ballade anglaise du XVII^e siècle
contre la loi agraire**

GLOSSAIRE

Ces définitions sont en partie issues du numéro 9 de la revue Z (« Abécéterra », par Alexandre Hyacinthe, Antonin Lambert et Mathieu Brier, 2015).

AGO

Aéroports du Grand Ouest

AGO est une société détenue à 85 % par Vinci, à 10 % par la chambre de commerce et d'industrie de Nantes et de Saint-Nazaire et à 5 % par l'Entreprise de travaux publics de l'Ouest. Elle détient une concession d'exploitation pour gérer les aéroports de Nantes Atlantique et de Saint-Nazaire - Montoir, ainsi que pour réaliser puis exploiter le futur aéroport de Notre-Dame-des-Landes, si les travaux démarrent un jour... Dans le cas où le projet serait abandonné, AGO, et donc Vinci, aura droit à des indemnités financières, dont le montant sera calculé, et sans doute négocié, avec l'État le moment venu.

Agrandissement

« Ça part à l'agrandissement. » C'est ainsi qu'est bien souvent résumé le devenir des terres laissées libres par un exploitant partant à la retraite. Ainsi diminue le nombre d'agriculteurs en même temps qu'augmente la taille des exploitations, dont la moyenne a quasiment quadruplé sur les cinquante dernières années. Et ce en faveur des « cumulards », ces exploitants déjà installés qui récupèrent les terres quand elles se libèrent, souvent au détriment de projets de nouvelles petites fermes. 60 % des exploitations françaises de moins de 20 hectares ont disparu en trente ans et la moitié des terres cultivées sont aux mains de 10 % des exploitants.

Amap

Association pour le maintien d'une agriculture paysanne

Issues d'une réflexion sur la nécessité de ne pas cantonner l'idée du commerce équitable aux achats de produits « du Sud », les Amap sont nées en 2001 pour réintroduire des fermes maraîchères aux alentours des villes, encourager la production bio et construire un lien direct entre consommatrices, consommateurs et paysan.nes. Chaque Amap est indépendante et repose sur un contrat établi entre un agriculteur ou une agricultrice et un groupe de client.es. Ces dernières s'engagent à payer à l'avance une somme donnée tout au long de l'année et souvent à assurer la distribution de « paniers » livrés chaque semaine. Les « amapien.nes » découvrent de nouveaux légumes, apprennent à manger « de saison » (fini les tomates l'hiver!) et sont encouragées à se rendre sur les terres pour filer un coup de main. Le contenu des paniers dépend de la production, mais pas son prix, fixé une bonne fois pour toutes en début d'année. Ainsi un revenu fixe est garanti à l'agriculteur ou à l'agricultrice. En 2012, plus de 1 600 Amap approvisionnaient déjà en France près de 50 000 familles ou collectifs.

Capacité professionnelle agricole

Il faut disposer d'une formation en bonne et due forme ou d'une expérience professionnelle pour pouvoir justifier d'une capacité agricole. Véritable sésame pour accéder à la Dotation jeune agriculteur (DJA), une aide financière à l'installation, dont seul un projet sur trois arrive à bénéficier aujourd'hui. La capacité agricole est également prise en compte par la Safer dans ces arbitrages: un petit collectif, qu'il soit expérimenté mais sans « capacité » ou prêt à apprendre sur le tas, aura peu de chances face à un cumulard disposant d'un beau diplôme d'agronome.

Voir aussi le *Livre noir de l'installation* édité par la Confédération paysanne en 2012.

Civam

Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural

Anciennement Centres d'information et de vulgarisation agricole et ménager-agricole, les Civam ont été un acteur de la modernisation de l'agriculture française après la seconde guerre mondiale, en réunissant les « maîtres agricoles » et la Ligue de l'enseignement pour instruire les jeunes promis à devenir paysan.nes. Au fil des années, la fonction purement éducative a laissé place à une forme d'organisation locale des agricultrices et agriculteurs en lien avec d'autres acteurs du monde rural et le ministère de l'Agriculture. Les Civam peuvent par exemple aider à structurer une filière spécifique localement, et la Fédération nationale des Civam organise chaque année l'opération « De ferme en ferme », qui vise à faire découvrir les fermes au grand public. Depuis quelque temps, les Civam s'engagent pour une « agriculture durable », sorte d'entre-deux entre l'« agriculture paysanne », défendue par la Confédération paysanne, et l'« agriculture raisonnée », faux nez de l'agro-industrie.

CDOA

Commission départementale d'orientation agricole

Les CDOA réunissent des membres de la chambre d'agriculture, de la Mutualité sociale agricole, des syndicats considérés comme représentatifs, mais aussi des banques et des associations ou toute autre personne jugée compétente par le préfet. Soit, bien souvent, des gens qui ont presque tous leur rond de serviette à la FNSEA ! Les CDOA émettent un avis consultatif sur les projets d'installation des jeunes agriculteurs, les aides publiques à accorder dans le cadre de la modernisation des exploitations, les demandes d'agrandissement, les demandes d'autorisation d'exploiter. Mais la décision finale revient au préfet. *« C'est sûr que, si on s'inquiète de l'avis de la CDOA, on ne pourra pas gérer les terres comme on le souhaite »*, prévient l'un des paysans de Copain 44 à propos du devenir agricole de la Zad de Notre-Dame-des-Landes.

Copain 44

Collectif des organisations professionnelles agricoles indignées par le projet d'aéroport (Loire-Atlantique)

Le collectif est né en 2011 en solidarité avec les paysan.nes vivant sur la Zad et dans une optique de promotion des activités de maraîchage et d'élevage sur la zone. Copain 44 regroupe diverses organisations agricoles de Loire-Atlantique (GAB 44, Civam, Confédération paysanne, Terroir 44, Manger bio, Accueil paysan...). Les paysan.nes de Copain ont défendu la ferme du Rosier et le terrain occupé de la Chat-teigne en l'encerclant à l'aide de leurs 45 tracteurs durant l'opération César en 2012. Ils ont lancé l'occupation de la ferme de Bellevue, menacée de destruction en janvier 2013. Ils s'impliquent depuis dans différentes initiatives portées par les assemblées « Sème ta Zad ».

Fermage

Le bail rural, régi par le statut du fermage, concerne plus des trois quarts des surfaces des « fermes professionnelles » en France. Ainsi, contrairement à ce que l'on pourrait croire, les paysannes et les paysans, bien que chefs d'entreprises, ne sont la plupart du temps pas propriétaires de leur outil de production. Le principal bail rural est le bail à ferme, plutôt avantageux pour les locataires. D'une durée de neuf ans reconductibles, il peut difficilement être rompu par le propriétaire. Les prix de location sont indexés à un barème fixé par l'État. Autant de droits qui limitent la spéculation sur le foncier agricole, conquis par les paysannes au sortir de la Seconde Guerre mondiale face aux propriétaires terriens. « C'est grâce au fermage et à du matériel d'occasion que nous avons pu nous installer avec une mise de départ quasi nulle », raconte un collectif installé dans l'Ain sur 25 hectares en polyculture-élevage.

FNSEA

Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles

Fondée en 1946, elle représente aujourd'hui fidèlement les intérêts de l'agro-industrie et a réussi à se positionner comme le représentant hégémonique de « la Profession », même si elle ne dispose en fait que d'une petite majorité aux élections professionnelles. François, éleveur installé dans le Sud-Ouest, raconte : « *Il y a quelques années un voisin agriculteur m'appelle. "On va à la préfecture ! Faut foutre le bordel !" Quand je lui demande ce qui se passe, il me répond : "J'en sais rien ! C'est la Profession ! Il faut y aller !" "La Profession", c'est un mot qui illustre la place qu'a prise la FNSEA dans le paysage. Il désigne à la fois le syndicat et l'ensemble du monde agricole, comme si l'un représentait entièrement l'autre, jusqu'à se superposer. Alors que les intérêts défendus par la FNSEA sont loin d'être ceux de tous les agriculteurs.* »

Gab

Groupement d'agriculteurs biologiques

Comme leur nom l'indique, les Gab réunissent, à l'échelle d'un département ou d'une région, les exploitants agricoles certifiés ou en conversion vers l'agriculture labellisée biologique. Leur activité est sensiblement différente d'un territoire à l'autre : parfois simple vitrine du label AB, parfois concurrent local de la chambre d'agriculture dans une volonté d'organiser la production et de favoriser les installations en bio.

Hors cadre

(familial)

« Plus de la moitié des installations se font aujourd'hui hors du cadre familial dans certains départements tels que l'Ardèche, témoigne Gaspard d'Allens, auteur avec Lucile Leclair de l'ouvrage *Les Néo-Paysans*, copublié en 2016 par Seuil et Reporterre. D'ici à 2020, plus de 30% des agriculteurs ne seront pas issus du monde agricole. » Un nouveau profil pour lequel aux difficultés techniques s'ajoutent souvent l'absence d'outil de production par transmission patrimoniale et l'absence de réseau social paysan.

MSA

à ne pas confondre avec SMA et demi-SMI

La Mutuelle sociale agricole est l'équivalent pour les agriculteurs à la fois de la Sécu, de l'Urssaf, de la Caf et de la caisse de retraite. La SMA, c'est la surface minimale d'assujettissement, soit la taille d'exploitation au-dessous de laquelle le paysan n'aura pas le droit d'être affilié à la MSA (à moins de justifier d'heures de travail ou de revenus très conséquents). C'est une vraie porte d'entrée dans le monde agricole, et un obstacle administratif dressé sur la route de ceux qui veulent relancer de toutes petites fermes. Pour compliquer un peu l'affaire, personne n'utilise encore le terme de SMA, créé par la dernière loi agricole, tout comme l'AMA (activité minimale d'assujettissement), qui regroupe SMA, temps de travail et revenu. On parle toujours de «demi-SMI», le terme qui auparavant désignait l'obstacle de la taille d'exploitation.

Safer

Société pour l'aménagement foncier et rural

Organisme parapublic contrôlant localement l'achat de foncier agricole. Les Safer possèdent un droit de préemption sur toute parcelle agricole, qui leur permet de choisir l'acquéreur final en court-circuitant le marché immobilier. Ce qu'elles font pour environ 10% des transactions. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, elles ont été fondées par le gouvernement, d'abord comme bras armé d'une restructuration foncière – le remembrement – sans précédent dans son ampleur et sa rapidité dans l'histoire rurale, puis comme outil d'opposition à la spéculation, censé garantir le maintien de terres agricoles. Un «comité technique» étudie les différentes propositions d'achat, en vue de l'arbitrage de la Safer. L'équilibre de ces comités a été savamment pensé pour représenter la diversité des institutions agricoles: délégués syndicaux, élus locaux, représentants de l'administration; mais avec aussi, bien souvent, le banquier et l'assureur agricole du coin autour de la table. Seul hic: ces gens sont tous plus ou moins liés au syndicat majoritaire, la FNSEA, qui n'est pas surnommée «la Profession» pour rien. «C'est le jeu démocratique», assume la direction de la Safer Haut Languedoc, fière de représenter l'hégémonie du moment. On ne compte plus les cas où une Safer privilégie l'agrandissement sur l'installation d'un projet vite rejeté comme non viable la bienveillance accordée à de juteuses opérations immobilières ou tout simplement le copinage entre membres du comité. Les Safer sont donc logiquement identifiées comme des adversaires par ceux qui cherchent à construire des

alternatives paysannes à l'agro-industrie. Pourtant, les Safer pourraient être un outil au service de l'action des collectivités qui cherchent à mettre en place des projets alimentaires territoriaux tels que la dernière Loi d'amélioration de l'agriculture les a consacrés. Les Safer sont aussi le lieu, fermé et non transparent (elles n'ont pas obligation de justifier leurs décisions, ni de rendre compte publiquement de leurs choix), où s'arbitrent les attentes contradictoires et conflictuelles de la société.

«Attention, la composition du comité technique et le fonctionnement réel des Safer peuvent varier d'un endroit à un autre. Parler de la Safer au niveau national, ça n'a pas beaucoup de sens», nuance Pascal Lombard, administrateur bénévole de Terre de Liens Midi-Pyrénées. La Cour des comptes a malgré tout intitulé son rapport 2014 «Les dérives d'un outil», soulignant que moins de 10% du foncier transitant par une Safer est consacré à une première installation et dénonçant «des activités peu transparentes».

Il y a certainement quelque chose de fondamental au cœur des luttes foncières en France, en Europe et de par le monde. Les rencontres de Rouen l'ont montré, et les quelques pages de ce livre ne sauraient résumer ni épuiser le réservoir d'idées, de convictions et d'énergie, ni la vitalité des personnes et des collectifs qui s'y sont exprimés. L'espoir est là aussi, chez celles et ceux qui refusent de plier et d'abandonner face au triste constat du « sacrifice des paysans »¹. Refusant de nous laisser exproprier des questions agricole, alimentaire et donc foncière, nous réinventons sans cesse, en commun, nos liens aux autres, pour y prendre pleinement la place qui, en république et jusqu'ici en régime démocratique, nous revient de droit.

Communs agricoles

Les rencontres finies, retour chez soi, dans les espaces de vie et de lutte. L'effervescence et la réflexion, elles, se poursuivent, quoi qu'il arrive. Tout ce petit monde déterminé continue de bruiser et d'œuvrer à l'ouverture de chemins de traverse, pour faire advenir les paysanneries urbaines, périurbaines, rurales dont nous avons besoin pour un XXI^e siècle résilient à tous points de vue.

Pour changer d'échelle de transition, élargir les cercles, connecter plus fortement encore les réseaux, pour changer la mauvaise version annoncée de notre avenir agricole et alimentaire, il est temps d'arrêter de faire de nos différences de pratiques et de stratégies, voire de nos divergences, des motifs de non-alliance, même temporaire, des raisons de maintenir des oppositions ravageuses: entre celles et ceux qui s'opposent physiquement et celles et ceux qui travaillent avec les institutions, entre les « urbains » et les « ruraux », entre les « locaux » et les « étrangers ».

1. Pierre Bitoun, Yves Dupont, 2016, *Le Sacrifice des paysans. Une catastrophe anthropologique et sociale*, L'Échappée.

Il existe dans la nébuleuse périurbaine, trop souvent dénigrée et stigmatisée, des résistances possibles, créatrices et innovantes: les luttes foncières en font partie mais n'en sont qu'une forme, nécessaire. N'est-ce d'ailleurs pas d'abord ici, dans cet entre-deux où s'imbriquent les terres agricoles et les bâtis de toutes sortes, que nous devrions porter plus fortement notre action et tenter de mettre sous protection des habitant.es et des institutions les espaces agricoles nourriciers dont toutes les communautés locales devraient se rendre responsables? Ce n'est qu'à ce prix – l'invention de Communs agricoles et alimentaires en tout lieu – que nous réussirons à stopper l'insoutenable dévoration de la terre par les pelleuteuses et sa mise en bière sous le béton. Il est temps de tester, ici et ailleurs, des façons d'articuler ville et espaces non bâtis, pour qu'ils qui se tiennent en respect, pour que leurs habitants et élus respectifs inventent, sans y retourner, un nouveau couplage organique et culturel inspiré des symbioses agri-alimentaires d'avant la révolution industrielle. C'est certainement à ce prix que nous éviterons de voir ressurgir des risques, bien réels!, de « Villes affamées », comme le décrit si bien Carolyn Steel².

² Carolyn Steel, 2016, *La Ville affamée. Comment l'alimentation façonne nos vies*, Rue de l'Échiquier.

en devenir

Les luttes foncières forment une pratique qui transcende les clivages socio-économiques:

où l'étudiant pauvre économiquement mais riche d'imaginaire créateur rencontre le nanti qui finit par prendre part lui aussi à la lutte des Bouillons;

où la squatteuse du Keelbeek finit par fraterniser, même un instant, avec le cadre supérieur;

où l'appropriation collective d'un jardin en friche à Dijon permet la tenue d'un marché hebdomadaire où migrant.es sans papiers côtoient les grands-pères écolos du quartier;

où enfin la bombe productiviste agro-industrielle qui a désertifié les surfaces agricoles de Bure commence à être désamorcée grâce aux relations des activistes antinucléaires engageant un début d'enracinement paysan.

Ainsi, ici et partout, se tissent des liens nous permettant de nous libérer de la seule place de consommateur à laquelle les chantres de la marchandisation de la société prétendent nous assigner. Or, nous prétendons résider ailleurs et autrement que de la seule façon, normalisée, qu'entend nous dicter la minorité qui concentre (et accapare) un certain pouvoir économique, politique, voire juridique. Nous refusons de consommer la terre et le monde. Nous préférons l'habiter. Comment? En développant une action à taille humaine, des révolutions basse température, à 37,5 degrés, chaleureuses et conviviales, dont personne ne prétend prendre la tête mais dont chacun participe à l'avancée, proprement subversive.

C'est ainsi que, nous inspirant entre autres de la proposition de Paul Blanquart³, nous nous savons, divers mais unis, sur des chemins qui tentent de faire émerger une autre conception de la vie en société, une autre façon de faire Cité: où la politique est conçue comme «puissance ensemble» et non plus comme «pouvoir sur...». Telle est aussi notre façon de prendre et d'exercer notre responsabilité pour la protection des terres, pour la re-connexion et la re-vitalisation des sols, et des espaces sociaux que la terre accueille sans rien (pouvoir) dire ni rien avoir à demander: faire ainsi liens politiques pour nous re-coupler au sol, au vivant.

Les luttes foncières sont des symptômes conflictuels d'une démocratie à bout de souffle. Nous faisons nôtre l'horizon qui, à la suite de la coopérative des Communs, nous invite à imaginer une *République des Communs*.

Cette idée, travaillée collectivement en 2016 lors du colloque de Cerisy, ne fait consensus ni au sein du mouvement Terre de Liens, ni parmi les actrices et les acteurs des luttes foncières dans leur diversité. Cela ne nous empêche pas de la porter au débat public, de défendre cette recherche et de tester de nouvelles institutions au service du vivant, de ferme en ferme achetées par Terre de Liens, de lutte en lutte surgissant de part en part du territoire. Nos luttes sont la préhistoire de cette *République des Communs* que nous appelons de nos vœux.

On l'a dit, cet horizon n'est pas forcément partagé. Notre vision de la politique, c'est d'agir ici et maintenant pour augmenter la capacité collective à contrer l'artificialisation des terres agricoles, sans s'arrêter aux désaccords entre celles et ceux qui les défendent. C'est pourquoi nous relayons ici une série de propositions concrètes, issues des rencontres de Rouen. Contre l'urbanisation galopante et les grands projets inutiles et imposés, contre la poursuite de l'accapement agro-industriel de notre patrimoine et Bien commun foncier. Pour concrétiser, en pratiques, le développement des souverainetés alimentaires en tous lieux, solidaires et en réseau. Les pieds dans la terre, les mains dans les luttes, la tête sur les épaules, nos idées sobres, raisonnables, soutenables et généreuses... en devenir.

Gaël Louesdon

3. Paul Blanquart, «L'homme, la nature, la société», in *Les Biens communs en pratique*, Les Cahiers de l'Atelier, n° 549.

Propositions issues des Rencontres des luttes foncières

Rouen, novembre 2016

① Une cartographie des luttes foncières

Interactive et participative, elle pourrait s'appuyer sur le travail déjà réalisé par l'Environmental Justice Atlas (ejatlas.org) pour construire un outil réellement approprié par les luttes et pour les initiatives locales.

② Un guide des outils juridiques

Certaines luttes démarrent par des actions juridiques tentant d'attaquer légalement tel ou tel projet d'infrastructure ou de supermarché. D'autres, après s'être opposées physiquement, se retrouvent elles-mêmes engagées dans un combat impliquant le droit. Les ressources pour faire face dans l'univers des divers tribunaux sont dispersées et l'expérience accumulée au fil des années s'étiole, au risque de se perdre, de décourager celles et ceux qui pourraient pourtant en bénéficier et continuer d'épaissir le terreau des pratiques sociales et politiques à partir desquelles de nouveaux droits pourraient émerger. Cette multiplication des expériences et de leurs enseignements gagnerait à être rendue disponible dans un ouvrage et un site Internet de synthèse, régulièrement mis à jour.

③ Un Foncier Leaks

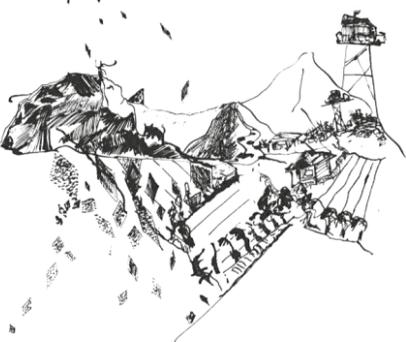
Nombreuses sont les luttes foncières qui démarrent « trop tard » : les habitant.es concernées par un projet le découvrent pour ainsi dire le jour où les pelleuses arrivent. « Si seulement on avait saisi l'importance de cette obscure réunion sur le PLU il y a quatre ans ! » se disent alors les opposant.es. C'est pour faciliter le démarrage précoce de luttes foncières qu'est imaginée la mise en place d'un éventuel *Foncier Leaks* permettant à des lanceurs d'alerte présents dans les institutions agricoles (et au-delà, dans les institutions publiques comme dans les entreprises privées...) de faire connaître de manière sécurisée la corruption et les trafics d'influence dont ils sont témoins en tant que fonctionnaires ou salariés d'entreprises et autres sociétés parfois trop anonymes pour être honnêtes. Cet outil de protection des lanceurs d'alerte est devenu indispensable à la transparence dont a besoin une démocratie. Sa faisabilité serait à étudier avec des média indépendants d'investigation – Médiapart, Bastamag, Reporterre et autres...

④ De nouvelles rencontres

Des rencontres plus larges permettraient de faire se croiser, se décroïsonner et s'allier, plus encore qu'ils ne le font déjà aujourd'hui, les réseaux de l'agriculture alternative (comme Inpact), ceux de l'économie solidaire (comme le MES), des mouvements dits de la « transition citoyenne », ou encore de la toute récente coopérative des Communs ainsi que du Réseau des territoires de l'économie solidaire; et avec les mouvements en lutte comme Reclaim the Fields, Via Campesina et les occupations de terres. ■

Ces propositions ont été émises lors des rencontres des luttes foncières à Rouen en novembre 2016. Elles ne demandent qu'à être reprises, mises en œuvre, réinterprétées, adaptées...

RESSOURCES



Contrées

Le collectif Mauvaise Troupe casse la frontière entre celles et ceux qui luttent et la figure du sociologue, historien ou journaliste qui raconte leurs combats. Habitant toutes et tous des lieux où vivre et lutter se mélangent en permanence, c'est depuis le cœur de la bataille que les membres du collectif ont pensé le geste éditorial et littéraire qui constitue *Contrées*: faire dialoguer les histoires du bocage de Notre-Dame-des-Landes contre l'aéroport et celles de la vallée de Susa contre le train à grande vitesse Lyon-Turin. Les auteurs de *Contrées* ont recueilli des dizaines de témoignages et savent les transmettre par un savant chapitrage qui les met en perspective au fil des 400 pages de l'ouvrage. De semis agricoles en sabotages, on se laisse transporter dans ces récits de mondes qui se rencontrent et transmettent un fol espoir d'une reprise en main durable du territoire, où que l'on soit.

Livre collectif
Éditions L'Éclat, 2016, 15 euros
En accès libre sur constellations.boum.org

Village toxique

Grégory Jarry (auteur) et Otto T. (dessinateur) se sont fait connaître avec leur géniale *Petite Histoire des colonies françaises*, qui inventait une nouvelle manière de raconter l'histoire. Un texte aussi caustique que pédagogique déroule chronologiquement les événements au fil des pages. En parallèle, la moitié basse de chaque page est consacrée à une très courte bande dessinée humoristique (façon strip). Avec *Village toxique*, ils appliquent la même recette pour conter une lutte victorieuse des années 1980 contre un projet d'enfouissement de déchets nucléaires dans les Deux-Sèvres. Ils prennent même la peine de faire un petit cours sur les produits de fission avant de nous faire revivre une lutte coriace qui donne des idées: et si on faisait la même à Bure? D'ailleurs, les auteurs le suggèrent: «*S'ils l'ont fait à l'époque, pourquoi on le referait pas aujourd'hui?*»

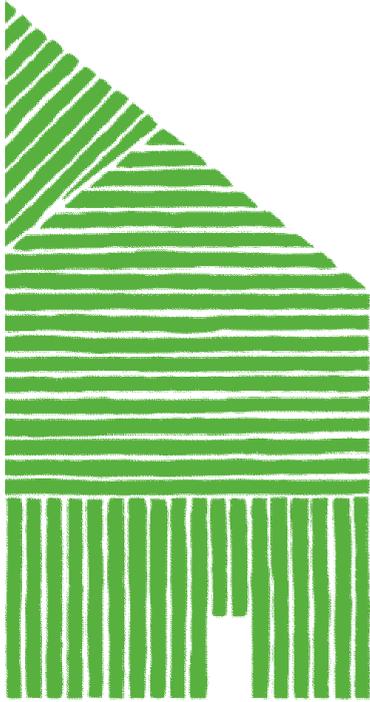
Livre de Grégory Jarry et Otto T.
Éditions FLBLB, 2010, 15 euros

EHLG

En 2005, des agriculteurs de la Confédération paysanne du Pays basque (ELB), lassés des manœuvres de la FNSEA au sein de la chambre d'agriculture officielle, mettent sur pied une chambre d'agriculture alternative: Euskal Herriko Laborantza Ganbara (EHLG). Attaquée en justice par l'État, la chambre concurrente gagne finalement ses procès. Les exploitant.es basques ont donc le choix de s'adresser à la chambre officielle ou à EHLG. Cette dernière est financée à la fois par des dons de personnes, des subventions de collectivités et des prestations qu'elle facture. L'association défend une agriculture de petites surfaces contre la spéculation foncière et soutient l'installation de jeunes paysan.nes, notamment par le lien avec Lurzaindia, l'équivalent local de la Foncière Terre de Liens.

ehlgbai.org





Changement de propriétaire

Durant deux ans, deux documentaristes ont filmé le mouvement Terre de Liens aux quatre coins de France dans ce qu'ils appellent «le détournement des réalités capitalistes». «*On a essayé de montrer que l'argent peut être dirigé vers quelque chose de bon*», explique un paysan. Dans le coffret joliment sérigraphié, un livret qui raconte la démarche et un autre documentaire sur Terre de Liens. Au format télévisé de 52 min, «La Terre, bien commun» nous emmène à la rencontre d'un monde rural et urbain solidaire qui privilégie l'agriculture de proximité, le respect de l'environnement. Coffret DVD d'Aurélien Lévêque et Luba Vink Celluloproduct, 2015, 25 euros

Quartier libre

Les habitant.es du quartier-jardin des Lentillères ne récoltent pas que des choux-fleurs. Ils et elles ramassent aussi les histoires du lieu. Quatre brochures pour autant de personnages, le temps de plonger dans un parcours de vie, de comprendre les espoirs, les choix, les visions intimes d'un lieu pourtant collectif. Dans le numéro 1, Bilal, réfugié touareg, raconte la vie en squat, l'expulsion puis la caravane sur la friche avant l'intégration dans le foyer du bout de la rue, le concert de Mdou Moctar, les activités ouvertes même aux SDF et aux migrants, des personnes oubliées qui «*sont bienvenues ici*». Christine et Jean-Pierre, dans le numéro 4, parlent des wagonnets sur rails qui permettaient d'aller chercher les légumes lorsqu'ils cultivaient encore aux Lentillères, dans les années 1990. À terme, une douzaine d'interviews devraient être éditées.

Brochures collectives
2016, prix libre
En accès libre sur jardindesmaraichers.potager.org



PACMan

«*Est-ce qu'on n'est pas mieux dans cette guerre économique?*» C'est l'étonnante question qui ouvre cette courte et intense plongée dans les raisonnements d'un agriculteur ordinaire d'aujourd'hui. Ordinaire, c'est-à-dire cogérant d'une exploitation céréalière de 800 hectares, qui suit les cours du marché et surveille son lobbying à Bruxelles. Depuis quinze ans, Arte Radio produit un langage radiophonique original, fait de montages raffinés à partir de témoignages enregistrés *in situ*, là où vivent et agissent les gens, le plus souvent sans commentaires. On passe donc quinze minutes avec Fabrice Genin; on l'entend s'affairer avec son fils autour des machines et nous expliquer ce qu'il pense des produits phytosanitaires, des écolos ou des restrictions au nom de l'écologie. Documentaire sonore de Jeanne Robet Arte Radio-Mediapart, 2014 En accès libre sur arteradio.com

Le retour des communs. **La crise de l'idéologie propriétaire**

Cela fait maintenant des décennies que les pratiques du communisme d'État ont fait de l'idéologie communiste orthodoxe une impasse totale aux yeux de celles et ceux qui luttent pour l'émancipation. N'y aurait-il donc pas d'alternatives au règne du chacun-pour-soi organisé par le capitalisme ? Le mouvement des Communs est au premier rang de ceux qui refusent ce défaitisme et cherchent inlassablement les nouveaux mots pour décrire un monde désirable, où un sort nouveau serait fait au vieux problème de la propriété : ni privée ni publique, mais commune et gérée par divers droits (d'accès, d'usage, de prélèvement...). C'est en allant chercher dans les initiatives contemporaines (logiciels libres, services publics autogérés...) comme dans la mémoire ancestrale des « droits communaux » (accès collectif aux pâturages, aux bois...) qu'une vingtaine de chercheurs alimentent cette réflexion dans un ouvrage qui fait référence. **Livre collectif sous la direction de Benjamin Coriat**
Les liens qui libèrent,
2015, 21,50 euros



Les paysans et paysannes dans la lutte des classes

« Parce que les campagnes sont traversées par des rapports de pouvoir, entre producteurs et acheteurs, entre fermier-es et propriétaires, (...), parce que, depuis la ville, souvent on ne voit de tout ça que des miettes, ou quelques explosions; quelques panais dans un panier, et çà et là des bottes de paille en feu les jours de colère » : c'est ainsi qu'une joyeuse équipe justifie son projet d'amener l'autonomie paysanne sur les ondes rebelles de Radio Canut. Tous les quinze jours depuis septembre 2011, elle livre une soigneuse sélection de sa récolte : entre la voix d'une intervenante qui part à l'assaut des lycées agricoles pour parler discriminations de genre, un reportage auprès de travailleurs journaliers en Andalousie qui triment pour pas un rond et la diffusion d'une conférence de François Jarrige sur le bouleversement de l'arrivée de la batteuse dans les campagnes, on ne peut pas faire plus varié.

Émission collective

Radio Canut, un jeudi sur deux de 18 h à 19 h, 102.2 FM sur Lyon et environs

**En direct sur radiocanut.org
Archives sur blogs.radiocanut.org/luttespaysannes**

La terre en morceaux

Le documentaire à montrer à toutes celles et ceux qui doutent – ou n'ont pas conscience – de l'ampleur du désastre en cours sur les terres agricoles. D'un côté, l'artificialisation à grande vitesse; de l'autre, l'agrandissement des exploitations agricoles industrielles. Au milieu, des petites fermes, comme de plus grandes, qui peinent toutes à survivre. Le constat est sans appel, la démonstration est efficace. Le film adopte les codes classiques du documentaire, avec une succession de prises de vues et de témoignages à travers la France: des résistant.es mais aussi divers habitants ou professionnels des nouveaux lotissements, dont un « aménageur-lotisseur » qui décortique pour le téléspectateur la réalité de l'urbanisation quotidienne! On passe même faire un tour par la ferme des Bouillons occupée, près de Rouen...

Documentaire de Arianne Doublet
ARTE, 2015

Voudrais-tu planter des choux? Petit guide de l'installation à la mode de chez nous

Publié en 2016 après un long travail collectif de collecte de données, ce guide propose un mode d'emploi critique et éclairé à toutes celles et tous ceux qui souhaitent «*s'installer à la campagne et s'organiser, seul.es ou à plusieurs, autour de pratiques agricoles, qu'elles soient inscrites dans une perspective de lutte, dans un objectif d'autosuffisance alimentaire ou encore en assumant une part d'économie marchande pour assurer un revenu de subsistance*». Une brève analyse de la situation alarmante de l'accès au foncier agricole en France nous conduit ensuite à des pages bien remplies décrivant le parcours semé d'embûches de celle ou de celui qui souhaite s'installer sur une terre. Après lecture, les dizaines d'acronymes du monde des administrations agricoles (PPP, CDOA et autre MSA) n'auront plus de secret pour vous! Malgré une mise en pages quelque peu austère, c'est la bonne base de départ pour constituer une documentation avisée et combative sur la question.
Brochure collective
En accès libre sur
reclaimthefields.org



English Rebel Songs 1391-1984

Lorsque le groupe britannique Chumbawamba enregistre la première version en 1988 de sa compilation de vieilles chansons populaires de résistance, ce fut une belle surprise: un groupe d'anarcho-punks qui offre de très belles interprétations a cappella parfois augmentées d'un peu de guitare ou de percussion, ça change du gros son et de la musique électrique! Réédité en 2003, le CD est dédié «*à tous les pauvres opprimés sur la terre d'Angleterre*». Entre autres chants, on y découvre «The Cutty Wren», qui célèbre la révolte des paysans de 1381, le magnifique «Diggers Song», sur le mouvement de 1649 des Diggers ou «bêcheux», qui décidèrent la réquisition des terres pour s'organiser en petites communes rurales autonomes afin de résister à l'enclosure des terres communales. Un peu à côté des questions agraires, mais bien au cœur de la lutte contre l'industrialisation de nos sociétés, «The Triumph of General Ludd» nous plonge dans la révolte des luddites de 1812, les fameux ouvriers briseurs de machines.

Disque de Chumbawamba
Agit-prop Records, 1988 /
MUTT, 2003, 11 euros

Le Sacrifice des paysans. Une catastrophe sociale et anthropologique

L'ouvrage classique d'Henri Mendras, *La Fin des paysans*, annonçait autant qu'il décrivait la disparition d'une forme d'agriculture et des relations sociales qui allaient avec, regroupées sous le joli nom de «paysannerie». Cinquante ans plus tard, les sociologues Pierre Bitoun et Yves Dupont n'en font pas seulement l'indispensable actualisation, ils y ajoutent la généalogie critique de ce phénomène de disparition de la civilisation paysanne, parfois présenté comme inéluctable. Sous leurs plumes, on trouve les intérêts qui furent en jeu et les choix qui ont été faits. Ils assument également un regard normatif en identifiant des «valeurs paysannes», dont, disent-ils, la société actuelle ferait bien de s'inspirer: la prudence, la solidarité, le pluralisme et le devoir de désobéissance. Parfois idéaliste et souvent difficile d'accès pour celles et ceux qui ne sont pas rompus aux essais et aux sciences sociales, *Le Sacrifice des paysans* n'en est pas moins une nouvelle référence pour tenter de parer à la catastrophe.
Livre de Pierre Bitoun et Yves Dupont
L'Échappée, 2016, 19 euros



Devenir adhérent de votre association régionale

En accompagnant de façon très concrète des paysans pour leur accès à la terre et l'éclosion de leur projet, votre association régionale favorise le développement d'une agriculture écologique et de proximité. Elle informe et rassemble les citoyens autour des enjeux fonciers et agricoles, et mobilise les décideurs publics pour préserver l'avenir de nos terres agricoles.

En devenant membre de l'association Terre de Liens de votre région, vous appuyez son travail, amplifiez la légitimité de ses actions et contribuez à la diffusion des valeurs de notre charte. Mais, surtout, vous rejoignez une dynamique collective et locale pour soutenir des projets solidaires respectueux de notre environnement.

Chaque adhérent choisit le niveau d'information ou d'implication qui lui convient le mieux. Vous pouvez notamment :

- ▶ recevoir les informations du mouvement
- ▶ faire des visites de fermes, aller à la rencontre des paysans
- ▶ participer à l'accompagnement et au suivi d'un projet d'installation
- ▶ assister à des événements (soirées-débats, projections, fermes portes ouvertes, salons...)
- ▶ vous impliquer activement dans des campagnes de sensibilisation
- ▶ participer aux orientations et aux actions de terrain.

Bulletin d'adhésion

Nom*

Prénom*

Date de naissance

Pour les personnes morales, nom de la structure

Adresse*

Code postal*

Commune*

Pays

Tél.

E-mail

Date

* champs obligatoires

► J'adhère à Terre de Liens pour l'année civile en cours

individu: 20 € personne morale: 50 € soutien: €
(montant libre)

L'adhésion n'ouvre pas droit à réduction d'impôt

► Je souhaite m'impliquer

Je souhaite m'impliquer en tant que bénévole dans la vie de l'association
(Facultatif, uniquement pour les personnes intéressées)

► Je finalise mon envoi

- Règlement à l'ordre de "Association Terre de Liens"
- Bulletin à renvoyer à Terre de Liens - 10 rue Archinard - 26400 Crest

Terre de Liens procédera au traitement automatique des informations ici communiquées. Les informations recueillies feront l'objet d'un traitement automatisé destiné à vous communiquer les informations utiles sur notre action. Seules les structures du mouvement Terre de Liens pourront être destinataires de ces données. Le mouvement Terre de Liens s'engage à ne pas louer, vendre, échanger ou diffuser ces données. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, telle que modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, et d'un droit d'opposition, pour des motifs légitimes, au traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à Terre de Liens, 10 rue Archinard – 26400 Crest ou par mail à relation-membre@terredeliens.org

**Terre de Liens – Contact et informations: 09 70 20 31 00 (prix d'un appel local)
ou relation-membre@terredeliens.org – www.terredeliens.org**



FREDERIC SCHEIBER

Des vues sur la terre

L'agrobusiness ausculté à partir du cas Sivens

À toutes celles et ceux qui réfléchissent et travaillent à un autre rapport à la terre que celui que tentent de nous imposer l'agro-industrie et le productivisme de nos gouvernants, plongez-vous dans le neuvième numéro de la revue et son dossier «Des vues sur la terre», élaboré en 2015 dans le Tarn peu après la mort de Rémi Fraisse, jeune botaniste de 21 ans abattu dans la forêt de Sivens par la gendarmerie. La lutte contre le barrage sur le Tescou fut l'occasion de raconter la modernisation à marche forcée des campagnes françaises par l'Inra, l'omnipotence et la violence du syndicat majoritaire agricole FNSEA, et le réseau de copinage permettant au maître d'œuvre du barrage, la Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne, d'imposer ses projets. Comme à d'autres endroits, celles et ceux de la Zad du Testet se sont battus contre ce rouleau-compresseur, parfois à partir de lieux collectifs luttant contre les normes de l'agriculture contemporaine. À ne pas manquer: un jeu de l'oie décoiffant spécial «installation» qui vous fait découvrir les embûches de l'administration agricole.

«Technopoles radieuses», revue Z,
n° 9, 2015, 216 p., 13 euros.
ISBN: 9782748902433.



Les Ami-e-s de Clark Kent accompagnent l'écriture de critique sociale

Le livre que vous tenez entre les mains est le résultat d'une collaboration entre une structure associative, Terre de Liens Normandie, et quelques membres de la revue Z, mus par l'envie d'accompagner des initiatives d'écriture dont nous partageons les objectifs de débat critique et de transformation du monde social. Ce qui ne signifie pas que nous sommes d'accord sur tout. Grâce aux quelques sous trouvés par Terre de Liens Normandie pour rémunérer un peu l'association Les Ami-e-s de Clark Kent (qui édite la revue Z), un partenariat a permis de bâtir collectivement un projet éditorial, du sommaire au contenu de chaque texte, en passant par l'élaboration de la couverture.

L'association Les Ami-e-s de Clark Kent propose ainsi un «accompagnement à l'écriture» destiné à celles et ceux qui souhaitent réaliser toutes sortes de projets éditoriaux. D'un ouvrage entier que nous réaliserions sur commande au simple article écrit à l'occasion de l'anniversaire d'un collectif, les possibles sont ouverts, il suffit de nous contacter. contact@zite.fr



Lisez Z

Revue itinérante d'enquête et de critique sociale

Au printemps 2009 sortait le premier numéro d'un canard-tortue imaginé par une bande de joyeux déserteurs. Installée chez des éleveurs du Sud-Ouest, la rédaction inaugurerait le principe de l'itinérance: s'immerger dans le cours des choses, pour un mois au moins, enquêter collectivement, faire l'expérience d'autres mondes, s'égarer et nouer des liens, lutter même: et, à partir de ces ingrédients, fabriquer chaque année une belle revue de deux cents pages à un prix abordable. Depuis Nantes, Thessalonique ou Toulouse, différentes itinérances ont permis de saisir quelques enjeux contemporains: médicalisation de la naissance, capitalisme vert, luttes des quartiers populaires...

À travers ses enquêtes de terrain, la revue Z se veut à la fois un espace de réflexion et de rencontre dans les territoires qu'elle traverse mais aussi un outil pour se doter d'une critique plus robuste et de pistes pour construire une vie bonne, plus digne et libre. Cette publication alterne les formats courts et longs et laisse la place à différents types de textes: reportages, enquêtes, entretiens et témoignages offrant la parole à des personnes engagées dans les espaces qu'elles habitent. Elle fait une large place à l'iconographie avec de nombreux dessins, photos et gravures.



MARSEILLE I

N°2 – Automne 2009

Urbanisme
Centres de rétention
Drones
Oaxaca
Iter
Cultures



NUCLÉAIRE

N°6 – Automne 2012

Précaires sous-traitants
Fukushima jusqu'ici
Décontamination
EPR indien
Semences rebelles
Flamenco et politique



THESSALONIQUE

N°7 – Printemps 2013

Gouverner par la dette
Réveil fasciste
Chercher Syriza
Reprise d'usine
Zones à défendre
Punk chinois



VÉNISSIEUX

N°8 – Été 2014

Islamophobie
Hoggra policière
Marche pour l'Égalité
Prise de Saint-Fons
Survivre à Fukushima
Autodéfense à New York



TOULOUSE

N°9 – 2015-2016

San Francisco
Bangalore
Google du loup
Culture Sourde
Sivens agrobusiness
Rurale poursuite



MARSEILLE II

N°10 – 2016-2017

Féminisme
Marche de nuit
Pouvoir médical
Garder les minots
Colères noires
Tout.es casseurs

En vente en librairie,
sur abonnement ou
sur commande
[zite.fr / contact@zite.fr](http://zite.fr/contact@zite.fr)

Vous pouvez aussi
directement nous envoyer
un chèque de 15 euros
à l'ordre de Les Ami-e-s
de Clark Kent, à
Revue Z, 9 rue François-
Debergue, 93100 Montreuil.

Si vous n'avez pas d'argent,
écrivez-nous, on s'arrangera.

Si vous avez de l'argent
et que vous souhaitez nous
en donner, écrivez-nous,
on en a grand besoin.

Initié et accompagné par
Gaël Louesdon et **Brigitte Rozoy**
de Terre de Liens Normandie

Texte
Mathieu Brier et **Naïké Desquesnes**
de la revue Z

Graphisme
Adrien Labbe
de la revue Z

Correction
Romain Gay et **Nicole Thirion**
de la revue Z

Illustration
Noémie Lothe (contretypes.fr) : pages 9-13, 27-31
Naïké Desquesnes: pages 7, 35, 61
Adrien Labbe: pages 19-21, 39, 47, 50, 57, 59

Cartographie
Naïké Desquesnes
Adrien Labbe

Impression
Imprimerie Horizon

Édition
Terre de Liens Normandie

Cet ouvrage a bénéficié du soutien financier de la fondation Un monde par tous
et de la « réserve parlementaire » d'Isabelle Attard.

Nos chaleureux remerciements vont à toutes celles et ceux qui ont rendu possible cette aventure en terres incertaines et, pour tout dire, improbable au départ au sein de Terre de Liens Normandie même. Un grand merci donc à l'association Bouillons terres d'avenir pour l'organisation logistique. Bien avant cela, ces rencontres n'auraient pas eu lieu si nous n'avions pas vécu la formidable aventure humaine et politique de la lutte, mi-gagnée mi-perdue, des Bouillons. Merci à Bertrand Frézel, salarié de passage à Terre de Liens Normandie, plein de convictions et d'efficacité, qui a assuré la mobilisation des collectifs en lutte présents à Rouen et la coordination technique et logistique de l'événement, toujours avec bonne humeur et finesse. À la mairie de Rouen pour le prêt des salles sur ces deux jours; au restaurant la Conjuración des fourneaux, restaurant associatif (149, rue Saint-Hilaire à Rouen), où les discussions se sont prolongées tard le soir, dans une ambiance vin rouge et un décor évocateur raccord avec notre sujet. À Terre de Liens Normandie et son président, Michel Caen, qui a accompagné ce projet et cette action; à Freddy Le Saux, président de Terre de Liens association nationale, et Vincent Jannot, directeur, pour leur soutien politique et moral, ainsi qu'aux collègues et rares administrateurs des quelques autres associations régionales qui nous ont aussi encouragés. Aux

membres tirés au sort du jury citoyen mis en place par la députée Isabelle Attard qui ont décidé de soutenir l'initiative. À la bien nommée fondation Un monde par tous, qui a soutenu le projet dans sa globalité, et particulièrement à Paul Blanquart dont l'utopie réaliste d'une « puissance ensemble » nous inspire chaque jour sur cette terre... de liens! Merci aux participant.es à ces journées, ces femmes et ces hommes, habitant.es en lutte (peut-être simplement d'abord parce qu'en vie, donc têtues, comme le disait ce paysan brésilien...), ainsi qu'à celles et ceux qui n'ont pu venir mais ont manifesté le plus vif intérêt pour le sujet et l'idée. Puissent-ils continuer de se multiplier, veilleurs de terre et graines dans les pelleuses, et prendre conscience ensemble de leur force et de leur capacité à changer l'histoire. Merci à Yannick Sencébé et Fabrice Ripoll qui se sont bien sortis de ce traquenard amical. Merci aux bénévoles militants qui ont accueilli nos hôtes; ces liens-là sont tout aussi importants que ceux des luttes elles-mêmes. Et enfin, au trio magique et tranquille, mais exigeant et accompagnant, de la revue Z – Mathieu, Naïké et Adrien: puissent vos oreilles affûtées, généreuses et critiques, et vos sourires lumineux accompagner demain d'autres aventures sociales et politiques habilement mises en valeur par vos talents.

G.L. et B.R.